

AUFECHO

Magazine annuel 2022

TIRAGE SPÉCIAL :

Stratégie régionale de
nutrition pour l'Afrique
2015-2025

ANNEE DE LA
NUTRITION

2022

Bâtir une résilience en
matière de sécurité
nutritionnelle et alimentaire
sur le continent africain :

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes de
santé et de protection sociale pour
accélérer le développement
socioéconomique et du capital humain

P.50 **S.E. Minata Samate**

Cessouma

Commissaire à la santé, aux
affaires humanitaires et au
développement social

P.54 **S.E. Amb. Josefa**

Leonel Correira Sacko

Commissaire à l'agriculture,
au développement rural,
à l'économie bleue et à
l'environnement durable

P.58 **S.E. Prof. Mohammed**

Belhocine

Commissaire à l'éducation,
la science, la technologie et
l'innovation

2020-2030 :

La Décennie des
Femmes Africaines pour
l'Inclusion Financière et
Economique

P.09

**L'initiative
1 million d'ici 2021
transforme la vie de
plus de 8 millions de
jeunes en Afrique**

P.33

L'Afrique sans filtre : P.36

Remettre en question les
stéréotypes et recadrer
les récits sur l'Afrique

E
N
T
R
E
T
E
N
S

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

“
La nourriture est une arme
politique... La première
défense de l'Afrique est
l'autosuffisance alimentaire.
Tant que nous n'aurons pas
atteint un degré substantiel
de liberté par rapport à la
dépendance alimentaire,
nous serons vulnérables à la
manipulation par les nations
les plus riches

S.E. Jerry Rawlings
(ancien président du
Ghana)

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

INTÉRIEUR

AU ECHO est produit par la Direction de l'Information et de la Communication de l'Union Africaine. Les opinions exprimées par les auteurs externes contributeurs qui ne sont pas des fonctionnaires de l'Union africaine ne reflètent pas la position officielle de l'Union africaine. Les articles de cette publication, à l'exception de ceux émanant de l'UA, ne peuvent être imprimés librement. Les articles émanant de l'UA doivent indiquer correctement que la source est l'Union africaine lorsqu'ils sont utilisés dans une publication (imprimée ou numérique) ou extraits en tant que matériel source pour tout support numérique, imprimé, audio, vidéo ou tout autre support de diffusion. Les photographies protégées par des droits d'auteur ne peuvent être réimprimées sans l'autorisation écrite de la Direction de l'information et de la communication de l'Union africaine.

Rédactrice en Chef: Leslie Richer

Rédactrice: Wynne Musabayana

Recherche & médias : Esther Yambou, Gamal Eldin Karrar, Doreen Apollos, Faith Janet Ochieng

Administration: Rahel Akalewold, Mahlet Feleke Denbel

Mise en page et conception: Peter Kyambadde

Photographie: Yohannes Negash, World Bank, Getty Images, Shutterstock, Adobe Stock

05 | NOTE DE LA RÉDACTION

Leslie Richer, Directrice, Direction de l'Information et de la Communication

06 | Priorités de l'Union Africaine en Matière d'égalité des Sexes et d'autonomisation des Femmes telles qu'envisagées dans l'Agenda 2063

L'Agenda 2063 envisage une Afrique non sexiste, une Afrique où les filles et les garçons peuvent réaliser tout leur potentiel, où les hommes et les femmes contribuent à égalité au développement de leurs sociétés.

09 | La Décennie de la Femme Africaine pour l'Inclusion Financière et Economique

La stratégie de l'Union africaine sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) met l'accent sur la nécessité de l'autonomisation économique des femmes pour que l'Afrique atteigne ses objectifs de développement inclusif et durable tels qu'envisagés dans l'Agenda 2063.

12 | La Décennie de l'Inclusion Financière et Economique des Femmes ; Pourquoi l'intensification des action est inévitable?

Q&R avec Mme Victorial Maloka, Chef de Division au sein de la Direction, Femmes, du Genre et de la Jeunesse

17 | Libérer le potentiel des femmes africaines grâce à l'ZLECAf

L'AfCFTA est également un catalyseur pour les femmes suite à la Déclaration 2020 à 2030 comme nouvelle Décennie de l'inclusion financière et économique des femmes. Les dirigeants africains se sont engagés à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes dans le cadre du développement durable.

20 | Mise en œuvre de stratégies sensibles au genre pour combattre la COVID-19 en Afrique

Les États membres doivent s'engager à garantir la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et à faire en sorte que la pandémie de COVID-19 n'aggrave pas en fin de compte d'autres domaines de vulnérabilité pour les femmes et les filles, notamment la santé reproductive des femmes, les mariages d'enfants et la violence domestique.

22 | La parité des sexes : Une condition préalable à la vision de l'Agenda 2063 de l'Afrique

La parité entre les sexes peut être définie comme la mesure statistique fournissant une valeur numérique des hommes et des femmes afin de garantir que chaque sexe est représenté de manière égale, que les femmes et les hommes ont accès aux mêmes opportunités et aux mêmes droits, et que les femmes et les hommes contribuent de manière égale à chaque dimension de la vie, que ce soit dans le domaine privé ou public.

25 |



La convention de l'Union africaine visent à briser le cycle de la violence contre les femmes et les filles

29 | Masculinité Positive : Promouvoir la Tolérance Zéro à l'Égard de la Violence Contre les Femmes et les Filles

Les hommes qui occupent des postes à responsabilité ont un rôle essentiel à jouer en influençant d'autres hommes pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles et en servant de modèles aux garçons et aux jeunes hommes

L'Initiative "1 million d'ici 2021" Transforme la Vie de Plus de 8 millions de Jeunes en Afrique

33 |



33 | L'Afrique Sans Filtre : Défier les Stéréotypes et Recadrer les Récits sur l'Afrique

38 | Le Prix de Agenda 2063 du Photojournalisme Africain

Les images ont le pouvoir de refléter les expériences de la vie quotidienne et constituent un outil précieux pour raconter des histoires. Elles capturent un moment de l'histoire et ont aussi le pouvoir de nous transporter dans des lieux lointains.

Conférence sur les Femmes Africaines dans les Médias 2021

Tenue sous le thème "Renforcer la Résilience"

Rapport d'avancement sur le thème de l'année 2021

Arts et culture : Les leviers pour construire l'Afrique que nous voulons



44 |

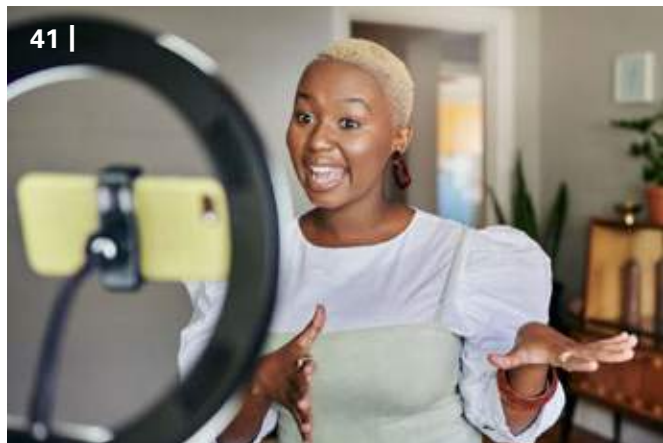
47 | Fabrication de produits Pharmaceutiques pour l'Afrique (PMPA)

48 | L'Agence Africaine des Médicaments

49 | Le coût de la faim en Afrique : Rapport continental

L'étude COHA 2021 a été menée dans 21 États membres de l'UA (Burkina Faso, Tchad, République démocratique du Congo, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Soudan, Ouganda et Zimbabwe).

41 |



50 | ENTRETIENS

S.E. Minata Samate Cessouma, Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social

S.E. Amb. Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Économie Bleue et à l'Environnement Durable

S.E. Prof Mohammed Belhocine, Commissaire à l'Éducation, la Science, la Technologie et l'Innovation

76 | Renforcer la Résilience de la Nutrition sur le Continent africain grâce à la valeur ajoutée

par Wilkista Khakasa Wefwila

78 | Appel à l'action pour une justice nutritionnelle en Afrique

Par Joyce Fortuna Touoyem Ngougheu

83 | La Nécessité d'Adopter des Approches Fondées sur le Genre pour Réaliser la Stratégie Régionale Africaine de Nutrition 2015-2025

Par Joseph Mimbale Molanga



Pour chaque événement ou situation de la vie, il existe un proverbe qui en capture l'essence. Je suis tombé sur plusieurs proverbes africains qui, en quelques mots, traduisent l'importance de notre thème de l'Union africaine pour 2022, l'ANNÉE DE LA NUTRITION : "Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : Renforcement des systèmes agroalimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique"

Le premier proverbe "**Ta nourriture est censée être ton médicament et ton médicament est censé être ta nourriture**" résume en une phrase que notre bien-être physique et mental commence par la nourriture que nous mangeons. Non seulement la quantité, mais aussi la qualité des aliments que nous consommons doivent fournir la bonne nutrition essentielle pour soutenir la vie et assurer notre productivité mentale et physique. Le deuxième proverbe "**Même la meilleure marmite ne produira pas de nourriture**" s'appuie sur les sous-thèmes ; il nous rappelle que nous devons investir dans des systèmes de production alimentaire durables qui fournissent une nourriture adéquate, offrent des régimes alimentaires plus diversifiés et abordables et peuvent soutenir économiquement ceux qui sont au cœur de la production des aliments que nous mangeons.

Cette édition AU Echo nous présente divers points de vue sur la façon dont nous pouvons aborder la question de la nutrition sur le continent si nous voulons réaliser les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique. En outre, nous mettons en évidence les programmes et stratégies de l'Union africaine tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), la Stratégie africaine pour la santé 2016-2030, la Stratégie régionale africaine pour la nutrition 2015-2025, l'étude sur le coût de la faim en Afrique, le Programme durable d'alimentation scolaire de l'UA, qui sont parmi les nombreuses initiatives clés qui constituent le fondement de la réalisation des objectifs de l'Afrique en matière de nutrition.

La question de la nutrition et de la sécurité alimentaire va au-delà des aliments physiques et de nos systèmes de

production et joue un rôle dans la manière dont le continent et ses habitants sont perçus. L'Afrique possède 60 % des terres arables du monde, elle devrait être capable de se nourrir elle-même ! Le récit sur la capacité de l'Afrique à atteindre ses objectifs en matière de sécurité alimentaire est un récit qui a été vendu depuis longtemps avec les autres histoires qui ont été utilisées pour peindre le continent d'un seul coup de pinceau.

Au cœur de chaque expérience humaine se trouvent les histoires que nous nous racontons. Des histoires qui nous accompagnent dans notre passé et notre présent ; des histoires sur la façon dont nous comprenons le monde qui nous entoure et des histoires qui nous aident à visualiser l'avenir que nous espérons. Ces histoires deviennent des récits persistants et définissent les perceptions que nous portons sur nous-mêmes et sur les autres. *Remettre en question les perceptions et changer les récits sur l'Afrique est un élément clé de la construction d'un système de valeurs communes qui soutiendra la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063, notamment en ce qui concerne la construction d'une identité culturelle forte et la promotion de l'unité qui permettra à l'Afrique de devenir un acteur influent sur la scène mondiale.*

La façon dont l'Afrique est perçue par le monde et même la façon dont les Africains se perçoivent eux-mêmes repose sur des décennies d'informations largement dictées par des intérêts qui visent à nier le rôle de l'Afrique et à reléguer le continent et ses habitants, y compris les personnes d'origine africaine de la diaspora. Le changement de ces récits est essentiel pour inverser le cours des choses en ce qui concerne la façon dont nous nous percevons en tant qu'Africains. Il s'agit également d'un appel pour nous, en tant qu'Africains, à remettre en question les histoires que nous nous racontons, y compris l'"altérité" de nos compatriotes africains qui renforce les stéréotypes négatifs qui ont limité nos capacités à nous intégrer et à supprimer les barrières qui ont empêché l'intégration sociale et économique qui transformerait le continent si nous nous considérions d'abord comme des Africains et si nous nous tenions comme une seule entité face au monde, déterminée à tracer notre propre destin. Dans cette édition de l'écho de l'UA, nous mettons en lumière les travaux de l'un de nos partenaires médiatiques, African No Filter, une organisation qui travaille dans l'espace médiatique pour remettre en question les récits sur l'Afrique et créer une vision plus équilibrée de l'Afrique, ainsi que pour favoriser une meilleure compréhension, parmi les Africains, du rôle que nous avons à jouer pour changer les récits sur l'Afrique.

En cette Année de la nutrition, notre travail et le succès de nos efforts joueront un rôle clé dans le changement des récits sur l'Afrique.

Leslie Richer, Directrice | Direction de l'Information et de la Communication

Priorités de l'Union Africaine en Matière d'égalité des Sexes et d'autonomisation des Femmes telles qu'envisagées dans l'Agenda 2063

L'Afrique a constaté que, malgré les progrès enregistrés récemment dans le domaine de la prise de décision, les femmes, qui constituent la plus grande partie de notre population, restent vulnérables, à risque et appauvries en raison des défis posés par la marginalisation sociale, économique, culturelle et politique, la violence sexiste et la discrimination à l'égard des femmes, le terrorisme, les conflits et le fondamentalisme. L'Afrique s'est engagée à résoudre et à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, et à améliorer l'accès et le contrôle des finances, des terres, de l'éducation, de la santé, de l'information, des services, des sciences et des technologies, ainsi que la prise de décision dans la gouvernance politique et les entreprises commerciales dans l'Agenda 2063 et les Architectures continentales, régionales et nationales de genre.

L'Agenda 2063 envisage une Afrique non sexiste, une Afrique où les filles et les garçons peuvent atteindre leur plein potentiel, où les hommes et les femmes contribuent à égalité au développement de leurs sociétés.

La vision de l'Afrique exprimée dans l'aspiration 6 de l'Agenda 2063 est celle d'une Afrique dont le développement est piloté par

les personnes, en s'appuyant notamment sur le potentiel offert par ses femmes et ses jeunes.

Dans le cadre de cette vision, il est envisagé d'instaurer l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie et de favoriser l'engagement et l'autonomisation des jeunes. Les femmes apportent une contribution essentielle aux économies mondiales et jouent un rôle crucial dans le développement de leurs sociétés. Sans la participation égale et effective des femmes dans toutes les sphères de la vie socio-politique et économique, la vision de l'Agenda

2063 pourrait ne pas se réaliser.

D'ici 2063, toutes les formes de violence et de discrimination (sociale, économique, politique) à l'égard des femmes et des filles

L'Agenda 2063 envisage une Afrique non sexiste, une Afrique où les filles et les garçons peuvent réaliser tout leur potentiel, où les hommes et les femmes contribuent à égalité au développement de leurs sociétés.

Merhawit est une électricienne qui travaille sur un projet de condominiums de 200 acres, Image © Stephan Gladieu/ Banque mondiale Image © Stephan Gladieu/World Bank

Ntsiki Biyela est le vigneron attitré de Stellakaya. Passionné par le vin rouge, il est titulaire d'une licence en œnologie de l'université de Stellenbosch, Image © John Hogg/World Bank



auront été éliminées et elles jouiront pleinement de tous leurs droits fondamentaux. Cela signifie la fin de toutes les pratiques sociales néfastes et l'élimination de tous les obstacles à l'accès des femmes et des filles à une santé et une éducation de qualité. En outre, l'Afrique de 2063 verra des femmes pleinement autonomes, bénéficiant de l'égalité d'accès et de chances dans tous les domaines de la vie. Cela signifie que la femme africaine aurait des droits économiques égaux, notamment le droit de posséder et d'hériter de biens, de signer un contrat, d'enregistrer et de gérer une entreprise. Plus de 90 % des femmes rurales auraient accès à des actifs productifs, notamment la terre, le crédit, les intrants et les services financiers.

L'Agenda 2063 promeut la réalisation d'une parité totale entre les sexes, les femmes devant occuper 50 % des postes élus dans les organes étatiques, régionaux et locaux, et 50 % des postes de direction dans le gouvernement et le secteur privé.

Le plafond de verre économique et politique qui entrave le progrès des femmes aurait enfin été brisé.

L'égalité des sexes et l'Agenda 2063

“Alors que le continent s'apprête à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, il sera important de surveiller l'évolution des cibles et des indicateurs en matière d'égalité des sexes.”

En tant que plan directeur et schéma directeur de l'Afrique que nous voulons pour l'avenir, l'Agenda 2063 place l'égalité



➤ **Professeur Amivi Kafui Tete-Benissan (à gauche) enseigne la biologie cellulaire et la biochimie à l'université de Lomé, dans la capitale du Togo, Image © Stephan Gladieu/World Bank**



« **Helina travaille pour une entreprise de construction immobilière et supervise la construction de trois immeubles, Image © Stephan Gladieu/World Bank**

des sexes au premier plan de la vision du continent. Parmi les sept aspirations énoncées dans l'Agenda, l'aspiration 6 et l'objectif 17 qui lui est associé se concentrent spécifiquement sur la réalisation d'une égalité totale entre les sexes afin de permettre un développement de l'Afrique axé sur les personnes. À cette fin, l'Agenda 2063 identifie deux grands domaines prioritaires : l'autonomisation des femmes et des filles, et la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles. En raison de ce vaste calendrier, des mécanismes ont été mis en place pour assurer un suivi et une surveillance adéquats des progrès réalisés par le continent dans son ensemble.

Par conséquent, cinq plans décennaux ont été établis pour garantir la responsabilité et la transparence. Premier rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, pour les 10 premières années (2013-2023) Objectif 17 : autonomisation des femmes et des filles, cette décennie est axée sur les droits économiques, et la participation et la représentation politiques.

En ce qui concerne la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles, les efforts se concentrent sur la réduction des niveaux de violence sexiste, sur la réduction de toutes les normes sociales et pratiques coutumières néfastes et sur l'élimination des obstacles à une éducation, une santé et des services sociaux de qualité. Alors que le continent s'apprête à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, il sera important de surveiller l'évolution des cibles et des indicateurs en matière d'égalité des sexes.

L'architecture de genre de l'UA et les engagements régionaux pour l'égalité des sexes et leur application.

En 2000, l'Union africaine a créé sa Direction des femmes, du genre et du développement (WGDD), devenue aujourd'hui la Direction des femmes, du genre et de la jeunesse (WGYD), dans le but de promouvoir et d'intégrer l'égalité des sexes au sein et à travers l'Union et ses États membres. La Direction est effectivement devenue le principal organe de l'Union chargé de diriger, d'orienter, de défendre et de coordonner les efforts en matière d'égalité des

Les avantages de l'intégration de la dimension de genre se feront sentir dans différents secteurs, car le potentiel des femmes sera libéré et leurs contributions encouragées, tandis que des investissements seront réalisés dans l'avenir des filles africaines.

sexes et de développement, ainsi que de promouvoir l'autonomisation des femmes sur le continent. En travaillant avec d'autres départements et organes de l'Union, le GTPD a conçu des programmes et réalisé des projets sur la base des politiques et des cadres adoptés par les États membres.

These include the Solemn Declaration on Gender Equality in Africa signed in 2004 which is a reporting framework on gender equality and women's empowerment (GEWE) and reaffirms the Member States' commitment to gender equality as enshrined in Article 4 (1) of the Constitutive Act of the African Union; and the 2003 Protocol to the African Charter on Human and People's Rights on the Rights of Women in Africa (Maputo Protocol) which provides a legal framework for ensuring civil and political, economic, social and cultural as well as environmental rights for all African women. These two frameworks have paved the way for other important regional commitments such as the inclusion of gender equality and women's empowerment in Agenda 2063 and the development of the 2018-2028 African Union Strategy for Gender Equality and Women's Empowerment which supports

the work of the Agenda as well as gender mainstreaming within the Union. The newly developed Gender Strategy is premised on the 2009 African Union Gender Policy which provided the policy framework on GEWE

Raison d'être et avantages de l'intégration du genre dans l'Union Africaine

L'intégration de la dimension de genre dans l'Union africaine est essentielle pour une Afrique véritablement inclusive où les voix et les préoccupations de ses 600 millions de femmes et de filles, qui représentent environ la moitié de la population du continent, sont entendues et accueillies aux tables de décision. L'égalité des sexes a été et reste importante pour l'UA, non seulement parce qu'elle fait partie de son acte constitutif, mais aussi parce qu'il s'agit d'un droit humain fondamental qui fait partie intégrante de la croissance économique et du développement social du continent dans son ensemble. En tant que leader et représentant d'une Afrique unie, l'Union a la responsabilité d'ajouter une dimension de genre à son travail et à ses activités. En effet, une égalité accrue entre les sexes, encouragée notamment par une éducation, des soins de santé et un emploi de qualité, a des effets d'entraînement positifs sur les communautés, du niveau local au niveau intracontinental. Lorsque les femmes peuvent se soutenir et investir en elles-mêmes grâce à des politiques et des législations qui garantissent l'égalité des sexes dans les différentes sphères de la vie, les familles et les économies prospèrent. Toutefois, l'avantage économique de l'égalité des sexes n'est pas la seule raison pour laquelle ce plaidoyer est important pour l'UA. Dans l'esprit de l'Agenda 2063, l'autonomisation des femmes est un facteur clé pour créer une

Afrique prospère et pacifique.

Parmi les exemples d'avantages dérivés de l'intégration de la dimension de genre, citons la garantie de la sécurité économique et de l'autonomisation des femmes, qui se traduit souvent par une meilleure sécurité financière pour les familles et, par conséquent, par une plus grande stabilité économique pour les pays ; la garantie d'un accès égal à des services tels que l'éducation et les soins de santé, qui sont essentiels au développement social et économique des peuples

L'Agenda 2063 permettrait aux femmes de s'émanciper pleinement, avec l'égalité d'accès et de chances dans tous les domaines de la vie. Cela signifie que la femme africaine aurait des droits économiques égaux, notamment le droit de posséder et d'hériter de biens, de signer un contrat, d'enregistrer et de gérer une entreprise.

et des nations. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, elle donne une idée du pouvoir de l'intégration de la dimension de genre pour atteindre l'égalité entre les sexes et de la manière dont les avantages ne concernent pas seulement les femmes et les filles, mais ont des effets d'entraînement positifs sur des familles et des économies entières.

La Décennie des Femmes Africaines pour l'Inclusion Financière et Economique

La Stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) met l'accent sur la nécessité d'autonomiser économiquement les femmes en Afrique afin d'atteindre ses objectifs de développement inclusif et durable tels qu'envisagés dans l'Agenda 2063.

Lors du Sommet mondial sur le genre qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda, en novembre 2019, l'idée d'une période dédiée à l'Afrique pour œuvrer en faveur de l'inclusion financière et de l'autonomisation économique des femmes a été proposée, comme un moyen d'éliminer les obstacles qui entravent l'égalité entre les hommes et les femmes, par la mise en œuvre de solutions innovantes pour fournir un accès financier aux femmes. En février 2020, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine a pris le relais et a déclaré que les années 2020 à 2030 seraient la décennie de l'Inclusion Financière et Economique des Femmes Africaines. Dans leur déclaration, les dirigeants africains se sont engagés à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes en vue du développement durable aux niveaux national, régional et continental. La proposition a été présentée par S.E. Nana Addo Dankwa Akufo- Addo, Président de la République du Ghana et responsable de l'Union Africaine pour les questions de genre et de développement en Afrique.

Outre l'accès aux produits, technologies et services financiers, l'inclusion financière des femmes nécessite de surmonter les normes socioculturelles et les obstacles liés au genre



L'objectif global de la Décennie pour l'inclusion financière et économique des femmes africaines est que chaque femme puisse travailler, être rémunérée et participer à l'économie de son pays. Cela implique d'examiner le contexte réglementaire, législatif et politique afin de déterminer les changements nécessaires pour favoriser l'inclusion financière des femmes et aider les institutions financières à adopter des approches adaptées aux femmes, en tant que segment de marché distinct. Outre l'accès aux produits, aux technologies et aux services financiers, l'inclusion financière des femmes nécessite de surmonter les normes socioculturelles et les obstacles liés au genre.

L'un des principaux objectifs de cette nouvelle Décennie de la Femme Africaine est le développement de l'accès au marché en améliorant les nouvelles solutions de crédit pour les femmes, en générant un accès aux infrastructures de transformation et de distribution en aval, ainsi qu'en les formant aux technologies agro-industrielles.

Pour atteindre ces objectifs, les États africains doivent mettre en place des politiques et des mesures et programmes complémentaires ciblés, tels que la formation à l'entrepreneuriat, à la gestion d'entreprise et à la technologie, l'alphabétisation financière, la planification financière, l'investissement et le

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et le
capital humain

UNE BONNE NUTRITION EST UN DROIT DE L'HOMME

Tout enfant a le droit
de jouir du meilleur
état de santé
physique, mental et
spirituel qu'il soit
capable d'atteindre

La Charte africaine
des droits et du
bien-être de l'enfant
(article 14).

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

Le Fonds fiduciaire pour les femmes africaines continuera à fournir des solutions permettant aux femmes d'accéder à des financements pour leurs entreprises et d'être économiquement autonomes

renforcement des capacités. L'accent doit être mis sur les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes en les aidant à surmonter les contraintes liées à l'accès au financement, ainsi qu'aux informations et aux réseaux du marché. L'UA préconise la participation et l'implication des sociétés civiles et des groupes et organisations de défense des femmes pour mener ces initiatives et assurer leur adoption au niveau national.

Mobiliser des ressources pour aider les femmes à accéder à des financements pour leur entreprise

Le manque d'accès aux services financiers réduit la capacité des femmes à échapper à la pauvreté, et il réduit leurs possibilités de participer aux activités économiques. Fournir un financement aux femmes signifie une plus grande participation, des opportunités et un contrôle sur les ressources pour les femmes. Lorsque les femmes génèrent leurs propres revenus, l'expérience montre qu'elles investissent dans leurs familles et leurs communautés, réduisant ainsi la pauvreté.

En janvier 2010, le **Fonds pour les femmes africaines (FAW)** a été lancé par l'Union africaine. Le Fonds a mobilisé des ressources pour des programmes et des projets dédiés aux thèmes de la Décennie de la femme africaine. La Décennie de la femme africaine se

L'objectif commun des trois Fonds est de permettre aux femmes d'accéder au financement, ce qui sera renforcé par la nouvelle Décennie de la femme africaine pour l'inclusion financière et économique

terminant en 2020, la décision a été prise de convertir le FAW en un Fonds fiduciaire. Le Fonds fiduciaire pour les femmes africaines (AWTF) continuera à fournir aux femmes des solutions pour accéder à des financements pour leurs entreprises et devenir économiquement autonomes.

En février 2020, l'Union africaine, en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et par l'intermédiaire de la plateforme du Réseau des femmes africaines dirigeantes (AWLN), a lancé le **Fonds pour le leadership des femmes africaines (AWLF)**. L'AWLF est un fonds d'impact qui vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes en donnant la priorité aux femmes à plusieurs niveaux, y compris le soutien aux femmes gestionnaires de fonds ainsi que le soutien direct aux femmes entrepreneurs, afin de permettre aux femmes d'accéder à des postes de direction dans les affaires et l'économie..

À la suite d'une demande de l'ancienne présidente de la Commission de l'UA, S.E. Nkosazana-Dlamini Zuma, et sur la base d'une recommandation du 25e pré-sommet de la réunion de la campagne "Gender is My Agenda" (GIMAC), la Banque africaine de développement (BAD) a créé l'**Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA)**, pour transformer le paysage bancaire et financier en Afrique et créer des incitations à prêter aux femmes d'affaires.

L'objectif commun des trois Fonds est de permettre aux femmes d'accéder au financement et sera renforcé par la nouvelle Décennie de la femme africaine pour l'inclusion financière et économique.

Décennie de la femme africaine (2010-2020) sur l'approche locale de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

La Déclaration 2020 fait suite à la conclusion de la Décennie de la Femme Africaine (2010-2020) sur " l'approche de base de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ", qui était une période critique pour faire avancer l'égalité des sexes en accélérant la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux convenus, en particulier les décisions de l'Assemblée de l'UA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE).

La Décennie de la femme africaine 2010-2020 a été mise en œuvre en deux phases, de 2010 à 2015 et de 2016 à 2020. Le rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours de la Décennie 2010-2020 a mis en évidence les expériences de vingt-deux (22) pays et les progrès réalisés dans la mise en place de mécanismes législatifs, politiques, administratifs et institutionnels pour la mise en œuvre de la Décennie au niveau national.

Le rapport final de la Décennie de la femme africaine pour la période 2010-2020 sur l'approche de base de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes,

visait à faire progresser l'égalité des sexes par l'accélération de la mise en œuvre des décisions et des engagements mondiaux et régionaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le rapport contient les expériences des États membres de l'UA et met en évidence, entre autres, les actions entreprises, les domaines dans lesquels des actions supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des engagements en matière de genre, les défis émergents et existants et les recommandations pour faire progresser GEWE.

Apprenez-en davantage sur les stratégies et les instruments juridiques directeurs des Unions africaines qui se concentrent sur la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de la vie en Afrique, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui traitent des questions liées aux droits des femmes et des filles, plaident pour leur protection et interdisent la violence et les pratiques préjudiciables et autres normes sociales qui privent les femmes et les filles de leur autonomie. Il s'agit notamment de la Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo), de la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (SDGEA) et de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Q&R:

La Décennie de l'Inclusion Financière et Economique des Femmes ; Pourquoi le l'intensification des action est inévitable?

Le Sommet de l'Union africaine de février 2020 qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, a offert aux femmes et aux filles africaines diverses plates-formes et opportunités de rallier le soutien et de faire progresser les actions en vue de la mise en œuvre des engagements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE). Leurs efforts se sont traduits par la déclaration des années 2020 à 2030 comme la nouvelle décennie de l'inclusion financière et économique des femmes. Dans cette déclaration, les dirigeants africains se sont engagés à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes dans le développement durable aux niveaux national, régional et continental.

Un rapport sur le « Statut du Continent et du développement en Afrique » présenté à l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine lors du Sommet de février 2020 par Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Leader de l'Union Africaine sur les questions de genre et de développement en

Afrique, montre que le continent a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre des engagements envers GEWE. Les États membres de l'Union africaine tels que le Rwanda, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Sénégal figurent parmi les dix (10) premiers pays du monde où le niveau de représentation des femmes est élevé dans leurs parlements. D'autres, comme l'Éthiopie, ont, pour la première fois, atteint un gouvernement paritaire, avec des femmes cinquante pour cent (50%) de son cabinet et nommé leur première femme présidente. Seize (16) États membres ont dépassé le seuil de trente pour cent (30 %) de la représentation des femmes dans les parlements nationaux, et des progrès significatifs ont été réalisés dans la promotion de la participation des femmes aux fonctions électives et aux postes de direction. En outre, le Ghana, Madagascar, le Mozambique, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Libéria et le Mali ont considérablement réduit l'écart entre les sexes en termes d'accès et de réussite scolaire.

Toutefois, malgré ces réalisations





louables, Mme Victoria Maloka, chef de division au sein de la direction “Femmes, genre et jeunesse”, estime que des efforts et des ressources supplémentaires, en particulier pour les femmes africaines, sont nécessaires pour que le continent parvienne à l'égalité des sexes dans toutes les sphères de la vie.

Qu'attend-on de cette nouvelle déclaration qui fait des années 2020 à 2030 la nouvelle Décennie de l'inclusion financière et économique des femmes ?

Cette décennie revêt une grande importance pour les femmes africaines et nos jeunes filles, car elle leur permettra de poursuivre sur leur lancée et de consolider les acquis obtenus au fil des ans dans leurs efforts pour combler les inégalités entre les sexes. Vous savez que

l'inégalité et la pauvreté sont intimement liées et, par conséquent, au cours de cette décennie, l'accent sera mis sur l'élaboration de stratégies visant à catalyser et à briser ce cycle qui a freiné les femmes et les filles pendant de nombreuses décennies. En termes d'inclusion économique, la déclaration est particulièrement opportune car les femmes représentent 70 % des commerçants transfrontaliers informels et au moment où le continent met en œuvre le commerce dans le cadre de la **Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)**.

Parmi les avantages de ce marché commun, citons la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires et la mise en œuvre de régimes commerciaux simplifiés, qui rendront plus abordables les opérations des commerçants informels par le biais des canaux

Mme. Victoria Maloka, Chef de Division au sein de la Direction des Femmes, du Genre et de la Jeunesse (WGYD)

formels. Cela signifie donc que les femmes peuvent également bénéficier d'initiatives visant à mettre en relation les travailleuses agricoles avec les marchés alimentaires d'exportation. En outre, aux niveaux régional et national, nous nous attendons à une dynamique similaire, car le potentiel exponentiel de ce continent ne se réalisera pas dans le vide, mais grâce à des politiques économiques sensibles à la dimension de genre, un environnement commercial sain et un engagement politique. Les avantages de ce marché commun incluent la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires et la mise en œuvre de régimes commerciaux simplifiés, ce qui rendra plus abordable pour les commerçants informels d'opérer par le biais de canaux formels. Cela signifie que les femmes peuvent également bénéficier d'initiatives visant à relier les travailleuses agricoles aux marchés d'exportation de denrées alimentaires. En outre, aux niveaux régional et national, nous nous attendons à une dynamique similaire, car le potentiel exponentiel de ce continent ne se réalisera pas dans le vide, mais grâce à des politiques économiques sensibles à la dimension de genre, un environnement commercial sain et un engagement politique.

L'inclusion financière fait référence à toutes les initiatives qui rendent les services financiers formels disponibles, accessibles et abordables pour tous les segments de la population. Cela nécessite une attention particulière aux segments spécifiques de la population qui ont été historiquement exclus du secteur financier formel, soit en raison de leur niveau et de la volatilité de leurs revenus, de leur

sexe, de leur localisation, de leur type d'activité ou de leur niveau d'éducation financière. Ce faisant, il est nécessaire d'exploiter le potentiel inexploité des individus et des entreprises actuellement exclus du secteur financier formel ou mal desservis, et de leur permettre de développer leurs capacités, de renforcer leur capital humain et physique, de s'engager dans des activités génératrices de revenus et de gérer les risques associés à leurs moyens de subsistance.

Ce que nous entendons par inclusion financière des femmes tout au long de la décennie, c'est la recherche de services financiers renforcés et le renforcement des capacités, en particulier pour les femmes vivant dans les zones rurales, afin d'avoir accès à la technologie et de l'utiliser pour augmenter la productivité dans tous les secteurs industriels et avec des produits financiers sur mesure pour les femmes, avoir accès à des moyens formels et fiables pour épargner, accéder et emprunter de l'argent. Des études ont montré que les femmes investissent 70% de leurs ressources financières dans le coût du bien-être social de la famille, en particulier l'éducation et la santé des enfants, tandis que l'investissement humain varie entre 30% et 40%.

À l'avenir, les femmes et les jeunes filles souhaitent non seulement gérer des fonds dans les différentes institutions publiques et privées, mais aussi être propriétaires de ces fonds. Il n'y a rien de petit chez les femmes, c'est pourquoi nous voyons grand et cherchons comment les femmes peuvent avoir plus de contrôle sur leurs revenus et leur épargne, ainsi que gérer et posséder de grandes quantités de fonds. Nous devons être en mesure de

réaliser des progrès significatifs dans l'amélioration de la vie et des moyens de subsistance de millions de femmes et de jeunes filles sur le continent, et cela signifie que nous ne laissons personne de côté, car lorsque vous donnez du pouvoir à une femme, vous donnez du pouvoir à la famille et à la communauté dans son ensemble. Les preuves de cet effet de retombée existent. C'est pour cette raison qu'en février 2020, le Réseau des femmes africaines dirigeantes a lancé le Fonds pour le leadership des femmes africaines, démontrant ainsi sa volonté de passer de l'engagement à l'action. Avec un objectif de 100 millions d'USD, le lancement a permis de réunir plus de 20 millions d'USD provenant des leaders présents et du secteur privé, et d'autres engagements permettront de faire croître ce fonds.

Selon la Banque mondiale, plus de 70% des femmes africaines sont exclues par les institutions financières ou ne sont pas en mesure de recevoir des services financiers, tels qu'un compte d'épargne ou courant, des prêts, des crédits et autres services institutionnels, dans des conditions adéquates pour répondre à leurs besoins.

L'objectif global de cette nouvelle décennie de la femme africaine est que chaque femme puisse travailler, être rémunérée et participer à l'économie de son pays. Il s'agira d'examiner le contexte réglementaire, législatif et politique afin de déterminer les changements nécessaires pour favoriser l'inclusion financière des femmes et d'aider les institutions financières à adopter des approches adaptées aux femmes, en tant que segment de marché distinct.

En outre, comme l'ont déclaré les chefs d'État et de gouvernement de l'UA lors du 33e sommet de l'UA en février 2020, l'un des principaux objectifs de cette nouvelle décennie de la femme africaine est le développement de l'accès au marché en améliorant



les nouvelles solutions de crédit pour les femmes, en générant un accès aux infrastructures de transformation et de distribution en aval, ainsi qu'en les formant aux technologies agro-industrielles.

Enfin, outre l'accès aux produits, technologies et services financiers, l'inclusion financière des femmes nécessitera de surmonter les normes socioculturelles et les barrières liées au genre.

Quel est le rôle des États membres et des blocs économiques régionaux dans l'approche ascendante de l'égalité et de l'autonomisation des femmes ?

Nos États et nos blocs régionaux ont un rôle clé à jouer en galvanisant le soutien aux différents secteurs économiques et financiers, qu'il s'agisse du secteur bancaire, des institutions de microfinance, des sociétés de télécommunications pour les services d'argent mobile, en poussant à la domestication et à la mise en œuvre de politiques d'action positive, en s'engageant dans l'éducation civique et même en établissant des relations avec des innovateurs et des partenaires de développement qui peuvent soutenir les solutions sur mesure nécessaires à l'inclusion financière et à l'autonomisation des femmes. Concrètement, les gouvernements africains doivent mettre en place des politiques et des mesures complémentaires ciblées qui aident les femmes à surmonter les contraintes d'accès au financement, ainsi qu'aux informations et aux réseaux du marché.

Des programmes spéciaux, notamment des formations ciblées sur l'entrepreneuriat, la gestion d'entreprise et la technologie,

l'alphabétisation financière, la planification financière, l'investissement et le renforcement des capacités, en particulier pour les femmes propriétaires de petites entreprises. L'Union africaine ne peut pas faire cela toute seule. Nous avons besoin de toutes les mains sur le pont. Nous avons également besoin que les sociétés civiles et les organes féminins se joignent à cet appel pour nous permettre de respecter les engagements en matière d'égalité et d'autonomisation des femmes.

Le rapport sur la "Situation du genre et du développement en Afrique" montre des progrès louables de la part des États membres en termes de parité entre les sexes, comment cela a-t-il fait une différence tangible pour les femmes et les filles ?

Nous sommes très encouragés par les progrès réalisés par les États membres en matière de parité, d'égalité et d'autonomisation des femmes et des hommes, qui témoignent d'un grand engagement envers les politiques et les cadres qu'ils ont adoptés au niveau continental. En fait, le fait de voir nos États africains parmi les dix premiers au niveau mondial en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation montre que les efforts déployés par nos femmes et nos filles au fil des ans ont porté leurs fruits. Cela dit, il est nécessaire d'intensifier les actions en vue de la ratification universelle de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits des femmes en Afrique, plus connue sous le nom de protocole de Maputo, et au-delà, nous disons que nous avons besoin de voir plus d'actions dans la pleine mise en œuvre des engagements que nous avons pris pour faire progresser le bien-être des femmes et des

filles sur le continent. À ce jour, quarante-deux (42) des cinquante-cinq (55) États membres ont ratifié le protocole de Maputo sur les droits des femmes, et notre appel aux treize (13) restants est de ratifier le protocole de Maputo car nous avons dépassé l'année 2020, qui était l'année où tous les États membres ont convenu d'avoir une ratification universelle du protocole.

Pour l'UA, il ne s'agit pas seulement de chiffres, ces politiques et cadres ont été essentiels une fois intégrés dans les politiques nationales, car c'est à partir de là que nous pouvons assurer un suivi et une évaluation efficaces des actions progressives en faveur des femmes et des filles de ce continent. Cela se manifeste de diverses manières, qu'il s'agisse de l'allocation de ressources aux questions de genre, de l'inclusion des femmes aux postes de haut niveau, de l'accès à une éducation de qualité pour les filles, de l'expansion des opportunités commerciales et d'un environnement de travail favorable pour les femmes et les jeunes filles, etc.

Quelles ont été les principales étapes franchies par les femmes au cours de la précédente décennie ?

La Décennie de la Femme Africaine (DVFA) 2010-2020 sur l'approche de base de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a été une décennie très importante pour les femmes de ce continent car il s'agissait d'un moment crucial pour faire avancer l'égalité des sexes en accélérant la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux convenus, en particulier ceux de Dakar, de Pékin et les décisions de l'Assemblée de l'UA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des

femmes (GEWE). La DVFA avait 10 thèmes, qui ont été mis en œuvre sur une base annuelle grâce au soutien financier du Fonds pour les femmes africaines (FAW).

Le Fonds pour les femmes africaines (FAW), créé en 2010 et transformé en Fonds fiduciaire pour les femmes africaines, est le véhicule mobilisateur par lequel les ressources nationales sont mises en commun au niveau continental. La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA s'est engagée à investir 1% des contributions annuelles des États membres au budget de l'UA (sur la base des contributions effectivement reçues) dans l'AU-FAW. L'AU-FAW soutient les projets de base soumis par les États membres et les organisations de la société civile (OSC) dans le cadre des thèmes de l'AWD.

La DTA a été mise en œuvre en deux phases : 2010 à 2015 et 2016 à 2020. Un rapport de mise à jour à mi-parcours a été lancé en 2016, contenant les expériences de vingt-deux (22) États membres de l'UA et soulignant les progrès réalisés par les États membres dans l'établissement de mécanismes législatifs, politiques, administratifs et institutionnels dans la mise en œuvre de l'AWD au niveau national. Cependant, malgré ces réalisations, certains défis ont été rencontrés au cours de cette période tels que la résistance à la notion d'égalité des sexes, l'existence d'inégalités dans les lois nationales, le financement inadéquat des programmes d'égalité des sexes, la faible représentation des femmes en politique et dans les espaces publics de prise de décision, l'augmentation de la propagation du VIH/SIDA et des violences sexuelles.

Union Africaine  20 ANS

ANNEE DE LA NUTRITION

2022 

Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire sur le continent africain :

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socioéconomique et du capital humain

Un village devient une ville quand le prix de la tomate se négocie avant qu'elle atteigne le ventre

Mantaranjot Mangat



#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

LIBÉRER LE POTENTIEL DES FEMMES AFRICAINES GRÂCE À LA ZLECAF

Pendant des décennies, les femmes africaines ont été piégées dans des cycles de pauvreté en raison de plusieurs facteurs sous-jacents, notamment un accès inégal à l'éducation, aux facteurs de production et aux facilités commerciales, des technologies d'économie du travail inéquitables, un travail sous-payé ou non rémunéré, des pratiques culturelles néfastes et une protection juridique limitée contre les pratiques d'inégalité entre les sexes ancrées dans la société.

Pour briser le cycle de la pauvreté et des inégalités, l'Union africaine continue de plaider en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de cadres juridiques qui créeront un plus large éventail d'opportunités pour les femmes, qui conduiront à leur autonomisation économique aux niveaux national et régional et qui garantiront que le développement envisagé pour l'Afrique est inclusif et durable.

Avec le lancement des échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en janvier 2021, les attentes sont élevées en ce qui concerne les perspectives commerciales élargies pour les entreprises dirigées par des femmes, qui permettront aux femmes africaines de développer leurs activités, de la micro-entreprise à la macro-entreprise. L'accord établissant la ZLECAf reconnaît la nécessité de construire et



**Directrice
Général
de Dignity,
Salma Salifu,
Accra Ghana,
Image ©
Dominic
Chavez/World
Bank**

d'améliorer la capacité d'exportation des fournisseurs de services formels et informels, en accordant une attention particulière aux micro, petites et moyennes entreprises auxquelles participent activement les femmes et les jeunes. En outre, les protocoles de la ZLECAf sur le commerce des biens, le commerce des services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et la politique de concurrence fournissent des lignes directrices claires pour garantir la protection des entreprises émergentes et des industries naissantes, donnant ainsi un élan aux objectifs de l'Agenda 2063 en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de développement des jeunes.

Grâce à la ZLECAf, les entreprises informelles et les micro et petites entreprises seront intégrées aux marchés continentaux, ce qui permettra de briser les barrières que ces entreprises rencontrent constamment lorsqu'elles tentent de pénétrer des marchés régionaux et étrangers plus avancés.

Grâce à la ZLECAf, les femmes qui, selon les estimations, représentent 70 % du commerce transfrontalier informel en Afrique, seront bien placées pour exploiter

les destinations d'exportation régionales et utiliser les marchés régionaux comme tremplins pour se développer sur les marchés étrangers. En réduisant les droits de douane et en simplifiant les régimes commerciaux pour les petits commerçants, la ZLECAf rend plus abordable pour les commerçants informels le fait d'opérer par le biais de canaux formels, qui offrent une meilleure protection en s'attaquant aux vulnérabilités que rencontrent souvent les femmes dans le commerce transfrontalier, comme le harcèlement, la violence, la confiscation des biens et même l'emprisonnement. Grâce à des efforts délibérés pour intégrer les entreprises informelles dans la structure commerciale continentale plus large, les défis liés à la précision des données seront également relevés, afin de saisir et de refléter de manière adéquate les activités commerciales des femmes dans les systèmes comptables nationaux et les bases de données statistiques régionales.


La ZLECAf devrait améliorer la compétitivité, promouvoir le développement industriel par la diversification et le développement de la chaîne de valeur régionale, et favoriser le développement socio-économique durable et la transformation structurelle. Les petites et moyennes entreprises bénéficieront de moyens plus faciles pour fournir des intrants aux grandes entreprises régionales, qui exportent ensuite vers les marchés étrangers. Par exemple, les femmes peuvent bénéficier d'initiatives visant à connecter les entreprises agricoles dirigées

Le passage prospectif des micro-entreprises aux macro-entreprises pour les femmes ne sera pas spontané et les avantages attendus pour les femmes doivent être tempérés par le réalisme et l'engagement à relever les défis existants auxquels les femmes sont souvent confrontées

par des femmes aux marchés alimentaires d'exportation. Au niveau régional, il existe des exemples pratiques tels que le régime commercial préférentiel de l'Union douanière d'Afrique australe où, avant d'exporter des



voitures à l'étranger, les grands constructeurs automobiles d'Afrique du Sud s'approvisionnent en intrants, notamment en cuir pour les sièges au Botswana et en tissus au Lesotho, ce qui renforce le concept de valeur ajoutée et stimule la fabrication et l'industrialisation locales. Répliquée au niveau continental, la ZLECAf permettra aux femmes de bénéficier davantage du commerce intra-africain. Si l'on ajoute à cela les efforts parallèles de l'Union africaine pour accroître les compétences dans les domaines de la science et de la technologie, de l'économie bleue, des infrastructures, de l'industrie manufacturière et de la croissance élevée, l'Afrique est en bonne voie pour réaliser l'aspiration 6 de l'Agenda 2063, qui appelle à "une Afrique dont le développement est guidé par l'homme, en s'appuyant sur le potentiel du peuple africain, en particulier des femmes et des jeunes, et en prenant soin des enfants". En outre, l'aspiration 6 sous-tend l'autonomisation économique des femmes africaines, où les femmes sont pleinement autonomes dans tous les domaines et où les femmes auront le droit de posséder et de gérer des entreprises, contribuant ainsi de manière significative aux initiatives d'innovation et d'entrepreneuriat sur le continent. En outre, le premier pilier de la stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) souligne la nécessité de l'autonomisation économique des femmes et de l'optimisation des résultats et des opportunités économiques (résultat 1.2), pour les femmes et pour construire "L'Afrique que nous voulons", comme prévu dans l'Agenda 2063.

 **Le centre de formation professionnelle de Windhoek, à Khomasdal, est un centre de formation pour les artisans. Kapolo Leena et Metha Goaseb, deux étudiantes, espèrent ouvrir un jour leur propre atelier.**
Image © John Hogg / World Bank

Les experts en commerce et les défenseurs de l'égalité des sexes ont toutefois mis en garde contre le fait que le passage prospectif des opportunités commerciales microéconomiques aux opportunités macroéconomiques pour les femmes ne sera pas spontané et que les avantages attendus pour les femmes doivent être tempérés par le réalisme et l'engagement à relever certains des défis existants auxquels les femmes sont souvent confrontées. Le "Rapport sur l'avenir de la ZLECAf pour les

femmes et les jeunes" (rapport d'avenir sur la mise en œuvre de la ZLECAf pour les femmes et les jeunes) identifie ces défis comme évoluant autour des droits de propriété limités des agricultrices, ce qui conduit à de faibles niveaux d'investissement et limite le plein potentiel de la croissance basée sur les exportations. De même, les femmes et les jeunes peuvent être limités dans leurs gains dans l'agriculture en raison des obstacles à l'accès au financement, aux ressources productives et aux autres actifs. Ceci, en plus des flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers des opérations d'exportation à haute productivité et mieux établies pour profiter des économies d'échelle, peut élargir l'écart de revenu entre les sexes. En l'absence de politiques nationales complémentaires, l'écart salarial entre les hommes et les femmes peut être utilisé pour stimuler la compétitivité des exportations et maintenir les femmes dans des activités et des secteurs peu productifs qui peuvent également être menacés d'automatisation. Le rapport recommande donc de promouvoir les femmes en tant que "réalisatrices" plutôt que "sources" d'avantages concurrentiels commerciaux. Ces questions pourraient être abordées et articulées dans le protocole proposé sur les femmes dans le commerce afin de garantir que les femmes africaines du continent et de la diaspora soient au centre de la ZLECAf.

Au fur et à mesure que les négociations nationales sur la ZLECAf se poursuivent, on s'attend à ce que les questions pertinentes pour assurer un commerce

sans faille soient abordées, comme les négociations sur le commerce électronique spécifiques aux aspects opérationnels du commerce électronique et à l'utilisation des outils numériques, qui comprennent : la protection des données, la portabilité, la sécurité et la confidentialité ; les flux de données transfrontaliers et les dispositions relatives à la localisation des données ; les lois coordonnées sur la cybercriminalité ; et l'harmonisation des lois pour la taxation du commerce électronique transfrontalier.

Bien que la ZLECAf soit un accord continental, sa mise en œuvre se fera principalement au niveau national. Par conséquent, l'accord doit être traduit et contextualisé dans les réalités nationales. Ces réalités nationales doivent tenir compte des besoins des femmes et faire en sorte que les femmes dirigent les négociations, dans le cadre de la réalisation de l'égalité et de l'inclusion des sexes.

La ZLECAf est également un catalyseur pour les femmes suite à la déclaration de la nouvelle Décennie de l'inclusion

financière et économique des femmes pour les années 2020 à 2030. Dans cette déclaration, les dirigeants africains se sont engagés à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes dans le développement durable aux niveaux national, régional et continental. Le potentiel exponentiel du continent ne sera pas réalisé dans le vide, mais grâce à des politiques économiques sensibles à la dimension de genre, à un environnement commercial sain et à un engagement politique axé sur l'intégration de la dimension de genre dans les stratégies nationales de la ZLECAf. L'aspect de l'inclusion financière permettra aux femmes, qui sont généralement exclues du secteur financier formel en raison de leur niveau et de la volatilité de leurs revenus, de leur localisation, de leur type d'activité ou de leur niveau d'éducation financière, de bénéficier de services financiers renforcés et d'un renforcement des capacités. Cela sera particulièrement utile pour les femmes vivant dans les zones rurales et les établissements urbains informels, afin qu'elles puissent

La ZLECAf est également un catalyseur pour les femmes suite à la Déclaration 2020 à 2030 comme nouvelle Décennie pour l'inclusion Financière et Economique des Femmes. Les dirigeants Africains se sont engagés à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes dans le cadre du développement durable.

Scanner pour en savoir plus sur le travail du secrétariat de la ZLECAf



accéder à la technologie et l'utiliser pour accroître leur productivité dans tous les secteurs industriels et bénéficier de produits financiers sur mesure, tels que l'utilisation d'applications d'argent mobile comme outil pour élargir l'accès aux services bancaires et financiers qui répondent au besoin de moyens formels et fiables pour épargner, accéder et emprunter de l'argent. Corrélativement, le Fonds de l'Union africaine pour les femmes africaines (FAW) est en train d'être converti en un Fonds fiduciaire pour les femmes africaines (TFAW) et il fera partie des solutions concrètes qui seront mises à la disposition des femmes pour réaliser la justice économique et l'inclusion financière.

Ce faisant, les efforts seront alignés sur la stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) et sur la Charte africaine des droits de la femme en Afrique, qui préconisent l'inclusion des femmes dans le programme de développement de l'Afrique et reconnaissent que l'égalité des sexes est un droit humain fondamental et fait partie intégrante de l'intégration régionale, de la croissance économique et du développement social.

Mise en œuvre des **STRATEGIES SENSIBLES AU GENRE** pour combattre la **COVID-19** en Afrique

Les États membres doivent s'engager à garantir la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et à faire en sorte que la pandémie de COVID-19 n'aggrave pas en fin de compte d'autres domaines de vulnérabilité pour les femmes et les filles, notamment la santé reproductive des femmes, les mariages d'enfants et la violence domestique

L'année 2020 a été marquée par les pleins effets de la pandémie mondiale Covid-19, qui a touché un monde non préparé à faire face aux perturbations qu'elle a entraînées, changeant radicalement la vie des gens partout dans le monde et des générations à venir. En Afrique, comme ailleurs, les communautés et les nations se sont unies pour s'adapter à la nouvelle réalité de la Covid-19. L'expérience acquise lors de la gestion d'autres urgences majeures en matière de santé publique, comme Ebola, a servi de base au déploiement rapide de mesures préventives.

Cependant, comme on l'a vu par le passé, les groupes vulnérables ont dû supporter un fardeau plus lourd en raison de l'impact économique et social des fermetures de Covid-19 et de l'accès insuffisant à

des installations de soins de santé adéquates. Les femmes et les jeunes filles d'Afrique constituent l'un des groupes les plus vulnérables touchés par le Covid-19 et les fermetures imposées ont entraîné une augmentation sans précédent de la violence fondée sur le sexe (VFS), également appelée pandémie de l'ombre. La perte de revenus n'a pas seulement réduit à néant les gains économiques réalisés par les femmes dans un passé récent ; la fermeture des établissements d'enseignement a perturbé les possibilités d'éducation des filles sur tout le continent, qui ont à leur tour été victimes de pratiques traditionnelles néfastes. La violence liée au sexe a ébranlé et continue d'éroder le tissu socio-économique de nombreuses communautés en Afrique. Statistiquement, les femmes et les filles vivant dans des conditions économiques défavorables sont plus susceptibles de subir des violences liées au genre. Avec l'émergence de COVID-19, on a constaté une augmentation des cas de viols, de grossesses non planifiées (en particulier chez les adolescentes), de mariages précoces et forcés, de mutilations génitales féminines (MGF) et d'abus sexuels. De même, avec les restrictions imposées par COVID-19, l'accès aux établissements de santé est devenu de plus en plus difficile en raison du nombre écrasant de patients par rapport au personnel médical et aux établissements de santé disponibles. En substance, l'impact de la pandémie a entraîné la paralysie des économies, des systèmes de santé et de

l'éducation.

Les pays africains doivent comprendre la gravité de la situation dans leurs États respectifs et s'efforcer d'atténuer l'impact négatif de la pandémie sur la vie des femmes et des filles africaines. Compte tenu de la

En conséquence, les réponses sexospécifiques au COVID-19 n'ont pas été mises en œuvre dans les actions des États, les gouvernements africains étant mal équipés pour créer des politiques de rétablissement à long terme afin d'alléger l'impact du fardeau de la pandémie sur les femmes

L'impact de la COVID-19 sur les femmes est multidimensionnel et, par conséquent, les réponses doivent être appropriées pour répondre aux différentes et multiples façons dont les femmes peuvent être affectées

présence de la pandémie fantôme et de son impact sur les femmes et les filles, il est primordial que les gouvernements africains adoptent une approche sensible au genre dans la lutte contre le COVID-19. Cette approche nécessite que les États membres s'engagent à garantir la parité des sexes et l'autonomisation des femmes et que la pandémie de COVID-19 n'aggrave pas en fin de compte d'autres domaines de vulnérabilité pour les femmes et les filles, notamment la santé reproductive des femmes, les mariages d'enfants et la violence¹ domestique.

En Afrique, malgré l'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes et les filles, de nombreuses données et rapports sur le COVID-19 déforment et minimisent encore plus l'effet sur les femmes et les filles².

et les filles. Compte tenu de la situation, "il est crucial que les décideurs investissent dans des données ventilées par sexe pour élaborer des réponses qui reflètent et traitent les diverses manières dont les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie en cours³". La stratégie et la feuille de route COVID-19 de l'Union africaine sur l'intégration du genre et l'inclusion des femmes, un projet de collaboration lancé par la Direction des femmes, du genre et de la jeunesse (WGJD) et l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) existe en tant qu'outil pour aider à informer les interventions sur un continent et au niveaux régional et communautaire. Ce projet a été initié suite à la réunion des ministres africains en charge du genre et des affaires féminines qui

¹Under Siege: impact of COVID-19 in Girls in Africa (<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Under%20Siege-Impact%20of%20COVID-19%20on%20Girls%20in%20Africa.pdf>)

²African Union Guidelines on Responsive Responses to COVID-19 (https://au.int/sites/default/files/documents/38617-doc-gewe_and_covid_19_eng.pdf)

³Webinaire de sensibilisation à la COVID19 de l'ECOSOCC (https://www.afdb.org/sites/default/files/2020/07/16/civil_society_vs_covid_19-first_series_report.pdf)

⁴Lignes directrices de l'Union africaine sur Réponses sensibles au genre à la COVID-19 (<https://au.int/en/documents/20200603/au-guidelines-gender-responsive-responses-covid-19>)

s'est tenue le 12 mai 2020.

En juin 2020, les Lignes directrices de l'Union africaine sur les réponses sensibles au genre au COVID-19 ont été élaborées et mises en œuvre. Ces directives ont été élaborées conformément à l'Agenda 2063 et à l'engagement de l'UA en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes (GEWE). L'objectif principal de ces directives est d'aider les États membres à aborder, gérer, répondre et se remettre de COVID-19, les priorités GEWE guidant ces efforts. Parmi les approches mises en avant pour incorporer le GEWE dans la lutte contre COVID-19, citons : l'intégration et la prise en compte du genre, les données ventilées par sexe, la budgétisation sensible au genre et l'application des engagements existants en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Les lignes directrices fournissent aux États membres un plan directeur sur la manière de retrouver et de conserver la stabilité socio-économique pour les femmes et les filles. S'ils sont correctement mis en œuvre, les États membres africains ont la possibilité de remédier à l'instabilité de l'économie, de l'alimentation et de l'agriculture, des soins de santé, de l'éducation, de la paix et de la sécurité et d'autres aspects de leurs tissus socio-économiques et politiques respectifs qui ont été lourdement affectés par le COVID-19.

L'intégration de la dimension de genre est une priorité pour l'Union africaine dans son approche de la réponse à la pandémie. L'Union africaine travaille sur un rapport qui comprendra les approches nécessaires à l'évaluation de l'impact des réponses au



Scanner pour télécharger
Lignes directrices de l'UA sur
Réponses sensibles au genre
à la COVID-19



COVID-19 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la sensibilisation des citoyens africains en démontrant la nécessité d'intégrer la dimension de genre dans la lutte contre l'impact du COVID-19 sur les femmes et les filles. Le rapport comprendra une consultation de la société civile afin de s'assurer que les conclusions intègrent les voix des citoyens africains. Le rapport fournira des recommandations aux États membres sur les interventions concrètes qui peuvent être mises en œuvre dans les politiques et les pratiques dans des secteurs tels que l'économie, la santé et l'éducation, afin de garantir des réponses à la COVID-19 qui tiennent compte du genre.

Si les gouvernements africains mettent en œuvre et adhèrent aux lignes directrices, aux rapports et aux cadres et les renforcent par des instruments juridiques, les décideurs politiques seront non seulement bien informés, mais aussi équipés des bons outils pour garantir un avenir égalitaire aux femmes et aux filles.

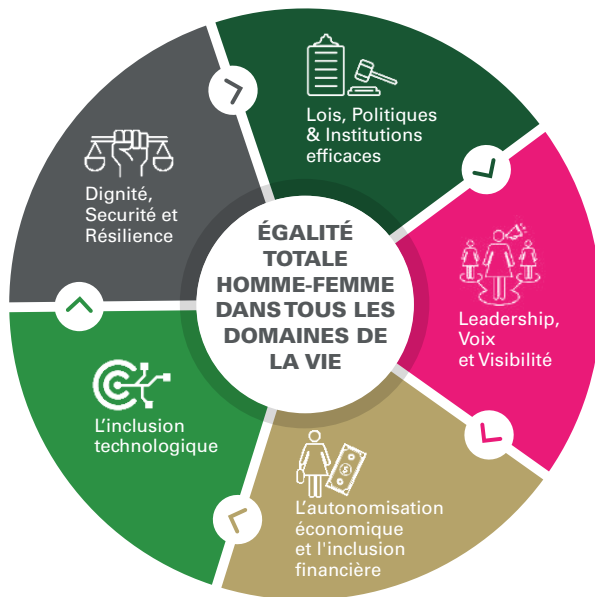
La parité des sexes: Une condition préalable à la vision de l'Agenda 2063 de l'Afrique

La parité entre les sexes peut être définie comme la mesure statistique

fournissant une valeur numérique des hommes et des femmes afin de garantir que chaque sexe est représenté de manière égale ; et que les femmes et les hommes ont accès aux mêmes opportunités et droits, et que les femmes et les hommes contribuent de manière égale à toutes les dimensions de la vie, que ce soit dans le domaine privé ou public.

L'Union africaine (UA) se consacre à la réalisation de la parité hommes-femmes, qui est l'un des domaines prioritaires de l'UA et la pierre angulaire d'un développement socio-économique inclusif et durable. La parité entre les sexes est inscrite dans plusieurs cadres juridiques et politiques clés, notamment le Protocole de Maputo sur les droits des femmes, la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (SDGEA) et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ACDEG).

Depuis son adoption en 2003, le Protocole à la Charte



africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo) reste l'un des instruments juridiques les plus progressistes qui proposent un ensemble complet de droits humains pour les femmes africaines. Le Protocole de Maputo a contribué à modifier la trajectoire de la promotion et de la protection des droits humains des femmes en Afrique. L'article 2 du protocole, intitulé "**Élimination de la discrimination à l'égard des femmes**", intègre spécifiquement le concept de parité entre les sexes, qui stipule que les États parties doivent combattre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par des mesures législatives,

Cette campagne m'a ouvert les yeux car je pensais que la parité des sexes visait à chasser tous les hommes de l'UA, alors qu'en fait, il ne s'agit pas du personnel de l'UA

institutionnelles et autres appropriées.

En outre, pour renforcer davantage la parité entre les sexes au sein de l'Union africaine, la Direction des femmes, du genre et de la jeunesse (WGYD) a lancé une campagne intitulée "**Représentation équitable, qualité accrue**". Cette campagne a permis de fournir des informations et de promouvoir l'engagement sur les questions clés soulignées dans le projet de parité de genre 2025.

La campagne "**Représentation équitable, qualité renforcée**" a présenté une ventilation de la représentation numérique des hommes et des femmes dans l'organisation et a fourni des mises à jour et des réalisations du projet de parité entre les sexes, en identifiant les opportunités et les responsabilités des principales parties prenantes dans la réalisation de la parité entre les sexes, ainsi qu'une évaluation de la façon dont les États membres de l'UA mettent en œuvre le projet de parité entre les sexes à différents niveaux.

Cette campagne a renforcé la sensibilisation à la parité entre les sexes et à sa pertinence pour atteindre les objectifs de développement de l'UA, tels qu'ils sont résumés dans l'Agenda 2063 ; en particulier, elle a permis d'établir une compréhension commune et une appropriation individuelle et collective de la mise en œuvre de la parité entre les sexes sur le lieu de travail, d'encourager le personnel à adopter la parité entre les sexes, de voir sa proposition de valeur et de motiver les femmes et les jeunes de l'UA à considérer l'organisation comme un employeur de choix.

Il est important de noter que si des écarts entre les sexes subsistent dans la plupart des organes de l'Union africaine, au niveau de la direction de la Commission de l'UA, la parité entre les sexes est de 50/50. Il en va de même pour l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD) et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). En outre, 53 % du personnel est féminin.

Dans sa feuille de route pour la mise en œuvre de la parité hommes-femmes d'ici à 2025, la Commission de l'UA prévoit la réalisation des activités suivantes:

- L'intégration complète de la parité entre les sexes dans le règlement et le statut du personnel de l'UA et dans le code d'éthique afin de garantir l'inclusion de mesures spécifiques pour la parité entre les sexes. Cela permettrait de garantir l'existence de directives relatives à la parité sur le lieu de travail.
- Appliquer des mesures administratives et punitives pour lutter contre le harcèlement sur le lieu de travail.
- Veiller à ce que des systèmes administratifs favorables à l'égalité des sexes soient mis en place et permettent

le développement des capacités des femmes. Cela comprendrait également des processus de ressources humaines ciblés et l'élaboration d'un système de quotas tenant compte de la dimension de genre pour l'Union Africaine.

- S'engager dans des actions de sensibilisation ciblées pour encourager davantage de femmes à postuler aux opportunités offertes par l'Union africaine.
- Développer un concept pour rendre opérationnel un système de mentorat, en particulier pour les jeunes femmes.
- Employer un mécanisme efficace de mobilisation des ressources et une planification axée sur les résultats.
- Assurer un système de suivi et d'évaluation fonctionnel qui permettrait également de documenter les raisons des départs et des refus de prendre des postes au sein de l'UA.
- Établir une plateforme/un groupe de femmes prêtes à aider les nouvelles employées à s'installer à Addis à leur arrivée.
- Élaborer et mettre à disposition un guide de l'Éthiopie pour les expatriés, où aller et où trouver ce qu'il faut.
- Évaluez les éléments de l'accord du pays hôte qui limiteraient la capacité des femmes à rejoindre l'UA.

Si les progrès réalisés au sein de l'UA en matière d'autonomisation et d'égalité des femmes au cours des deux dernières années doivent être célébrés, seule la mise en œuvre réussie des activités susmentionnées permettra à l'Union d'atteindre la parité totale entre les sexes d'ici 2025.



 **Scanner pour télécharger la stratégie de l'UA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**



La Convention de l'Union africaine et les cadres juridiques visent à briser le cycle de la violence à l'égard des femmes et des filles

En Afrique, les formes les plus répandues de violence à l'égard des femmes et des filles (VFF) signalées et documentées comprennent, entre autres, la violence à l'égard du partenaire intime (IPV), qui se manifeste par des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime ; les mutilations génitales féminines (MGF), qui sont une pratique culturelle courante dans certaines régions d'Afrique ; les mariages précoces d'enfants et les mariages forcés, qui contraignent les filles de moins de 18 ans à se marier, ainsi que la violence sexuelle dans les conflits, qui comprend le viol, l'agression sexuelle accompagnée d'une agression physique violente, l'enlèvement, l'esclavage sexuel et la prostitution forcée dans les situations de conflit.

La persistance de la violence à l'égard des femmes en Afrique est principalement associée aux relations de pouvoir entre les sexes, reflétées par des normes sociales bien établies et communément attribuées et acceptées, ancrées dans des systèmes patriarcaux caractérisés par la domination masculine, la distribution inégale des ressources et du pouvoir, combinée à des institutions

sociales qui soutiennent l'inégalité entre les sexes. Ces normes, au nom de la culture, dictent des comportements et des attitudes qui perpétuent les stéréotypes, lesquels constituent les obstacles les plus importants à l'élimination et à la prévention des violences faites aux femmes. La pauvreté et le manque de revenus et de biens ajoutent à la vulnérabilité des femmes à la violence.

Les données sur le genre montrent une exacerbation des inégalités entre les sexes dans le cadre de COVID-19, ce qui expose les femmes et les filles à un risque accru de violence

Les droits des femmes à l'intégrité physique et psychologique sont souvent compromis lorsque les femmes sont soumises à la violence et à des violations, ce qui se produit souvent dans le contexte de la violence contre les femmes, des pratiques traditionnelles préjudiciables, des services de santé médiocres et de la violence sexuelle, y compris pendant les conflits armés. L'Union africaine (UA) considère la violence à l'égard des femmes et des filles comme l'un des principaux obstacles à la réalisation des droits fondamentaux des femmes, notamment le droit à la vie, à la dignité humaine, à la paix, à la justice et au développement socio-économique et politique.

En 2020, l'Afrique et le monde entier ont connu une augmentation sans précédent de la violence à l'égard



des femmes et des filles en raison du verrouillage et des restrictions de mouvement pour contenir la propagation de la pandémie de Covid-19. Qualifiée de "pandémie fantôme", on a estimé que pour une durée moyenne de verrouillage de trois (3) mois, il y aurait 15 millions de cas supplémentaires de VFF ; 31 millions pour une moyenne de six (6) mois ; 45 millions pour une moyenne de neuf (9) mois ; et 61 millions si la période moyenne de verrouillage se prolonge jusqu'à un (1) an. Sur le continent africain en particulier, les données sur le genre montrent des inégalités exacerbées entre les sexes dans le cadre de COVID-19, ce qui expose les femmes et les filles à un risque accru de VFF.

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a signalé une forte augmentation du nombre de cas de violence fondée sur le sexe (VFS). Les ministères responsables de l'égalité des sexes dans toute la région ont signalé une augmentation de 48 % des cas de violence sexiste signalés à la police ou par l'intermédiaire des lignes gratuites de lutte contre la violence sexiste. Au niveau national, les rapports officiels ont également montré qu'au cours de la première semaine de verrouillage de niveau 5, les services de police sud-africains ont reçu 2 320 plaintes pour violence sexiste, soit une augmentation de 37 % par rapport à la moyenne hebdomadaire des cas de VBG sud-africains signalés pour 2019. Le Liberia a enregistré une augmentation de 50 % des violences sexistes au cours du premier semestre 2020. Entre janvier et juin, plus

de 600 cas de viols ont été signalés. En Algérie, plusieurs cas de féminicides ont été commis depuis le début de 2020. Les incidents se sont multipliés dans le contexte de l'enfermement de COVID-19, un meurtre étant commis tous les trois à quatre jours.

De même, en République centrafricaine, un pic des blessures infligées aux femmes et aux enfants a été signalé à 69%, tandis que les viols ont été signalés à 27%, et les autres agressions à 45%. En Tunisie, la violence à l'égard des femmes et des filles a été multipliée par 9 pendant la période COVID-19. De mars à juin 2020, le service d'assistance téléphonique du ministère de la Condition féminine a reçu 11 361 appels. 87% d'entre eux concernaient des violences physiques contre les femmes et les filles.

À la suite de la fermeture des écoles, les inégalités entre les sexes se sont intensifiées, en particulier pour les filles et les adolescentes les plus pauvres, qui ont été confrontées à un risque accru de mariage précoce et forcé, d'abus sexuels et de grossesse non désirée. Au Kenya, par exemple, les données ont montré que dans la ville de

Lodwar, située à l'extrême nord du pays, les grossesses chez les adolescentes ont presque triplé pour atteindre 625 en juin-août 2020, contre 226 sur la même période en 2019. Au Malawi, il a été signalé qu'au moins 5 000 cas de grossesses chez les adolescentes dans le district de Phalombe, dans le sud de la nation, et plus de 500 filles ont été mariées à la suite de la pandémie. En Ouganda, au moins 4 300 grossesses d'adolescentes ont été enregistrées au cours des quatre premiers mois de la fermeture du COVID-19 par le ministère du Genre, du Travail et du Développement social. Ces statistiques reflètent les inégalités structurelles profondément enracinées qui alimentent et continuent d'alimenter un terrain fertile pour les violences faites aux femmes.

La Direction Femmes, Genre et Jeunesse (WGYD) de la Commission de l'Union africaine est chargée de diriger, d'orienter, de défendre et de coordonner les efforts de l'UA en matière d'égalité des sexes et de développement et de promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes. Elle est à l'avant-garde de l'élaboration du cadre de la Campagne de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, qui vise à accélérer la mise en œuvre des obligations convenues pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. La campagne s'articulera autour de trois piliers, à savoir la prévention, le plaidoyer et la mobilisation des ressources, ainsi que le développement des connaissances et

» Scan la
**Charte africaine
des droits de
l'homme et
des peuples
sur les droits
des femmes en
Afrique**



l'établissement de rapports, et sera ancrée dans l'Agenda 2063 de l'Afrique. Elle suivra une approche fondée sur les droits et le principe de "ne laisser personne de côté". La campagne viendra compléter d'autres initiatives existantes, telles que les campagnes visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines et au mariage des filles.

WGYD plaide également pour la mise en œuvre complète du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo). Ce protocole engage les États parties, entre autres, à adopter des mesures spécifiques pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, que ce soit dans les espaces publics ou privés, et à interdire les pratiques néfastes qui affectent négativement les droits humains des femmes et des filles. La violence contre les femmes est explicitement mentionnée à l'article 4, qui traite des droits à la vie, à l'intégrité et à la sécurité de la personne. Le protocole de Maputo relève un certain nombre de violations liées aux droits susmentionnés, notamment la protection des femmes contre la traite. Il souligne que les femmes doivent être protégées des expériences scientifiques menées sans leur consentement éclairé et invite les États parties à adopter et à appliquer des lois interdisant toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Les États sont également tenus d'allouer des ressources budgétaires suffisantes pour la mise en œuvre et le suivi des interventions visant à éradiquer la violence à l'égard des femmes.

L'article 5 du protocole de Maputo traite exclusivement de la protection des femmes contre les pratiques néfastes. Cet article interdit toutes les formes de MGF, de scarification et de médicalisation des MGF. Les États parties sont tenus d'éradiquer les éléments des croyances, stéréotypes et pratiques traditionnelles et culturelles qui exacerbent la violence à l'égard des femmes et de mettre fin à toutes les formes de pratiques néfastes qui affectent négativement les droits humains des femmes.

Apprenez-en davantage sur les stratégies et les instruments juridiques directeurs de l'Union africaine qui se concentrent sur la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de la vie en Afrique, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui traitent des questions liées aux droits des femmes et des filles, plaident pour leur protection et interdisent la violence et les pratiques préjudiciables et autres normes sociales qui privent les femmes et les filles de leur autonomie. Il s'agit notamment de la Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo), de la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (SDGEA) et de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

I Belong To Me (Je m'appartiens)



Scanner pour télécharger le livre



“*Belong To Me*” est un livre qui célèbre l’histoire et l’héritage africains en matière de droits humains des filles et des femmes et le chemin vers l’élimination des pratiques néfastes, des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants. Le livre a été présenté lors du 3e Sommet des filles africaines.

Le personnage principal est une jeune fille de 11 ans appelée Saleema, qui parcourt le continent en visitant les villes où les principales politiques africaines relatives aux droits des filles et des femmes ont été adoptées, afin de découvrir que sa voix et ses rêves ont une légitimité et un pouvoir.

Le livre explique, de manière simple et directe, des concepts tels que les droits des filles et des femmes, l’intégrité corporelle et l’autonomie corporelle. “*I Belong To Me*” explore le pouvoir du dialogue intergénérationnel panafricain et le rôle crucial joué par la communication et la collaboration au niveau de la famille et de la communauté afin de réaliser les aspirations de l’Agenda 2063 de l’Afrique.

Le livre a été écrit, illustré et relu par une équipe composée exclusivement de femmes africaines, issues de régions et de milieux différents, afin de garantir l’authenticité culturelle. L’histoire est ancrée dans la culture et les structures sociales

africaines et le livre est considéré comme un outil interactif et un déclencheur de conversation au niveau local.



MASCULINITÉ POSITIVE: PROMOUVOIR LA TOLÉRANCE ZÉRO A L'ÉGARD DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

En Afrique, les formes les plus courantes de violence documentée à l'égard des femmes et des filles (VAWG) comprennent, entre autres, la violence exercée par le partenaire intime (IPV), qui se manifeste par une violence physique, sexuelle, psychologique ou économique de la part d'un partenaire intime ; les mutilations génitales féminines (MGF), qui sont une pratique culturelle courante dans certaines régions d'Afrique ; La violence sexuelle dans les conflits et les situations humanitaires, qui comprend le viol, l'agression sexuelle accompagnée d'une agression physique violente, l'enlèvement, l'esclavage sexuel et la prostitution forcée dans les situations de conflit. Les femmes et les filles sont également confrontées au harcèlement et à la violence sexuels sur le lieu de travail, à l'école et dans d'autres espaces publics.

La persistance de la violence contre les femmes et les filles en Afrique (VAWG) est principalement associée aux relations de pouvoir entre les sexes, reflétées par des normes sociales bien établies et communément attribuées et acceptées,

ancrées dans des systèmes patriarcaux caractérisés par une distribution inégale des ressources et du pouvoir entre les hommes et les femmes, combinés à des institutions sociales qui soutiennent l'inégalité entre les sexes. Ces normes, au nom de la culture, dictent des comportements et des attitudes qui perpétuent les stéréotypes, lesquels constituent les obstacles les plus importants à l'élimination et à la prévention de la violence envers les femmes et ont un impact intergénérationnel.

Malgré les progrès et les programmes concertés entrepris à différents niveaux, la VEF reste une pandémie dévastatrice qui menace la vie des femmes et des filles et le développement national. Cela exige une action accélérée pour galvaniser tous

les secteurs de la société afin qu'ils participent activement aux efforts visant à éradiquer ce fléau. Les hommes occupant des postes à responsabilité ont donc un rôle clé à jouer pour influencer d'autres hommes à prévenir et éliminer la violence. De même, ils peuvent jouer un rôle clé en étant des modèles pour les garçons et les jeunes hommes, et en engageant d'autres hommes dans le leadership, afin de convenir de stratégies créatives et durables pour prévenir et mettre fin à la VFFG en

Les hommes qui occupent des postes de direction ont un rôle clé à jouer pour influencer les autres afin qu'ils préviennent et éliminent également la violence à l'égard des femmes et des filles. comme modèles pour les garçons et les jeunes hommes

Afrique.

Reconnaissant le niveau disproportionné de la responsabilité masculine dans la perpétuation de la violence à l'égard des femmes et des filles, l'Union africaine a lancé une campagne



« **De droite à gauche, au premier rang :**
S.E. Nana Akufo-Addo ; S.E. Faure Essozimna Gnassingbé Eyadéma ; S.E. Denis Sassou Nguesso ; S.E. Ellen Johnson Sirleaf ; S.E. Félix Antoine Tshisekedi ; S.E. Paul Kagame ; S.E. Macky Sall.
Rangée arrière : M. Ronald Lamola ; Madame Bineta Diop

de conflit et de post-conflit. Les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la "Déclaration de Kinshasa", exprimant leur préoccupation face à la persistance de la violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique, malgré l'engagement des États à éradiquer

sur la "masculinité positive" où les dirigeants masculins du continent se mobilisent pour soutenir et diriger les efforts visant à éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles sur le continent. L'objectif global de l'appel à l'action "Masculinité positive" est de mobiliser l'engagement et de galvaniser l'action des hommes dirigeants pour accélérer la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique dans tous les domaines et à tous les niveaux. À cet égard, une conférence historique des hommes sur la masculinité positive a été organisée en novembre 2021, par l'Union africaine et le Réseau des femmes africaines dirigeantes (AWLN), afin de mobiliser et de rallier les hommes et les garçons africains pour qu'ils soutiennent et conduisent les efforts visant à éradiquer la violence contre les femmes et les filles sur le continent.

Tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, la Conférence des hommes a obtenu l'engagement des chefs d'État et de gouvernement, du secteur privé, des chefs religieux et traditionnels, du monde universitaire, des sociétés civiles, des femmes et des jeunes, à accélérer la politique de tolérance zéro, la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles africaines, y compris la violence pendant les situations

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. Emmenés par les chefs d'État et de gouvernement de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Rwanda, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et du Togo, les dirigeants se sont engagés à veiller à ce que les politiques et mesures nécessaires soient mises en place par les États membres pour lutter contre toute forme d'impunité.

En février 2022, S.E. Felix Tshikese, président de la République démocratique du Congo et président de l'Union africaine en 2021, a été nommé par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement champion de l'Union africaine pour l'initiative sur la masculinité positive. L'Assemblée a souligné le dévouement et la diligence dont il a fait preuve en accompagnant et en soutenant les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et à lutter sans relâche contre la violence sexuelle fondée sur le genre. Le Cercle des Champions sera également créé pour faire progresser l'approche participative et intergénérationnelle qui engage toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, les chefs religieux et traditionnels, la société civile, les femmes leaders africaines et le secteur privé, afin d'amplifier l'appel à l'action pour mettre fin aux pratiques néfastes et discriminatoires dans les sociétés.

Pour guider les actions en faveur de la tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique, les dirigeants se sont engagés à adopter et à mettre en œuvre une Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles qui servira de cadre juridique pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique. Cette proclamation est en faveur de la Commission de

Scanner pour regarder les déclarations des leaders en Anglais



ou Français



**Les participants
à la conférence des
hommes, sous le
drapeau de S.E.
Ellen Johnson
Sirleaf ; Madame
Bineta Diop et
Michelle Ndiaye**



l'UA pour lancer le processus de négociation d'une Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence contre les femmes et les filles. La Convention viendra compléter les instruments juridiques contraignants et non contraignants existants sur la VEFG, tels que le Protocole de Maputo sur les droits des femmes et la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (SDGEA).

Le financement est tout aussi important dans la lutte contre les violences faites aux femmes. L'insuffisance persistante du financement des services visant à mettre fin aux violences faites aux femmes, tels que les lignes téléphoniques consultatives ou les lignes d'assistance gratuites, les abris ou les foyers pour les survivants, l'assistance juridique, les services de soins médicaux et le soutien psychologique, entrave les efforts déployés pour lutter contre ce fléau. Les États membres sont encouragés à augmenter rapidement les dépenses consacrées aux projets de prévention de la violence à l'égard des femmes si l'Afrique veut atteindre ses objectifs dans le cadre de l'Agenda 2063. Il serait donc prudent de mettre en place une initiative de financement multisectorielle à l'échelle du continent afin de coordonner les réponses nationales à la VEFG et de soutenir les femmes survivantes dans les situations de crise et de conflit. Cela nécessite l'alignement de tous les efforts existants afin de tirer parti de ce qui fonctionne et de combler les lacunes financières existantes.

En appelant les hommes à être des modèles pour les garçons comme base des valeurs fondamentales qui définissent les expressions positives de la masculinité sur le continent, les dirigeants se sont engagés à fournir les ressources nécessaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et ont appelé le secteur privé à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent également l'inclusion, l'autonomisation économique et financière de toutes les femmes et filles africaines,



**Scanner
pour en savoir
plus sur la
Conférence sur
la masculinité
positive et les
actions qui font
avancer l'appel
à prévenir et à
mettre fin à la
violence contre
les femmes et
les filles**

conformément aux objectifs de la nouvelle Décennie de la femme africaine sur l'inclusion financière et économique des femmes africaines 2020-2030. En outre, les dirigeants se sont engagés à soutenir la mise en œuvre de la carte de pointage et de l'indice du protocole de Maputo, récemment élaborés, en tant qu'outil permettant d'accélérer la réalisation des droits des femmes et des filles. Les dirigeants se sont engagés à assurer un suivi annuel de la mise en œuvre de la déclaration et de l'appel à l'action de Kinshasa, au début des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre.

Ces dernières années, plusieurs efforts ont démontré la volonté des dirigeants de s'attaquer au fléau de la violence contre les femmes et les filles. Par exemple, les États membres de la région de l'Afrique de l'Est, notamment l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, la Tanzanie et l'Ouganda ont adopté en avril 2019 une déclaration régionale sur l'élimination des mutilations génitales féminines transfrontalières et un plan d'action régional chiffré pour mettre fin aux mutilations génitales féminines transfrontalières (2019 - 2024).

**La production
alimentaire doit
conduire à la
sécurité
alimentaire et à
une meilleure
nutrition**

**ANNEE DE LA
NUTRITION**

2022 

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

L'INITIATIVE "1 MILLION D'ICI 2021" TRANSFORME LA VIE DE PLUS DE 8 MILLIONS DE JEUNES EN AFRIQUE



Selon les estimations, la population jeune de l'Afrique atteindra 1,6 milliard de personnes d'ici 2030 ; ce nombre devrait passer à 2,4 milliards en 2063. Cette croissance exponentielle est l'occasion d'exploiter le dividende démographique en investissant dans la jeunesse. Le rythme, la profondeur et la portée du développement de l'Afrique dépendent de la façon dont sa jeunesse est nourrie, déployée et utilisée. En 2019, le président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, a lancé l'initiative "1 million d'ici 2021" pour encourager les investissements dans la jeunesse africaine à travers les "4 E" : Éducation, Emploi, Entrepreneuriat et Engagement.

Depuis son lancement, l'initiative "1 million d'ici 2021" a dépassé ses objectifs, l'AUC ayant offert des opportunités à 8 774 852 jeunes.

EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- **La boîte à outils de l'UA pour le développement et l'autonomisation des jeunes a**

été développée et propose des modules pour orienter et activer les jeunes afin de résoudre les défis de l'Afrique.

- **Promouvoir des systèmes éducatifs résilients** par des efforts de plaidoyer visant à transformer l'éducation en Afrique. Cela a conduit le Comité technique spécialisé (CTS) sur l'éducation, la science et la technologie (EST) à adopter le cadre DOTSS comme paquet minimum pour la transformation des systèmes éducatifs.

Le cadre du DOTSS appelle à l'action dans 05 domaines :

- Connectivité numérique et électrique de toutes les écoles
- L'apprentissage en ligne pour compléter l'apprentissage en classe
- Développement des enseignants axé sur les enseignants et le personnel soignant en tant que facilitateurs et motivateurs de l'apprentissage.
- Sécurité de l'apprentissage en ligne et hors ligne dans



Scanner pour télécharger le rapport "1 million d'ici 2021"

les salles de classe et les communautés

- Un apprentissage axé sur les compétences qui adopte une approche holistique à 360 degrés du développement des compétences en s'appuyant sur des éléments modulaires, notamment les compétences fondamentales.

- **Mise en œuvre de la réponse du secteur de l'éducation au COVID-19, y compris le lancement**, en partenariat avec HP Life, d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour les jeunes. Le programme fournit des outils d'apprentissage en ligne gratuits aux éducateurs et aux étudiants et aide les écoles et les universités à adopter des solutions d'apprentissage virtuel.

L'EMPLOI DES JEUNES

- **Le Programme du Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (CJV UA)**. Entre 2019 et 2020, 480 jeunes des États membres de l'UA se sont formés dans le cadre du programme CJVUA.
- **Bourse pour Jeunes Femmes dirigeantes d'Afrique (AYWLF)**. En novembre 2019, l'UA, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a lancé le programme de bourses pour jeunes femmes africaines dirigeantes. Dans le cadre de cette initiative, 20 jeunes femmes africaines de 20 pays ont été sélectionnées pour une bourse d'un an avec l'ONU dans 15 endroits du monde. Des plans sont en cours pour recruter 20 nouvelles boursières pour la deuxième cohorte du programme de bourses pour jeunes femmes africaines dirigeantes.
- **Programme de bourses d'études techniques de la CUA/GIZ** TLa bourse Tech de la CUA/GIZ a été lancée en septembre 2021 afin de déployer des innovateurs technologiques hautement compétents au sein de l'UA en tant que boursiers résidents. Les boursiers sont censés co-crée et construire des produits et processus innovants sur mesure

qui améliorent l'exécution du mandat de l'UA dans le contexte de la bonne gouvernance et de l'engagement des citoyens.

L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

- **Sommet de l'innovation inclusive en Afrique**: En septembre 2019, l'UA a accueilli le premier sommet africain sur l'innovation inclusive à Addis-Abeba, en Éthiopie, afin d'explorer les opportunités d'emploi émergentes à l'ère technologique et le rôle des technologies dans la création d'opportunités économiques pour les personnes à revenus faibles et moyens.
- **Le concours "Be A Changemaker Africa" (BCMA)** la été lancé en 2020 par l'UA en partenariat avec HP Life et Word Skills Initiative (WSI). Le concours a touché plus de 500 jeunes innovateurs et entrepreneurs en Afrique, et a fourni des sessions de mentorat et de coaching de trois mois, ainsi qu'un soutien financier pour accélérer la mise en œuvre des idées et des innovations.
- **Défi de l'innovation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)**. En novembre 2020, l'UA a lancé le défi d'innovation ZLECAf en collaboration avec le PNUD. Le défi a sélectionné 10 finalistes parmi plus de 400 candidatures en fonction du sexe, de la nationalité, du niveau d'éducation et de l'expérience professionnelle. L'initiative a fourni aux 10 jeunes entrepreneurs africains une formation et des compétences pour renforcer leurs capacités afin de leur permettre de participer avec succès à la ZLECAf.

- **100 000 Initiative pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME)** Lancé par la Commission de l'UA en partenariat avec l'Agence de développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD).
- **Enseignement et formation professionnels techniques agricoles (ATVET) lancé** par la CUA et l'AUDA-NEPAD. Le projet vise à donner aux jeunes femmes agripreneurs des compétences en matière de transformation agricole tout au long de la chaîne de valeur et de développement commercial.
- **L'initiative Goodwall** En 2020, l'UA s'est associée à l'UNICEF, à GenU et à Goodwall pour lancer la campagne "Better Together" et "Better Together Africa", une initiative visant à offrir une possibilité alternative "d'apprendre à apprendre" pendant la pandémie de COVID-19. L'initiative, dirigée par la Division de la jeunesse de la CUA, visait à offrir des possibilités d'apprentissage, de développement des compétences et d'expérience professionnelle à la jeunesse africaine, par le biais de défis hebdomadaires et de l'accréditation des résultats d'apprentissage.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Envoyé de l'Union Africaine pour la Jeunesse L'envoyé de la jeunesse de l'UA sert de représentant de la jeunesse africaine et défend ses intérêts au niveau continental dans le cadre de l'UA, notamment la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse, de la feuille de route sur le dividende démographique et de l'Agenda 2063 de l'Afrique. En 2019, Mme Aya Chebbi, de Tunisie, a été nommée par le président de



Mme. Chido Mpemba

Envoyé de l'Union Africaine pour la Jeunesse

la CUA. En novembre 2021, Mme Chido Mpemba du Zimbabwe a été nommée envoyée de la jeunesse.

Les Conversations menées par les jeunes

ont été initiées pour promouvoir l'engagement de la jeunesse africaine en leur donnant des plateformes pour s'engager avec les décideurs politiques et leurs pairs afin de prêter leurs voix pour aborder l'agenda de développement de l'Afrique et le rôle des jeunes dans la réalisation de l'Agenda 2063. Le Coin de la jeunesse de la CUA a été mis en place pour créer des espaces permettant aux jeunes d'avoir des conversations avec les dirigeants et les porteurs de devoirs. La série de Youth Corner comprend des webinaires, des podcasts et des dialogues intergénérationnels via des plateformes numériques / médias sociaux.

La Série en Ligne des Jeunes Professionnels Africains (YAPOS Talks)

a été mis en œuvre par l'UA afin de promouvoir et d'autonomiser les jeunes par la participation et la formation pour soutenir les objectifs de développement du capital humain

de l'Afrique. YAPOS Talks permet aux jeunes de participer à des contenus qui leur seront bénéfiques et enrichissants sur le plan professionnel.

L'initiative "Un million by 2021" a été conçue, élaborée et mise en œuvre en tant qu'initiative de partenariat public-privé-jeunesse. Le succès des différents programmes des États membres de l'UA et des CER a permis la mise en œuvre de l'initiative aux niveaux régional et national. En outre, divers partenaires de l'UA ont fourni un soutien technique, humain et financier pour assurer le succès de l'initiative, notamment la GIZ, les agences des Nations unies (UNICEF, PNUD), Generation Unlimited (GenU), Open Society Foundations, HP Life, entre autres.



« Scanner pour en savoir plus sur l'initiative "1 million by 2021" »

AFRIQUE SANS

FILTRE:

Remettre en question les stéréotypes et recadrer les récits sur l'Afrique



Les récits sont souvent décrits comme une collection ou un système d'histoires liées qui sont articulées et affinées au fil du temps pour représenter une idée ou une croyance centrale. Ces récits définissent à l'excès la perception et les attitudes générales, négatives ou positives, en particulier à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes qui en sont les stéréotypes.

En ce qui concerne l'Afrique, les récits dominants ont été largement ceux d'un continent brisé, d'un "continent noir" qui émerge lentement d'un long sommeil et qui lutte toujours pour se transformer. Ces récits ont influencé et continuent de définir la façon dont le monde réagit à l'Afrique et aux Africains, y compris les personnes d'origine africaine de la diaspora.

Africa No Filter (ANF) est l'une des organisations

du continent qui s'est donné pour mission de remettre en question les récits dominants et de tracer une nouvelle voie pour la façon dont l'Afrique se perçoit. L'organisation réunit diverses parties dans un partenariat et un travail de collaboration entre donateurs pour modifier les récits stéréotypés et nuisibles au sein de l'Afrique et à son sujet. Elle s'appuie sur la recherche, l'octroi de subventions, la création de communautés et le plaidoyer, l'objectif principal étant de créer une coalition solide et active de faiseurs de changements narratifs africains en soutenant les conteurs, en investissant dans des plateformes de diffusion et en menant des campagnes perturbatrices. En investissant de l'argent, du temps et de la voix dans la communauté des conteurs et des créateurs de contenu africains, ANF pense qu'avec le temps, nous verrons une augmentation des récits et des histoires qui reflètent un continent plus diversifié, dynamique et en évolution, par opposition au menu actuel des histoires qui s'attardent et prospèrent sur des histoires qui dépeignent la pauvreté, le mauvais leadership, la corruption, les conflits et les maladies. Dans son travail pour changer les récits sur **Investir dans la recherche**

ANF pense que pour changer les récits, il faut que les histoires soient basées sur des données et des preuves. L'organisation travaille avec des



Moky Makura

Directrice Exécutif, Afrique Sans Filtré



« Scanner pour en savoir plus sur le travail d'Afrique Sans Filtré et télécharger leurs rapports

chercheurs universitaires de tout le continent qui interrogent les récits africains sur un certain nombre de plateformes et de thèmes, de la restitution de l'art africain à la représentation dans la couverture médiatique de problèmes mondiaux tels que la pandémie de Covid-19. Des données sont également collectées par le biais d'analyses documentaires, de médias sociaux et de rapports analytiques de moteurs de recherche pour évaluer ce que les Africains pensent. Parmi les résultats notables, citons le rapport novateur sur la couverture de l'Afrique par les médias africains, qui met en lumière le rôle des médias africains dans la définition des récits sur le continent et ses habitants ; le rapport One Africa, une étude menée dans neuf pays africains pour évaluer le sentiment des jeunes sur le panafricanisme et l'intégration continentale, qui servira de référence pour lancer une étude plus large sur les récits des jeunes sur l'Afrique ; le rapport Business in Africa Narrative, qui vise à déterminer comment l'Afrique est perçue comme une destination pour les affaires et les investissements.

Investir dans les conteurs africains

ANF a mis en place plusieurs subventions de soutien aux projets et aux opérations, dont le Kekere Storytellers Fund, afin de financer des conteurs créatifs et innovants dans les médias et les arts. L'un d'entre eux est Bird, la première agence de narration numérique d'Afrique, qui s'attaque aux médias traditionnels et bouleverse la manière dont les salles de presse africaines dépeignent le continent.

Construire une Communauté

ANF reconnaît que les conteurs ont besoin de plus que de simples fonds. Ils doivent avoir accès aux marchés et aux réseaux. ANF s'efforce de créer les liens qui relieront les conteurs à un écosystème d'information et commercial plus large qui crée des opportunités, amplifie les partenariats et met en valeur les progrès narratifs. L'Académie d'ANF propose des sessions de formation pratique qui renforcent la durabilité, comme la rédaction de demandes de subventions pour les créatifs ou la budgétisation et la gestion financière.

Plaidoyer pour un changement narratif

ANF s'est positionné en tant que " chien de garde " de la narration, en suivant et en partageant les apprentissages et les données sur les exemples de récits nuisibles sur le continent et en mettant en œuvre des mesures pour les interrompre. Le manuel d'ANF intitulé " Comment écrire sur l'Afrique " est l'un des outils mis à disposition dans cette optique. ANF contribue également activement au contenu éditorial pour la publication ou la diffusion dans les médias régionaux et internationaux.

Partenaires de l'ANF

Africa ANF collabore avec diverses organisations internationales dont l'Union africaine (Direction de l'information et de la communication et l'Agence de développement de l'UA /AUDA-Nepad), la Fondation Ford, Bloomberg, la Fondation Andrew W. Mellon, Luminare, les Fondations Open Society, Comic Relief, la Fondation Hilton, le British Council et la Fondation Hewlett.

Le Prix Africaine de Photojournalisme pour l' Agenda 2063

Les images ont le pouvoir de refléter les expériences de la vie quotidienne et constituent un outil précieux pour raconter des histoires. Elles capturent un moment de l'histoire et ont également le pouvoir de nous transporter dans des lieux lointains.

La Direction de l'information et de la communication de l'Union africaine et la GIZ ont uni leurs forces pour lancer le projet de photojournalisme de l'Agenda 2063 pour les femmes journalistes africaines. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de l'Afrique, l'Agenda 2063, qui définit le programme de croissance socio-économique de l'Afrique par la mise en œuvre de projets clés qui transformeront le continent en une puissance mondiale. La clé de cette transformation est de changer les récits et les stéréotypes sur l'Afrique et les Africains et d'inculquer l'esprit du panafricanisme tel qu'envisagé dans l'aspiration 5 de l'Agenda 2063. Le projet de

photojournalisme africain de l'Agenda 2063 a été lancé en 2021, conformément au thème de l'UA pour l'année 2021.

“La culture et le patrimoine de l'art : Des leviers pour construire l'Afrique que nous travaillons” Exploiter les aspects artistiques et créatifs du journalisme pour dépeindre la diversité de l'Afrique, son riche patrimoine et sa diversité culturelle, ainsi que le développement économique et la transformation sociale du continent menés par les Africains.

Le Prix d'Agenda 2063 du photojournalisme vise à inspirer les femmes photojournalistes de tout le continent à partager des images puissantes racontant l'histoire de l'Afrique d'un point de vue africain. Le projet vise également à renforcer les capacités des journalistes en leur offrant une formation qui leur permettra d'améliorer leur art et leur capacité à raconter des histoires par le biais de l'imagerie. La formation au photojournalisme 2021 a été dispensée par l'association African Women in Media, avec laquelle l'UA s'associe pour organiser la conférence annuelle African Women in Media.

Le prix d'Agenda 2063 de Photojournalisme africain a été décerné à six lauréat dans 6 catégories



"Je crois que tout le monde a le droit d'être informé et d'entrer en contact avec le monde par tous les moyens possibles."

Vanessa Chebet

Gagnante : Intégration économique régionale, transport et structure de l'inflation

#L'AfriqueQueNousVoulons



"Dans la société dans laquelle nous vivons, les personnes handicapées sont souvent marginalisées. L'objectif est de promouvoir l'image positive des personnes vivant avec un handicap, de partager leur côté résilient et enfin de briser les stéréotypes et les préjugés à leur égard"

Arlette Bashizi

Gagnante : Bonne gouvernance : Droits de l'homme, justice et primauté du droit

#L'AfriqueQueNousVoulons



"Ma photo représente l'agriculture et l'environnement rural. Elle montre à quel point nous sommes des agriculteurs en tant qu'Africains et à quoi ressemble l'environnement rural."

Safiyya Daba

Gagnante : Agriculture, environnement, droits fonciers et développement des compétences

#L'AfriqueQueNousVoulons



"Le jour où j'ai pris cette image, j'étais vraiment enthousiaste à l'idée de montrer l'ingéniosité des Ougandais. Même avec des scénarios aux ressources limitées, beaucoup font en sorte que ça marche. Je voulais aussi capturer l'innocence de l'enfance"

Shirah Paul Mukama

Gagnante : catégorie Démocratie et Numérisation

#L'AfriqueQueNousVoulons



"Ma voix et notre voix collectivement sont puissantes pour changer le récit africain."

Fardosa Hussein

Gagnante : Youth & Women, l'excellence de la recherche africaine en matière de construction de solutions innovantes

#L'AfriqueQueNousVoulons



"En Afrique, la guerre ne se limite pas à des dommages physiques, mais engendre des batailles silencieuses sur le plan de la santé émotionnelle et mentale, des défis économiques, des crises médicales et des ruptures sociales et culturelles. Nous devons amplifier ces histoires au niveau mondial."

Miriam Watsemba

Gagnante : Silencing the Guns in Africa : Conflict Prevention & Transformation, médiation

#L'AfriqueQueNousVoulons

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

“
Les agriculteurs sont
la première et la plus
grande communauté
de scientifiques et
d'entrepreneurs du
monde.”

Venkat Gandhi

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    



LA CONFÉRENCE DE 2021 DES FEMMES AFRICAINES SPÉCIALISTES DES MÉDIAS S'EST TENUE SOUS LE THÈME "Renforcer la Résilience"

En 2019, la Direction de l'information et de la communication de l'Union africaine a établi un partenariat avec African Women in the Media, afin d'accroître l'engagement avec les médias en tant que spécifiquement les femmes dans les médias pour promouvoir l'Agenda 2063. Ce partenariat a donné lieu à une conférence annuelle qui réunit plus de 500 praticiens des médias pour discuter des possibilités d'améliorer le journalisme de développement, de donner une voix aux femmes travaillant dans les médias africains et de reconnaître le travail entrepris par les médias pour promouvoir l'Agenda 2063 de l'Afrique.

La conférence annuelle de l'AWIM vise à créer des liens pour l'échange de connaissances entre le monde universitaire, les décideurs politiques, les OSC et l'industrie des médias, à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à fournir une plateforme pour promouvoir la visibilité des femmes dans les médias.

Le partenariat AU-AWIM est soutenu par la nécessité de :

- Sensibiliser à la stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE 2018-2028), à la Décennie des femmes africaines pour l'inclusion financière des femmes et à d'autres activités clés entreprises par l'UA en rapport avec les questions de genre.
- Faire connaître la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits des femmes en Afrique.
- Informer et impliquer les médias en : reconnaissant les contributions des journalistes à la réalisation de l'Agenda 2063 (résultat du CST sur les communications et les TIC 2017) et en impliquant les médias dans les

initiatives de plaider pour la ratification, la domestication et la mise en œuvre des instruments régionaux et internationaux relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les médias.

Des cadres tels que la stratégie GEWE de l'Union africaine ont souligné la nécessité et l'importance de travailler avec et de soutenir les praticiens des médias et des industries culturelles et créatives, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de lois qui favorisent "la représentation égale et équitable des femmes". Compte tenu de cette nécessité et de l'impact de la pandémie de Covid-19, la conférence AWIM 2021 s'est tenue sous le thème "Construire la résilience" et visait à aborder les expériences sexospécifiques actuelles des praticiennes des médias et leur impact sur la représentation adéquate des femmes et des questions féminines dans le contenu médiatique. La conférence visait à aborder des questions telles que :

Qu'est-ce que la pandémie a révélé sur le statut réel des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Afrique et dans les médias, et comment pouvons-nous mieux soutenir les femmes dans les médias à l'avenir ?

Comment les défenseurs des droits des femmes, les avocats et les organisations ont-ils et pourraient-ils participer et travailler avec les médias pour relever les défis de gouvernance et de sécurité auxquels le continent est confronté ?

Quel est l'état actuel de l'allocation des ressources et du financement pour le développement des femmes et des médias, et comment cela pourrait-il être réimaginé, ainsi

que l'inclusion financière plus large des femmes ?

Quel a été l'impact de la pandémie sur les médias, les industries créatives et culturelles de l'Afrique, et quelles opportunités ont émergé alors que nous reconstruisons mieux ?

Au cours de la conférence, l'Union africaine a accordé des subventions pour soutenir le développement de l'expertise de créateurs de contenu déterminés à changer le récit sur l'Afrique et à présenter les initiatives entreprises pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Les bourses 2021 ont été attribuées à 5 lauréats :



Améliorer le secteur de la santé publique en Afrique - Les leçons de la pandémie de Covid-19 (Cindy Sipula, Services d'information de la Zambie)



Science et technologie - Activités et installations en matière de sciences spatiales en Afrique (Sarah Mawerere, Société de radiodiffusion de l'Ouganda)



Les femmes dans le commerce L'inclusion financière comme outil pour stimuler le commerce intra-africain (Sheila Ponnio, Revue de ville)



Statut de l'économie créative de l'Afrique - 2021 Thème de l'année de l'UA (Nitasha Ramparsad, JD Legacy Projects)



Stratégie de transformation numérique de l'Afrique. Comment l'économie numérique peut contribuer à accélérer la réalisation de l'Afrique que nous voulons (Elizabeth Angira, du Sun Weekly)



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

“
**Un agriculteur est un magicien
qui produit de l’argent à partir
de la boue**

Amit Kalantri

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

RAPPORT D'AVANCEMENT DU THÈME DE L'ANNÉE 2021, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE: LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS

La mise en œuvre du thème de l'année 2021 a été entreprise dans le cadre de 5 domaines d'intervention clés. Un résumé des activités est présenté ci-dessous. Le rapport d'activité complet est disponible sur www.au.int



Arts, Culture et Patrimoine Instruments de politique continentale

- Entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine. La Charte est le principal traité qui guidera le développement des industries culturelles et créatives en Afrique ; toutefois, seuls 17 États membres de l'UA l'ont ratifiée : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Guinée, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad. Pour l'Afrique. Pour

Seuls 17 pays africains ont ratifié la Charte de la renaissance culturelle africaine

que l'économie créative puisse croître, se développer et devenir un contributeur majeur, tous les États africains doivent ratifier et mettre en œuvre la Charte.

- Approbation du projet de loi type de l'Union africaine sur la protection des biens culturels et du patrimoine par le Comité technique spécialisé sur la justice et les affaires juridiques (STC-JLA) qui s'est tenu du 22 au 24 septembre 2021.
- Validation par les experts des États membres du projet de statuts du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques de Tradition Orale (CELHTO) de l'UA;
- Ala position commune africaine sur la restitution des biens culturels et du patrimoine a été rédigée lors de l'atelier continental d'experts sur la restitution des biens culturels et du patrimoine qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, en collaboration avec le gouvernement du Sénégal et l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

Les industries culturelles et créatives (ICC) sur le continent



- Vulgarisation du Plan d'action révisé de l'Union africaine sur les industries culturelles et créatives qui vise à : Stimuler la croissance économique des ICC;
- La 27e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 16 au 23 octobre 2021 ; l'Africa Fashion Reception et l'Africa Celebrates, à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 16 au 21 octobre 2021 ; le Creative Africa Summit (CANEX), à Durban, en Afrique du Sud, du 19 au 20 novembre 2021 ; la 7e édition des All Africa Music Awards (AFRIMA), à Lagos, au Nigeria, le 21 novembre 2021 ;
- Statut de la Commission Africaine de l'Audiovisuel et du Cinéma (CETA) promu lors de la 74ème édition du Festival de Cannes et du FESPACO

Le Grand Musée d'Afrique (GMA), Protection du patrimoine et lutte contre le trafic illicite de biens culturels



- Document de projet et projet de statuts développés pour l'Agenda 2063 Flagship Project du Grand Musée de l'Afrique;
- Promotion de la loi type de l'UA sur la protection des biens et du patrimoine culturels et de la Charte de la renaissance culturelle africaine lors de la célébration du 50e anniversaire de la Convention de 1970 de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

1% des budgets nationaux ce que les États membres de l'UA se sont engagés à allouer au secteur des arts, de la culture et du patrimoine d'ici 2030 si l'on s'attend à ce que l'économie créative devienne un secteur économique majeur

Langues Africaines et Traditions Orales

- L'Académie africaine des langues de l'UA (ACALAN) a lancé la Semaine des langues africaines à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 27 au 30 juillet 2021, en collaboration avec le gouvernement du Burkina Faso.
- Le CELHTO a réalisé une étude sur les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique centrale et a organisé un concours sur la collecte de contes et légendes sur les valeurs culturelles africaines.

Établir des partenariats et coopération



- Reconnaissance de **S.E. Kenneth David Kaunda**, ancien président de la Zambie, pour sa contribution à la renaissance culturelle africaine et à l'esprit du panafricanisme.
- 35 jeunes formés à l'entrepreneuriat et à la durabilité du patrimoine par le Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM) ;
- 30 experts du patrimoine formés à la gestion du patrimoine en collaboration avec l'UNECA et l'Institution de gestion du patrimoine ;
- Popularization of the African World Heritage Day celebrated on the 05th May each year in order to contribute to the increase of African Sites in the prestigious UNESCO World Heritage List and removal of African Sites from the World Heritage List in Danger;
- 6 enfants récompensés pour la dictée et la promotion des langues africaines ;

En raison de la pandémie de Covid-19, plusieurs activités qui n'ont pas été entreprises en 2021

ont été prévues pour être mises en œuvre en 2022, notamment

- Lancement du site temporaire du Grand Musée de l'Afrique, un projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA qui sera accueilli par la République algérienne démocratique et populaire.
- Le lancement du secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CETA), qui aura son siège à Nairobi, au Kenya, et la promotion de la ratification des statuts de la CETA.
- La finalisation du projet de position commune africaine sur la restitution des biens culturels et du patrimoine.
- Promoting AU Model Law on the Protection of Cultural Property and Heritage
- L'organisation du 6ème Congrès culturel panafricain (PACC6)
- L'organisation de la 2ème Conférence panafricaine des écrivains (PACW2)
- L'organisation du 2ème Sommet de l'Afrique créative (CANEX)
- Élaboration du projet de politique d'éducation artistique continentale
- Organisation du Forum virtuel des chefs traditionnels
- Organisation du Forum virtuel des chefs traditionnels.
- Finalisation de l'évaluation sur le travail décent dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

Si l'accès à une nourriture
suffisante est nécessaire à la
survie d'une personne,
l'obtention d'une combinaison
adéquate d'aliments
sûrs et nutritifs est
fondamentale pour
son avenir, ainsi
que pour le bien-être,
la santé et le développement
de communautés et
d'économies entières.

Sa Majesté le Roi Letsie III,
Royaume du Lesotho et
Champion de la nutrition de
l'Union africaine

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES POUR L'AFRIQUE (PMPA)

Le Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique (PMPA) de l'Union africaine a été créé pour développer l'industrie pharmaceutique africaine, un secteur qui présente un potentiel considérable pour réduire la charge de morbidité en Afrique. Avec une valeur prévue de plus de 40 milliards de dollars américains d'ici la prochaine décennie, le secteur contribuera également de manière significative à la croissance économique. Un plan d'affaires pour la mise en œuvre du plan a été élaboré et des progrès considérables ont été enregistrés, notamment la mise en place d'initiatives visant à harmoniser la réglementation des médicaments sur le continent, à remédier aux pénuries de capacités humaines et de compétences, et à promouvoir la coopération et le plaidoyer dans l'industrie.

Le PMPA repose sur le principe inaliénable selon lequel l'accès à des soins de santé de qualité, y compris l'accès à tous les médicaments essentiels qui sont abordables, sûrs, efficaces et de bonne qualité, est un droit humain fondamental. Le PMPA propose que la promotion du développement industriel et la sauvegarde et la protection de la santé publique ne sont pas des priorités mutuellement exclusives et que la production de médicaments de qualité et le développement d'une industrie conforme aux normes internationales en Afrique sont possibles, souhaitables et éminemment réalisables. Le plan est basé sur la conviction que le développement industriel et le développement du secteur pharmaceutique ne sont pas en conflit avec les impératifs de santé publique et que l'industrie devrait en fait être développée dans le but à long terme de promouvoir l'accès aux médicaments essentiels de qualité.

Le PMPA a pour vision de développer une industrie pharmaceutique intégrée compétitive et durable en Afrique, capable de répondre au besoin du continent d'un approvisionnement sûr et fiable en médicaments

de qualité, abordables, accessibles, sûrs et efficaces. Ce plan prévoit l'entrée de l'Afrique dans la découverte de nouveaux médicaments et le développement et la commercialisation de médicaments à succès développés et recherchés en Afrique. Il reconnaît également le besoin crucial pour les gouvernements de jouer un rôle de catalyseur afin de relancer la croissance de l'industrie et de mettre un frein à la dépendance excessive vis-à-vis des importations.

Les facteurs identifiés comme essentiels à la réalisation de la vision de l'PMPA sont les suivants:

- Des systèmes de réglementation solides, indépendants et prévisibles
- Disponibilité des compétences humaines requises et accès au savoir-faire à court terme
- Une concurrence accrue conduisant à des améliorations continues des produits, à une augmentation de la production
- de production et de distribution, à des efforts accrus en matière de vente et de marketing et à l'innovation en matière de services et de modèles commerciaux
- et l'innovation des modèles d'entreprise
- Réduction de l'incertitude de la demande et précision des prévisions
- Amélioration de la surveillance réglementaire
- Investissement et accès à des financements abordables
- Mise en place d'incitations limitées dans le temps, faciles à comprendre et accessibles.



«
Scanner pour en savoir plus sur le plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique

L'Agence Africaine des Médicaments

Les produits médicaux et les médicaments de qualité inférieure et falsifiés imposent un fardeau économique aux patients et à leurs familles. D'autre part, les entreprises pharmaceutiques légitimes subissent également d'énormes pertes de revenus en raison de la concurrence des médicaments et des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés sur le marché. Les gouvernements subissent des pertes supplémentaires en raison du manque à gagner dû aux impôts non payés et aux dépenses engagées pour lutter contre la menace des médicaments et produits médicaux falsifiés. Les médicaments de mauvaise qualité entraînent une augmentation des coûts, comme les ressources gaspillées pour des thérapies inefficaces et le traitement de complications supplémentaires.

L'accès insuffisant à des produits médicaux de qualité, sûrs, efficaces et abordables en Afrique constitue un défi important pour la santé publique depuis des décennies. Cette situation est en partie attribuée à la faiblesse ou à l'absence de politiques et de systèmes réglementaires, au manque de personnel correctement formé au sein des autorités nationales de réglementation des médicaments (ANRM) et à l'inefficacité des collaborations régionales entre les ANRM. En réponse aux défis réglementaires nationaux en Afrique, un certain nombre d'efforts d'harmonisation régionale ont été introduits par l'initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH) pour, entre autres, accélérer l'autorisation de mise sur le marché des produits médicaux et faciliter l'alignement des cadres législatifs nationaux sur la loi type de l'UA sur la réglementation des produits médicaux.

Les chefs d'État et de gouvernement africains, lors de leur 32^e session ordinaire en février 2019, ont adopté le traité portant création de l'Agence africaine des médicaments (AMA) en mettant l'accent sur l'investissement dans le renforcement des capacités réglementaires et en répondant aux énormes défis sanitaires, notamment le manque d'accès à des médicaments essentiels abordables et de qualité.

L'AMA renforcera la capacité des États parties et des communautés économiques régionales (CER) à réglementer les produits médicaux afin d'améliorer l'accès à des produits médicaux de qualité, sûrs et efficaces sur le continent. AMA encouragera également l'adoption et l'harmonisation des politiques et des normes de réglementation des produits médicaux, fournira des directives scientifiques et coordonnera les efforts d'harmonisation réglementaire existants dans les CER et les organisations régionales de santé (ORS) reconnues par l'Union africaine.

L'AMA est la deuxième agence de santé continentale à être lancée par l'UA après le lancement des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) en 2017.

Le Traité portant création de l'Agence africaine des médicaments (AMA) est entré en vigueur le 5 novembre 2021, trente (30) jours après le dépôt du 15^e instrument de ratification, le 5 octobre 2021, par la République du Cameroun à la Commission de l'Union Africaine (article 38, Traité AMA).

STRATÉGIE RÉGIONALE DE NUTRITION POUR AFRIQUE 2015-2025

Objectifs de l'ARNS

1. Réduction de 40% du nombre d'enfants africains de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance d'ici 2025 ;
2. Réduction de 50% de l'anémie chez les femmes en âge de procréer en Afrique d'ici 2025 ;
3. Réduction de 30% de l'insuffisance pondérale à la naissance en Afrique d'ici 2025 ;
4. Aucune augmentation de la surcharge pondérale chez les enfants africains de moins de 5 ans d'ici 2025 ;
5. Augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois à au moins 50% d'ici 2025 ;
6. Réduire et maintenir l'émaciation infantile en Afrique à moins de 5% d'ici 2025.



Scanner pour télécharger le rapport complet

LE COÛT DE LA FAIM EN AFRIQUE : RAPPORT CONTINENTAL

Le rapport continental Le coût de la faim en Afrique présente des conclusions sur les effets négatifs significatifs des enfants sous-alimentés sur la santé, les performances scolaires et la productivité du travail ; et estime les impacts sociaux et économiques de la sous-alimentation des enfants au cours d'une année donnée. Le rapport fournit des recommandations clés à utiliser par les États membres de l'UA pour mettre en œuvre des politiques et autres interventions stratégiques sensibles à la nutrition afin de réduire et d'éliminer la sous-nutrition sur le continent.

Le modèle de l'étude COHA est utilisé pour estimer les cas supplémentaires de morbidité, de mortalité, de redoublement et d'abandon scolaires et de réduction des capacités physiques

Lorsqu'un enfant est sous-alimenté, les conséquences négatives le suivent toute sa vie. Ces conséquences négatives ont également de graves effets sur les économies où il vit, apprend et travaille.

associés à l'état de dénutrition d'une personne avant l'âge de cinq ans. Afin d'estimer ces impacts sociaux pour une seule année, le modèle se concentre sur la population actuelle, identifie le pourcentage de cette population qui était sous-alimentée avant l'âge de cinq ans, puis estime les impacts négatifs associés subis par la population dans l'année en cours et les pertes économiques associées encourues par l'économie en matière de santé, d'éducation et de productivité potentielle dans une seule année.

L'étude COHA 2021 a été menée dans 21 États membres de l'UA (*Burkina Faso, Egypte, Eswatini, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Tchad et Zimbabwe*).



Scanner pour télécharger le rapport complet

0 - 5 Ans

Les enfants sous-alimentés sont plus exposés à l'anémie, à la diarrhée et aux infections respiratoires. Ces cas supplémentaires de maladie sont coûteux pour le système de santé et les familles.

6 - 18 Ans

Les enfants souffrant d'un retard de croissance courent un risque plus élevé de redoubler des classes et d'abandonner l'école. Les impacts des redoublements supplémentaires sont coûteux pour le système éducatif et les familles.

15 - 64 Ans

Les enfants qui ont abandonné l'école tôt et qui travaillent ensuite dans des activités non manuelles peuvent être moins productifs. S'ils sont ensuite employés à des activités manuelles, leur capacité physique sera réduite et ils pourront être moins productifs. Les personnes absentes de la population active en raison de la mortalité infantile associée à la dénutrition représentent une perte de productivité économique.

LES LEADERS AFRICAINS POUR LA NUTRITION

Les Leaders Africains pour la Nutrition (ALN) est une initiative de la Banque africaine de développement (BAD) qui rassemble des dirigeants africains au plus haut niveau politique ainsi que d'autres Africains éminents pour se faire les champions d'une meilleure nutrition (y compris des pratiques agricoles) et pour plaider et promouvoir des actions dans de multiples secteurs afin d'améliorer la santé et le bien-être des Africains, en mettant l'accent sur les enfants et leurs premières phases de développement, de manière à jeter les bases d'un capital humain productif en Afrique. L'initiative a été conçue lors d'une conférence de haut niveau convoquée à Dakar, au Sénégal, en octobre 2015 par S.E. Macky Sall, président de la République du Sénégal et président de l'Union africaine 2022 sous le thème, Nourrir l'Afrique, un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine et lors de la 30e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenue le 31 janvier 2018 à Addis-Abeba, en Éthiopie, le RLA a été approuvé par les dirigeants africains, signalant l'engagement à soutenir l'initiative comme l'un des programmes nécessaires à la mise en œuvre si pour atteindre les objectifs de l'aspiration 1 de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Le RLA est l'un des programmes phares lancés dans le cadre des 5 grandes priorités de la BAD, en particulier "Nourrir l'Afrique". Il est dirigé par un groupe de champions ALN qui plaident en faveur d'approches multisectorielles pour investir et soutenir l'engagement visant à mettre fin à la malnutrition en Afrique.

L'ALN donne la priorité à ses activités dans 3 domaines clés

1. Responsabilité

Suivi et mesure de l'état de la mise en œuvre, des progrès et de l'impact par le biais du tableau de bord de la nutrition continentale

2. Investissements

Évaluer l'impact économique de la malnutrition et proposer des stratégies financières pour combler les lacunes afin d'atteindre les objectifs en matière de nutrition

3. Leadership

Encourager les dirigeants africains à prendre des engagements en faveur de la nutrition aux plus hauts niveaux de décision sur le continent.



Scanner pour en savoir plus sur les Leaders Africains pour la Nutrition (ALN) et le travail de la Banque Africaine de Développement

THEME DE L'ANNÉE 2022 DE L'UA

Entretien avec S.E. MINATA SAMATE CESSOUMA,

Commissaire chargée à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social





Le thème de l'Union africaine pour 2022 est l'Année de la nutrition, "Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : Renforcement des systèmes agro-alimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique".

En choisissant ce thème, les chefs d'État et de gouvernement africains étaient conscients du fait que la sécurité alimentaire sans une amélioration de la nutrition ne permettra pas d'obtenir les résultats socio-économiques inclusifs souhaités dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, car le nombre de personnes touchées par la faim et la malnutrition n'a pas diminué au cours des dernières années.

En ce qui concerne le thème de l'année 2022, que signifie le renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire et quel est son impact sur le développement du capital humain, social et économique ?

La nutrition est un fondement du développement. Les investissements dans la nutrition

sont désormais considérés comme un investissement à long terme dans le développement du capital social, économique et humain. Cela a été clairement démontré par les conclusions de l'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA), menée par l'Union africaine, qui montre que lorsque la population est bien nourrie, il y a des gains sociaux, humains et économiques. Une population bien nourrie est composée de citoyens en meilleure santé et bien éduqués, ce qui conduit à une société productive. L'étude montre en outre que la dénutrition infantile fait perdre à notre continent environ 1,9 à 16,5 % de son produit intérieur brut (PIB) par an.

La nutrition est également un facteur de résilience dans la mesure où des individus bien nourris sont en bonne santé et peuvent travailler plus dur et où, à leur tour, les ménages qui bénéficient d'une sécurité alimentaire sont capables d'endurer et de se remettre davantage des chocs extérieurs et vice versa, ce qui a été clairement démontré par les impacts de la pandémie de COVID-19, qui a laissé de nombreux ménages dans le besoin. D'où la nécessité de renforcer la résilience.

Le thème de l'année tombe à point nommé puisqu'il intervient à un moment où le monde subit et se remet de la crise sanitaire mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19, qui a créé des chocs sanitaires et économiques mondiaux majeurs affectant la santé, la nutrition et les moyens de subsistance des populations par des pertes d'emploi, la hausse des prix des denrées alimentaires, la perte des envois de fonds, la réduction du pouvoir d'achat, le rationnement des denrées alimentaires et d'autres produits de base, des filets de sécurité inadéquats et des perturbations des services de soins de santé et de l'éducation. Outre la pandémie de COVID-19, certaines parties du continent sont encore confrontées à des défis humanitaires liés aux conflits, aux événements météorologiques extrêmes / à la variabilité climatique et au ralentissement économique, qui ont tous une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire est essentiel si l'Union africaine veut atteindre les buts et objectifs de l'Agenda 2063, et plus particulièrement les objectifs de Malabo visant à réduire les retards de croissance à 10% et l'insuffisance pondérale à 5% d'ici 2025. La nutrition est à la fois une contribution et un résultat du renforcement de la résilience.

Ce thème reconnaît en outre le rôle clé de l'agriculture dans les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition, ainsi que dans l'amélioration du régime alimentaire des populations en augmentant la disponibilité, l'accessibilité financière et la consommation d'aliments et de régimes alimentaires diversifiés, sûrs et nutritifs.

Quels sont les objectifs de l'UA en ce qui concerne le renforcement des systèmes de santé et de protection sociale ? Quel est le lien avec le développement du capital humain, social et économique ? Veuillez souligner les principaux succès et défis à ce jour.

L'UA a accordé la priorité à la nutrition dans ses politiques, stratégies et décisions tout au long de son histoire.

- **Aspiration 1 du cadre de développement de l'Afrique**, L'Agenda 2063 souligne l'importance de la nutrition pour construire "l'Afrique que nous voulons", l'objectif 1 de l'aspiration étant "un niveau de vie élevé, une qualité de vie, une bonne santé et le bien-être" des Africains, et l'objectif 3 étant que les citoyens soient "en bonne santé et bien nourris et bénéficient d'une espérance de vie supérieure à 75 ans."
- **Article 14 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant** appelle également à une alimentation et des soins adéquats pour lutter contre la malnutrition et améliorer les connaissances en matière de nutrition, y compris l'allaitement maternel et le développement du capital humain.
- **La Stratégie régionale africaine de nutrition (SRAN)** continue de guider les États membres sur les politiques et programmes de nutrition afin d'atteindre les objectifs de nutrition ; et l'ARNS 2015-2025 appelle tous les États membres de l'UA à mettre en place des plans d'action multisectoriels en matière de nutrition, des budgets et des systèmes de suivi des dépenses pour une mise en œuvre et un suivi efficaces des interventions en matière de nutrition. Ceci est également complété par le plan de mise en œuvre des systèmes de nutrition et d'alimentation de l'AUDA-NEPAD 2019-2025 qui est aligné sur l'ARNS.
- **Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)** L'un des programmes continentaux lancés dans le cadre de l'Agenda 2063 sert de cadre d'action pour la transformation de l'agriculture en Afrique. Le PDDAA aide

les États membres à accroître les investissements et la productivité dans le secteur agricole et a mis en place des programmes régionaux et nationaux visant à améliorer les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition.

- **La déclaration de Malabo de 2014** engage les pays à mettre fin à la faim et à réduire les retards de croissance des enfants à 10 % et l'insuffisance pondérale à 5 % d'ici 2025.
- Dans le cadre du plaidoyer en faveur de la nutrition, l'UA a approuvé **l'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA)** en collaboration avec l'AUDA-NEPAD et le Programme alimentaire mondial (PAM). Elle a également approuvé le Champion de la nutrition de l'UA et l'initiative des Leaders africains pour la nutrition (ALN) dans le but de rallier un engagement politique de haut niveau pour faire progresser la nutrition en Afrique..
- Pour faire progresser les approches multisectorielles dans la lutte contre la faim et la malnutrition, la **Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (2016-2025)** reconnaît les multiples avantages du programme d'alimentation scolaire à domicile et met en œuvre un programme continental d'alimentation scolaire à domicile. En outre, l'AUDA-NEPAD a lancé les lignes directrices pour concevoir et renforcer la **mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire à domicile**.
- L'Union Africaine a également publié le premier rapport **Continental de l'Union Africaine sur la Nutrition**, qui constitue un outil de responsabilisation permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principales politiques et stratégies continentales.

L'Afrique présente certains des cas les plus élevés de la triple charge de la malnutrition dans le monde, avec plus de neuf enfants sur dix souffrant d'un retard de croissance, plus de neuf enfants sur dix souffrant d'émaciation et plus de sept enfants sur dix en surpoids.

Quelle est la situation actuelle en termes de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique, et où en est l'Afrique dans les délais fixés par l'Agenda 2063 ?

Même si de grands progrès ont été constatés au fil des ans, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle reste l'un des problèmes de longue date en Afrique qui entrave le développement durable. L'Afrique compte certains des cas les plus élevés de la triple charge de la malnutrition dans le monde, avec plus de neuf enfants sur dix souffrant d'un retard de croissance, plus de neuf enfants sur dix souffrant d'émaciation et plus de sept enfants sur dix en surpoids. Des données récentes soulignent que 282 millions de personnes sont sous-alimentées en Afrique, soit une augmentation de 49 millions par rapport à 2019 . La région de l'Afrique subsaharienne est la plus touchée, avec 24,1% de la population sous-alimentée, tandis que la sous-région de l'Afrique du Nord compte 7,1% de sous-alimentation.

Sommes-nous sur la bonne voie pour répondre aux aspirations des chefs d'État et de gouvernement d'éliminer la faim d'ici 2025 ? Si non, quand pensez-vous que l'Afrique atteindra la sécurité alimentaire pour tous ?

Selon le troisième rapport d'examen biennal du PDDAA (mars 2022), les États membres ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de Malabo visant à éliminer la faim et à réduire les retards de croissance à 10 % et l'insuffisance pondérale à 10 % d'ici 2025. Selon le rapport, sur les 22 États membres qui ont présenté un rapport, seuls 13 pays sont en voie de réduire la sous-alimentation à 5 % et moins, tandis que sur les 23 qui ont présenté un rapport, seuls 4 sont en voie d'atteindre les objectifs de retard de croissance.

Comment la désignation de 2022 comme l'année de la nutrition va-t-elle aider à renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent ?

Le thème de l'année 2022 est l'occasion de reconnaître et de préserver les acquis du passé en matière de nutrition, tout en préservant les efforts futurs pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Malabo

Le thème de l'année 2022 est l'occasion de reconnaître et de préserver les avancées passées en matière de nutrition, tout en préservant les efforts futurs en vue d'atteindre les objectifs de la déclaration de Malabo d'ici 2025.

d'ici 2025. C'est également une occasion de se réunir pour relever les défis interconnectés de la nutrition et de renforcer la résilience des communautés pour s'adapter et faire face aux défis existants en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. L'Union africaine reconnaît la nature multisectorielle de la nutrition et appelle à une approche multisectorielle. En tant que telle, en 2022, l'UA travaillera en étroite collaboration avec diverses parties prenantes, afin de sensibiliser tous les décideurs politiques travaillant sur le renforcement de la résilience aux coûts sociaux, économiques et humains de la sous- et de la malnutrition et de garantir l'inclusion des objectifs de nutrition dans tous les secteurs du développement.

La Commission de l'UA a élaboré la note conceptuelle et une feuille de route complète, incluant les partenaires stratégiques clés sur le thème de l'année conformément aux objectifs identifiés visant à renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire guidée par les priorités suivantes :

- Gestion des données et systèmes d'information, production et diffusion de connaissances, pour éclairer la prise de décision
- Plaidoyer en faveur d'un engagement et d'un investissement accrus dans le domaine de la nutrition

- Partenariats et plateformes de responsabilité mutuelle pour une action cohérente et harmonisée et la transparence
- Renforcement des capacités institutionnelles et environnement favorable à l'intensification de l'action et à l'obtention de résultats et d'un impact.

Les départements de la santé et des affaires humanitaires de la Commission de l'Union africaine : Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable (ARBE) et Éducation, science, technologie et innovation (DESTI), travaillent en étroite collaboration avec le champion de la nutrition de l'UA, Sa Majesté le Roi Letsie III du Lesotho, l'Agence de développement de l'Union Africaine (AUDA/NEPAD,) et le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour mettre en œuvre le plan d'action.

La Commission a également fait appel aux principales parties prenantes et aux partenaires aux niveaux continental, régional et national pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur le thème de l'année de l'UA sur la nutrition tout au long de 2022.

THEME DE L'ANNÉE 2022 DE L'UA

ENTRETIEN AVEC S.E. AMB. JOSEFA LEONEL CORREIRA SACKO

Commissaire chargée
de l'agriculture, le
développement rural,
l'économie bleue et
l'environnement durable

Face à l'aggravation de la faim due au COVID-19, aux conflits et au changement climatique, la 35e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a déclaré, en février 2022, que 2022 serait "l'Année de la nutrition et de la sécurité alimentaire" avec pour objectifs déclarés de "renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain et de renforcer les systèmes agroalimentaires, les systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique". Comme l'a déclaré lors du lancement le vice-président de la Commission de l'UA, "c'est une occasion unique de renforcer l'engagement politique pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes et améliorer davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise en œuvre des engagements de Malabo, et des buts et objectifs de la stratégie régionale africaine de nutrition pour les années 2016 à 2025".

Ce thème ne pouvait pas mieux tomber, car la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique est sur la mauvaise voie à trois ans de l'échéance de la déclaration de Malabo, à savoir 2025. Le troisième rapport d'évaluation biennale du PDDAA, dévoilé lors du sommet de l'UA en février 2022 et lancé officiellement le 10 mars 2022, indique que même si un tiers des 51 États membres progressent bien, un seul pays - le Rwanda - est en passe d'atteindre les objectifs des sept engagements de la déclaration de Malabo d'ici 2025.

À l'échelle du continent, des progrès ont été réalisés dans la réduction de la faim et de la malnutrition depuis 2003, comme le prévoient le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et la déclaration de Malabo de 2014 sur la transformation accélérée de l'agriculture pour une prospérité et des moyens de subsistance partagés, mais ils ont été perdus entre 2014 et 2019 en raison des conflits et du changement climatique, qui entravent les progrès en interagissant avec de multiples autres facteurs de stress et chocs. Au cours des cinq dernières années, le continent a été secoué par au moins cinq chocs :

- i) La chenille légionnaire d'automne (2017-2018) ;
- ii) Le criquet pèlerin dans la Corne de l'Afrique (2019-2020) ;
- iii) COVID-19 (2020 à ce jour) ;
- iv) la guerre de la Russie contre l'Ukraine (2022 et jusqu'à présent) ; et
- v) le changement climatique (sécheresses, inondations, cyclones)

Les systèmes alimentaires de l'Afrique, bien qu'ils évoluent en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et de la jeunesse de la population, restent gravement limités dans presque toutes leurs composantes clés. La production et la productivité alimentaires, par exemple, restent non compétitives et largement inférieures à leur potentiel de fournir des revenus décents aux agriculteurs, aux éleveurs et aux pêcheurs ainsi qu'aux entrepreneurs de première ligne associés, bien que l'agriculture soit la principale activité économique et de subsistance pour plus de 60 % de la population du continent, contribuant à environ 16 % du PIB. Le continent continue d'être un importateur net de denrées alimentaires, dépensant environ 43 milliards de dollars par an, et ce chiffre pourrait atteindre 110 milliards de dollars en 2025 si rien n'est fait, alors qu'il possède environ 60 % des terres arables non cultivées du monde.

Les estimations les plus récentes montrent qu'environ 346 millions de personnes en Afrique, soit un quart de la population, sont sous-alimentées et confrontées à une grave insécurité alimentaire, contre 286 millions en 2021. Deux années de conflit dans la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie, ont laissé des millions de personnes confrontées à la faim et à la famine. Les insurrections au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria ont également aggravé l'insécurité alimentaire au Sahel, qui est désormais confronté à la pire crise alimentaire de ces dernières années. De nombreux pays en proie à des conflits figurent également parmi les plus gravement touchés par le changement climatique, notamment le Sud-Soudan et la Somalie. Le nombre de personnes poussées à la famine par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique pourrait passer de 14 millions actuellement à 20 millions d'ici la fin de l'année. L'Afrique du Sud est également aux prises avec l'une des plus grandes catastrophes naturelles de l'histoire du pays, avec les inondations survenues dans la province du KwaZulu-Natal en avril 2022, qui ont tué plus de 400 personnes et détruit des milliers de maisons.

Le rapport 2021 Africa Regional Overview of Food Security and Nutrition indique que près des trois quarts des Africains n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine. Le rapport indique que 281,6 millions de personnes sur le continent, soit plus d'un cinquième de la population, étaient sous-alimentées, soit une augmentation de 89,1 millions depuis 2014, ce qui représente 46,3 millions de plus qu'en 2019.



S.E. Amb. Josefa Leonel Correira Sacko,
Commissaire chargée de l'agriculture, le développement rural, l'économie bleue et l'environnement durable.

On observe des variations importantes dans les niveaux et les tendances de la faim dans les régions. Environ 44,4 % des personnes sous-alimentées sur le continent vivent en Afrique de l'Est, 26,7 % en Afrique de l'Ouest, 20,3 % en Afrique centrale, 6,2 % pour l'Afrique du Nord et 2,4 % pour l'Afrique australe. Outre les 346,4 millions d'Africains souffrant d'insécurité alimentaire grave, 452 millions souffrent d'insécurité alimentaire modérée.

Outre la faim, des millions d'Africains souffrent de carences généralisées en micronutriments, tandis que le surpoids et l'obésité sont déjà des problèmes de santé publique importants dans de nombreux pays. Selon le Mouvement Soleil, les taux de malnutrition en Afrique restent inacceptables : 13,7 % des nourrissons ont un poids insuffisant à la naissance et 30,7 % des enfants âgés de 0 à 5 ans souffrent d'un retard de croissance. Les femmes sont particulièrement menacées en Afrique, puisque plus de 40 % des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie.

Le thème de l'UA pour 2022 sera dirigé par le département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS), en étroite collaboration avec le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE), le département de l'éducation, des sciences et des technologies (ESTI) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). La mise en œuvre du thème de l'année s'appuiera sur plusieurs projets et activités phares de l'Union africaine, tels que la déclaration de Malabo sur la croissance agricole accélérée et la transformation pour une prospérité partagée et des

moyens de subsistance améliorés, la zone de libre-échange continentale africaine, la libre circulation des personnes, l'éducation et l'innovation, entre autres.

Le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE) prévoit d'agir concrètement sur ce thème pour faire face aux menaces croissantes de COVID-19, des conflits, du changement climatique et de la hausse des prix des denrées alimentaires et pour construire des systèmes alimentaires forts et résilients capables de résister aux chocs futurs pour l'Afrique.

Les plans visant à mettre en œuvre le thème de l'année sont présentés succinctement ci-dessous:

1. Afin de réduire les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires africains, la CUA et la FAO ont organisé une réunion des ministres de l'agriculture des États membres de l'UA le 16 avril 2020 pour partager les expériences et identifier les actions à entreprendre. Une task force composée de tous les acteurs majeurs de l'agriculture africaine (CUA, FAO, Union européenne, BAD, Banque mondiale, FIDA, PAM et AUDA-NEPAD) a été mise en place pour superviser la mise en œuvre des actions identifiées par les ministres dans la déclaration et leur rendre compte. Le groupe de travail collabore depuis lors pour apporter une réponse coordonnée et son travail est appelé à s'intensifier avec l'adoption de la nutrition et de la sécurité alimentaire comme thème de l'Union africaine pour 2022. J'ai entamé des discussions avec le président du 4e CST pour renouveler le mandat de l'équipe spéciale afin qu'elle puisse continuer à apporter le soutien nécessaire pour atténuer l'impact du COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. Dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires convoqué par le Secrétaire Général des Nations Unies le 23 septembre 2021 dans le but d'accélérer la mise en œuvre de la Décennie d'Action pour atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030, le département ARBE, l'AUDA-NEPAD et l'UNECA coordonnés par le STC sur l'Agriculture, le Développement Rural, Le département ARBE, l'AUDA-NEPAD et l'UNECA, coordonnés par le STC sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC-ARDWE), avec la contribution de diverses institutions techniques basées en Afrique, s'inspirent largement des quelque 49 consultations nationales qui ont eu lieu en Afrique pour formuler la position commune

africaine, dans laquelle l'Afrique a collectivement convenu de 43 solutions novatrices pour renforcer la résilience de ses systèmes alimentaires en vue d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et des ODD. Nous travaillons avec l'UNDA-NEPAD pour aider nos États membres à mettre en œuvre ces solutions qui changent la donne.

3. L'UNFSS s'est également tenue à mi-chemin des objectifs de Malabo en 2025 et les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs ne sont pas encourageants. Les différents cycles de RE ont formulé des recommandations pour accélérer la mise en œuvre des engagements du PDDAA de Malabo. Certaines de ces recommandations sont également mentionnées comme des solutions susceptibles de changer la donne dans la position commune africaine à l'UNFSS. Grâce à notre partenariat, nous devons soutenir la mise en œuvre du PDDAA de Malabo et des pistes de l'UNFSS qui figurent dans notre position commune. Cela ne peut se faire de manière plus efficace que si nous aidons nos États membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques agricoles, des stratégies et des plans d'investissement conformes à la fois au PDDAA et à la position commune ACP-UNFSS. Ce faisant, nous contribuerons de manière significative à la mise en œuvre du thème de l'année 2022 de l'UA.
4. Le Département collabore déjà avec plusieurs partenaires de développement pour faire avancer, y compris le gouvernement américain, le thème de l'UA 2022. Dans un premier temps, après les dialogues de haut niveau CUA/USA du 11 mars 2022, le Wilson Center, le Département d'État américain et l'Union africaine co-organiseront un dialogue (ou événement de haut niveau) sur "les priorités politiques de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition : Faire progresser le programme du PDDAA dans un monde marqué par le climat" le 11 mai 2022. L'objectif de ce dialogue est d'engager des décideurs et des experts d'Afrique et des États-Unis dans une discussion qui façonnera la coopération entre les États-Unis et l'Union africaine en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en réunissant des hauts fonctionnaires de l'Union africaine des départements de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine (S.E. Amb. Josefa Sacko) et de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (S.E. Amb. Cessouma Minata Samate) avec des parties prenantes américaines clés du Congrès, de l'exécutif et du secteur privé.
5. Afin de s'assurer que l'Afrique se relève mieux

et plus verte de la pandémie de COVID-19, le ministère, en collaboration avec le gouvernement britannique et d'autres partenaires, a élaboré le plan d'action de l'UA pour la relance verte (AU GRAP) et l'a lancé virtuellement le 15 juillet 2021. Le GRAP repose sur cinq piliers complémentaires :

- a) Le financement du climat, y compris l'augmentation des flux, l'efficacité et l'impact du financement;
- b) Soutien aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux programmes nationaux de transition juste;
- c) Des solutions fondées sur la nature et l'accent mis sur la biodiversité par des travaux sur la gestion durable des terres, la foresterie, les océans et l'écotourisme;
- d) Une agriculture résiliente, en mettant l'accent sur le développement économique inclusif et les emplois verts ; et;
- e) Des villes vertes et résilientes, en mettant l'accent sur l'eau (inondations et ressources en eau).

Des efforts sont en cours pour aider les États membres et les communautés économiques régionales à mettre en œuvre le plan, y compris le pilier sur l'agriculture résiliente, ainsi que la stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient, afin de développer l'agriculture intelligente sur le plan climatique en Afrique.

Le département de l'ARBE continuera à être proactif, réactif et à fournir le soutien et l'appui technique nécessaires pour aider les États membres à renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, conformément au thème de l'année 2020 de l'UA.

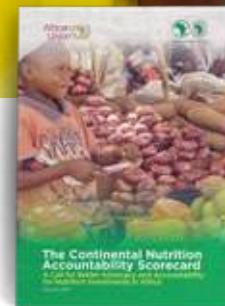
LE TABLEAU DE BORD CONTINENTAL DE LA NUTRITION



A

lors que des progrès significatifs ont été réalisés pour lutter contre la malnutrition en Afrique, il reste des défis importants à relever.

Le tableau de bord continental de la nutrition donne un aperçu des progrès réalisés et des domaines qui nécessitent une attention particulière, notamment le retard de croissance, l'anémie, l'émaciation infantile, l'obésité et l'allaitement maternel exclusif pour les nourrissons.



Voici quelques-unes des conclusions du tableau de bord :

- La moitié des pays africains ont une prévalence élevée à très élevée (>30%) du retard de croissance chez les enfants
- Seuls 15 pays africains ont réussi à contenir la prévalence de l'émaciation infantile dans les fourchettes de réduction recommandées de 7,9 % à moins de 5 %, la majorité des pays se situant entre 5 % et 23 %
- Dans certains pays africains, la prévalence de la surcharge pondérale peut atteindre 22 % (alors que l'objectif mondial est de moins de 6 %)
- L'Afrique continue d'avoir une forte prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (WRA), avec une prévalence de 47% et une fourchette allant de 22% à 59%, alors que l'objectif mondial est de la réduire à 15%
- Alors que l'Afrique a amélioré les taux d'allaitement exclusif au sein (EBF), avec 18 pays dépassant l'objectif de 50% et dix pays se situant entre 37% et 48%, 20 pays ont des taux faibles, certains atteignant même 5%.

Scanner pour télécharger le tableau de bord détaillé de la nutrition continentale.

Entretien avec

S.E. PROF MOHAMMED BELHOCINE

Commissaire en charge de l'éducation, la science, la technologie et de l'innovation

En relation avec le thème de l'année 2022, quel rôle l'éducation, la science, la technologie et l'innovation jouent-elles dans le soutien des systèmes agroalimentaires qui conduiront à une plus grande résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire ?

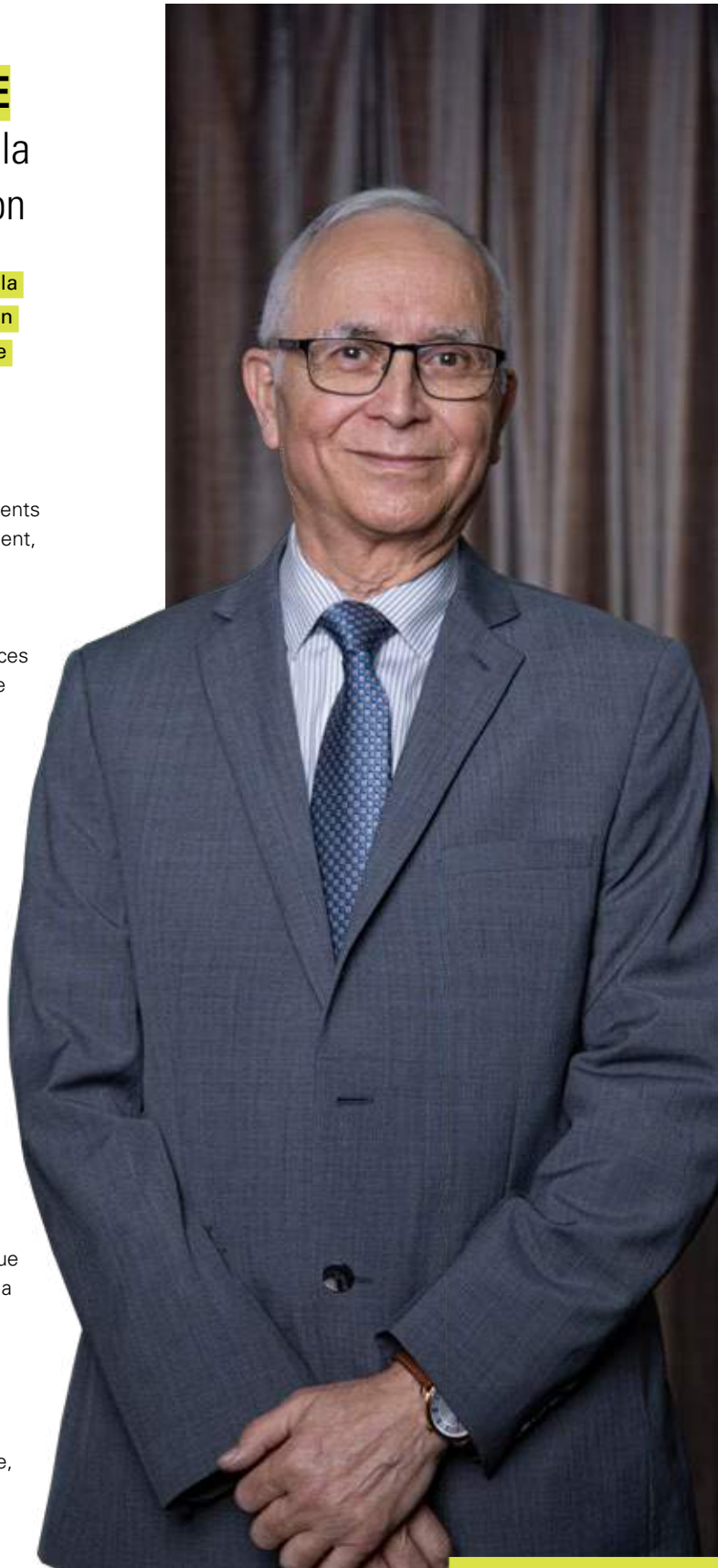
L'éducation, la science, la technologie et l'innovation jouent un rôle essentiel dans les systèmes agroalimentaires et dans la création d'une plus grande résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent. Il existe un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui assurent l'enseignement, la recherche et la vulgarisation dans le domaine de l'agriculture. Ils constituent d'énormes ressources humaines qualifiées pour piloter le secteur agricole dans divers domaines tels que la génétique et la sélection des plantes, l'horticulture, l'agronomie, l'élevage, les sciences du sol, l'économie agricole, l'agrobusiness et l'innovation, l'ingénierie agricole et la vulgarisation. Parallèlement, ces institutions mènent des activités de recherche et de développement agricoles qui contribuent à la production de connaissances, au développement de technologies et à des innovations importantes pour les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la durabilité environnementale, la résilience et la croissance agricole.

Quelles contributions majeures les activités de votre département ont-elles apportées au renforcement des systèmes agro-alimentaires ?

Le département contribue directement au renforcement des systèmes agroalimentaires du continent par la mise en œuvre de son mandat. Nous avons élaboré et adopté des cadres politiques stratégiques, à savoir

- a)** La stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25),
- b)** La stratégie continentale d'EFTP qui favorise des systèmes éducatifs transformateurs et réactifs.
- c)** la stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024), qui vise à faciliter le déploiement de la science, de la technologie et de l'innovation, et
- d)** la politique et la stratégie spatiales africaines pour exploiter les sciences et technologies spatiales sur le continent.

Un certain nombre de programmes ont été lancés et des institutions stratégiques ont été mises en place, à savoir l'Université panafricaine, la Commission scientifique africaine, la Commission scientifique, technique et de recherche (CSTRC), le Conseil de la recherche et de l'innovation (ASRIC), l'Observatoire africain de la science, de



la technologie et de l'innovation (AOSTI), le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) et l'Institut panafricain d'éducation pour le développement (IPED), qui contribuent énormément au thème de l'année par le biais de leurs mandats.

Certaines de nos activités qui renforcent les systèmes agroalimentaires sur le continent sont les suivantes:

- Depuis sa création, l'Université panafricaine a accordé, entre 2012 et 2021, des bourses d'études à 2 582 étudiants (830 femmes et 1 752 hommes) originaires de 51 États membres de l'Union africaine, afin qu'ils puissent étudier aux niveaux MSc/MA et PhD. La PAU mène en outre des recherches, encourage l'innovation et l'esprit d'entreprise et promeut l'agriculture en Afrique.
- Initiatives locales d'alimentation scolaire : Les chefs d'État et de gouvernement ont adopté l'Assemblée/AU/Dec.589 (XXVI)/ décision en 2016 qui décrit le développement de lignes directrices et de cadres pour augmenter l'échelle et la qualité des programmes d'alimentation scolaire à domicile en Afrique, et cela a rassemblé diverses parties prenantes et partenaires pour soutenir les États membres dans leurs efforts nationaux pour développer et mettre en œuvre des politiques et des programmes durables pour la faim zéro et combattre la malnutrition.
- En 2022, le continent a célébré la Journée africaine de l'alimentation scolaire le 1er mars, sous le thème : " La nutrition et le développement du capital humain en Afrique grâce à un investissement accru dans l'alimentation scolaire locale ", en lien direct avec le thème de l'année et en lui donnant plus d'importance.
- Enseignement et formation techniques et professionnels : Le département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (ESTI) encourage les politiques et les programmes qui favorisent l'emploi et le développement des compétences des jeunes, l'innovation et l'esprit d'entreprise. L'objectif est d'opérer un changement de paradigme et de préparer les jeunes à devenir des créateurs d'emplois plutôt que des chercheurs d'emplois, grâce à des systèmes nationaux d'EFTP modernisés, qui prennent en compte l'agro-entrepreneuriat. Actuellement, le ministère, en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), met en œuvre l'Initiative pour les compétences en Afrique, en coopération avec l'Allemagne (BMZ), l'UE et les

États membres de l'UA. Il met également l'accent sur les filles et les jeunes femmes entrepreneurs, sous la direction du Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA)

- ESTI promeut la recherche et l'innovation intra-africaine et internationale par la mise en œuvre du STISA-2024. Depuis 2011, le département a mis en œuvre des subventions de recherche compétitives axées sur : L'après-récolte et l'agriculture ; l'énergie, l'énergie renouvelable et durable et l'eau et l'assainissement, avec l'inclusion du changement climatique et de la pêche ; et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable. Plus de 40 institutions chefs de file en partenariat avec plus de 200 autres institutions de toute l'Afrique ont reçu des subventions allant de 500 000 à 1 million de dollars pour soutenir la recherche en Afrique, et des étudiants de troisième cycle attachés aux projets de recherche.
- Exploiter la science, la technologie et l'innovation spatiales pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable en Afrique : Les systèmes et applications spatiaux sont des outils formidables pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, car ils permettent de surveiller systématiquement et simultanément de vastes zones et une résolution fine, ainsi que de fournir des informations précises et opportunes sur la planification agricole et les perspectives de production. Par exemple, en coopération avec l'UE, le département met en œuvre le programme de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) & Afrique en collaboration avec les institutions régionales et nationales des cinq régions d'Afrique. Les services développés dans le cadre du programme GMES & Afrique contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans toute l'Afrique. En effet, le programme produit des bulletins mensuels de surveillance et d'évaluation saisonnière de l'agriculture et des pâturages fournissant les conditions saisonnières des cultures avec des mises à jour mensuelles, des systèmes d'alerte précoce multirisques et des informations sur le commerce et les marchés des céréales pour l'Afrique de l'Est. En Afrique du Nord, le programme fournit des informations sur l'état des terres arables par le biais d'une évaluation de la dégradation des sols et de la disponibilité de l'eau, et élabore des scénarios pour la prévision des récoltes. En Afrique de l'Ouest, le programme a développé un service intégré fournissant des données et des informations sur les types et les superficies des zones humides. En Afrique centrale, le programme

**Plus de 65 millions
d'enfants ont reçu des
repas scolaires en
Afrique en un an**

En savoir plus sur le
programme d'alimentation
scolaire locale, une initiative
de la Stratégie d'éducation
continentale pour l'Afrique
(CESA) de l'Union africaine.

**ANNEE DE LA
NUTRITION**

2022 

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

se concentre sur le suivi et l'évaluation des forêts tropicales et sur la navigabilité des eaux du bassin du Congo pour permettre le transport de la production agricole, entre autres. En Afrique de l'Ouest, du Nord, de l'Est et du Sud, le programme a fourni des informations sur l'identification et la protection des zones de pêche potentielles.

Quels ont été les défis ?

Le financement de l'éducation et de la science, de la technologie et de l'innovation est un défi majeur auquel le ministère est confronté dans la mise en œuvre de ses projets. L'investissement dans l'ESTI reste faible, bien en deçà du 1 % du PIB qu'il est convenu d'allouer à la recherche et au développement. En outre, la coopération intra-africaine est faible, les institutions africaines travaillant en vase clos, ce qui entraîne une perte de temps et de connaissances. L'Afrique reste faible en termes d'infrastructures d'acquisition, d'archivage et de traitement des données, qui sont nécessaires au développement d'excellents centres de recherche.

Quelle est la voie envisagée pour l'avenir ?

African institutions have to encourage the cross-fertilisation of ideas which aims at sharing data, knowledge and best practices among institutions and people. The agri-food systems are about using big and mega data. Therefore, High Performance Computing and Cloud Computing are currently the solutions and options to adopt. But this will require high level connectivity in terms of internet for better and real time data and information access and sharing. This how we can improve the competitiveness of Africa agricultural economics. This one of the reasons why Africa should invest in space science and technology. The AU is currently undertaking actions to operationalize the African Space Agency (located in Cairo, Egypt) for space activities coordination and regulatory framework at the continental level. This institution will hugely contribute to the agricultural innovation in Africa. There is a need to strengthen agricultural networks, boost funding and intra-Africa cooperation among others.



Programme d'alimentation scolaire durable de l'UA

L'alimentation scolaire peut être définie de manière générale comme la disponibilité et la fourniture d'une alimentation adéquate - en termes de quantité, de qualité, de sécurité, ainsi que d'acceptabilité socioculturelle - pour les écoliers. En général, l'alimentation scolaire fait référence aux repas servis dans les locaux de l'école ; néanmoins, il existe des modalités complémentaires d'alimentation, comme les rations à emporter (THR), où la nourriture est fournie aux familles des enfants, généralement à condition que leurs enfants aillent à l'école. Dans divers pays, les repas servis à l'école sont combinés avec les rations à emporter à la maison pour les élèves particulièrement vulnérables, notamment les filles, afin de générer des impacts plus importants sur les taux d'inscription et de rétention à l'école et de réduire les écarts entre les sexes ou les écarts sociaux.

La Stratégie éducative continentale pour l'Afrique (CESA) de l'Union africaine identifie l'alimentation scolaire comme l'une des initiatives clés nécessaires

à la réalisation de l'objectif stratégique de la CESA, à savoir "construire, réhabiliter, préserver les infrastructures éducatives et élaborer des politiques qui garantissent un environnement d'apprentissage permanent, sain et propice dans tous les sous-secteurs et pour tous, afin d'élargir l'accès à une éducation de qualité." L'importance de l'alimentation scolaire et la nécessité de renforcer les programmes d'alimentation scolaire ont été renforcées au plus haut niveau lorsque les chefs d'État et de gouvernement ont pris la décision historique, lors de l'Assemblée de l'UA de 2016, d'instaurer le 1er mars comme Journée africaine de l'alimentation scolaire. Cette décision a reconnu l'alimentation scolaire comme un instrument important pour assurer le développement inclusif, la santé, le développement rural, l'égalité des sexes et l'inclusion dans l'éducation, en particulier pour les communautés pauvres, socialement marginalisées et économiquement contraintes.

Compte tenu de la nature interdépendante de la malnutrition prolongée, de la baisse des taux de fréquentation et d'achèvement des études, et de leurs effets sur le développement positif du futur capital humain, les programmes d'alimentation scolaire apparaissent comme une option politique de plus en plus large pour résoudre ces problèmes sur le continent africain. Les programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux (HGFS), en particulier, gagnent en popularité, car ils visent à promouvoir le développement économique local et la transformation agricole en établissant des liens entre la demande de nourriture du programme d'alimentation scolaire

et l'offre de nourriture produite localement.

Les programmes d'alimentation scolaire ont donc des résultats et des impacts sectoriels multidimensionnels dans les domaines de l'éducation et de l'apprentissage, de la santé et de la nutrition, ainsi que de l'agriculture et du développement économique local. Combinés à un renforcement important des capacités nationales, ces programmes peuvent contribuer au développement du capital humain en Afrique.

Éducation et apprentissage

Les résultats sectoriels les plus importants mesurés à partir des programmes d'alimentation scolaire sont associés à l'éducation et à l'apprentissage :

- L'augmentation des inscriptions à l'école
- Augmentation de la fréquentation scolaire
- Réduction des taux de redoublement et d'abandon scolaire
- Amélioration des capacités d'apprentissage et de concentration
- Amélioration de la rétention, des performances cognitives (meilleures notes aux tests)
- Réduction de l'écart entre les sexes dans l'éducation

Santé et nutrition

Dans le secteur de la santé et de la nutrition, les évaluations des programmes d'alimentation scolaire ont montré des résultats positifs sur les mesures anthropométriques des écoliers, telles que la taille, le poids et l'indice de masse corporelle, le statut en micronutriments, la faim à court terme et l'incidence des maladies. L'alimentation scolaire favorise non seulement la nutrition et la santé des bénéficiaires directs, les écoliers, par le biais

des repas scolaires, mais peut également influencer le niveau de sécurité alimentaire, de santé et de nutrition des ménages par le biais des rations à emporter (THR) qui ont des effets d'entraînement sur les ménages, car les THR fonctionnent comme un transfert de revenu vers les ménages, dans la mesure où elles augmentent les ressources alimentaires et financières du foyer, principalement par le partage des THR entre les membres de la famille. Le partage de la THR avec les enfants au cours de leurs 1000 premiers jours de vie peut avoir des résultats particulièrement importants en améliorant leur statut nutritionnel pendant cette période critique du développement cognitif.

Développement agricole et économique local

Les programmes de demande structurée liés à l'alimentation scolaire mettent en relation des sources importantes et prévisibles de demande de produits agricoles (c'est-à-dire les marchés) avec les petits agriculteurs, ce qui, en théorie, réduit les risques et encourage l'amélioration de la qualité, conduisant à l'amélioration des systèmes alimentaires, à l'augmentation des revenus, à la réduction de la pauvreté et, à long terme, à une plus grande sécurité alimentaire. Les programmes d'alimentation scolaire peuvent servir d'exemple de programme de demande structurée, l'alimentation scolaire constituant un marché auquel les petits exploitants peuvent être reliés. Les programmes de demande structurée, en particulier lorsqu'ils sont mis en œuvre dans les zones rurales, peuvent stabiliser les prix et les marchés des produits de base par le biais des marchés publics, conduire à des sociétés coopératives de petits exploitants

plus productives et plus étendues, comme en témoigne l'augmentation des rendements, et renforcer le sentiment d'autonomie des communautés.

Recommandations pour les programmes d'alimentation scolaire

Pour assurer la pérennité des programmes d'alimentation scolaire, il est nécessaire de :

1. Lier les programmes d'alimentation scolaire aux programmes de développement internationaux, continentaux et nationaux
2. Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire pour atteindre les objectifs politiques intersectoriels
3. Investir dans des mécanismes de réponse et de coordination multisectoriels et leur donner les moyens d'agir
4. S'engager à mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement axées sur le développement, en mettant l'accent sur l'augmentation des capacités de production locales
5. Innover les dispositions financières en diversifiant les sources de financement des programmes d'alimentation scolaire et/ou en mettant en place des mécanismes de cofinancement.
6. Consacrer des ressources au renforcement du système de suivi et d'évaluation et automatiser les processus de retour d'information pour améliorer les résultats des politiques.
7. Approfondir la coopération Sud-Sud et panafricaine et en tirer des enseignements pour optimiser l'impact des politiques.



« Scanner pour en savoir plus sur les programmes d'alimentation scolaire sur le continent »

Une Approche de la Nutrition Basée sur les Droits de l'Homme et Axée sur la Femme et l'Enfant Africains

Par le **Dr. Ibrahim Banaru**, Chef de clinique en médecine familiale à l'hôpital universitaire Ahmadu Bello, Zaria, Nigéria. Ancien élève de la maîtrise en santé reproductive de l'Université panafricaine drimbanaru@gmail.com

La nutrition est impérative pour atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU). Cette couverture est fondée sur la conviction que la réalisation du meilleur état de santé possible est un droit inaliénable. Une nutrition adéquate est un facteur clé pour pouvoir vivre une vie saine. Malgré ses implications pour la santé et le développement du capital humain, la nutrition reste un domaine négligé. Cependant, on constate un engagement croissant en faveur de la nutrition sur le continent africain, avec une volonté politique plus forte, comme l'indique la déclaration de l'UA qui fait de 2022 l'Année de la nutrition. Cet article aborde la nutrition en tant que déterminant de la santé, en mettant l'accent sur les femmes et les enfants, tout en définissant une approche fondée sur les droits de l'homme pour mettre fin à la malnutrition.

La nutrition comme déterminant de la santé des enfants et des femmes

La malnutrition se définit comme le fait de ne pas avoir suffisamment d'énergie et de nutriments pour mener une vie physiquement active et mener une vie saine et optimale. La malnutrition comprend la sous-nutrition et la sur-nutrition, qui ont toutes deux des conséquences dévastatrices sur la santé. La malnutrition sous toutes ses formes augmente le risque de maladies et de décès, plus de la moitié des décès chez les enfants de moins de 5 ans et un décès sur cinq chez les adultes étant attribuables à des facteurs de risque alimentaires.

La malnutrition touche de manière disproportionnée les enfants et les femmes en âge de procréer. La prévalence de la malnutrition chez les enfants africains reste très préoccupante, les carences en micronutriments à long terme entraînant des retards de croissance ainsi que des troubles du développement cognitif et physique.

La malnutrition chez les enfants est le facteur le plus important de la mortalité des moins de 5 ans, en raison de la susceptibilité accrue des enfants mal nourris aux maladies infectieuses. Il est scientifiquement prouvé qu'au-delà de la troisième année de vie, les effets de la malnutrition à long terme sont irréversibles.

Les enfants privés d'une alimentation adéquate n'atteignent pas leur taille optimale pour leur âge et en subissent les conséquences dévastatrices à long terme. Ils n'atteignent pas leur taille optimale à l'âge adulte et sont donc plus susceptibles d'être moins actifs physiquement. Les enfants malnutris ont également de mauvais résultats scolaires, car il existe une relation directe entre le degré de retard de croissance et les déficiences cognitives.

La malnutrition maternelle augmente le risque de mauvais résultats de la grossesse chez les femmes en âge de procréer, notamment l'anémie,

le travail prématuré, le travail obstrué et la naissance de bébés de faible poids. L'anémie pendant la grossesse augmente le risque de décès maternel. La malnutrition maternelle entraîne un cercle vicieux.

Le cadre juridique du système africain des droits de l'homme est pertinent pour protéger le droit à une nutrition adéquate

Le droit à la nutrition peut être codifié aux côtés d'autres droits tels que le droit à la vie et le droit à la santé. Dans le système africain des droits de l'homme, par exemple, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a interprété le droit à l'alimentation comme étant implicitement protégé par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples à travers des droits tels que le droit à la vie, le droit à la santé et le droit au développement économique, social et culturel. Il existe un précédent judiciaire qui renforce encore la notion de nutrition et d'accès à la nourriture en tant que droits de l'homme. En effet, en 2001, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a conclu que le Nigeria avait manqué à son obligation de respecter et de protéger le droit à la nourriture du peuple Ogoni en n'empêchant pas la contamination des sources alimentaires par les compagnies pétrolières.

Nous pouvons également déduire le droit à la nutrition des enfants de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, qui reconnaît le droit des enfants à la nutrition à l'article 14 (2), c, d et h dans le contexte du droit à la santé. Pour les femmes africaines, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique reconnaît le droit des femmes à la nutrition dans les articles 14 et 15.

Une approche multispectrale pour mettre fin à la malnutrition

Des politiques sensibles à la nutrition, notamment une budgétisation adaptée et l'adaptation de la stratégie régionale africaine de nutrition

Il est prouvé que les interventions contre la malnutrition sont rentables, mais il faut une volonté politique soutenue par des politiques cohérentes et durables pour qu'elles se concrétisent.

Les mécanismes juridiques comprennent donc des politiques qui défendent le droit à la nutrition, en particulier dans le contexte des femmes et des enfants, qui en sont les premières victimes. La loi garantit l'accès à une alimentation sûre, adéquate et nutritive et l'accès à un continuum de services de santé nutritionnelle. Il devrait également y avoir un cadre de mise en œuvre cohérent et explicite pour la Stratégie régionale africaine de nutrition (SRAN). Les États devraient également se prévaloir des examens régionaux par les pairs dans l'esprit du cadre régional pour servir de suivi volontaire, de responsabilité et d'apprentissage.

Infrastructures et sources de financement améliorées pour les aliments cultivés sur place

L'une des entraves à la transformation de l'agriculture en Afrique est la faiblesse des infrastructures pour l'agriculture mécanisée et le manque de facilités de crédit. Un effort délibéré doit être fait pour fournir une infrastructure technologiquement appropriée pour soutenir l'agriculture au-delà de la subsistance, idéalement pour en faire une agriculture commercialement compétitive et de qualité suffisante pour répondre à la demande croissante. Il est également impératif, dans l'esprit de l'Agenda 2063, où l'Afrique promet de financer son développement en permettant aux États d'améliorer les sources de financement de l'agriculture

et des services nutritionnels et d'améliorer les politiques fiscales pour la transparence, afin d'écarter la corruption et de garantir que les investissements dans les services nutritionnels sont utilisés de manière adéquate et que les subventions agricoles se traduisent par une amélioration des rendements.

Intégration de la dimension de genre, réduction de la pauvreté et protection sociale

Il existe un lien croissant entre la pauvreté, l'inégalité des sexes et la malnutrition. Une femme africaine qui n'a pas accès au crédit et aux facilités de soutien à l'agriculture et à la production alimentaire entre dans le cercle vicieux de la pauvreté, du manque d'accès à une alimentation adéquate et de la malnutrition. Par conséquent, il est nécessaire que les pays intègrent une politique de protection sociale tenant compte de la dimension de genre afin de garantir une sécurité sociale qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition.

Intégrer les meilleures pratiques en matière de santé de la population et d'environnement

Les déplacements internes et les migrations exacerbent la malnutrition en raison du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de l'insécurité.

Les États ont le devoir d'intégrer les impératifs mondiaux d'atténuation du changement climatique afin de réduire les effets néfastes sur l'environnement et la santé des populations. Il convient également de mener un effort de consolidation de la paix sur plusieurs fronts dans les zones exposées aux crises afin de réduire les effets dévastateurs des troubles civils sur l'accès à la nourriture et à la nutrition.

Suivez la conversation sur
#AnnéeDeLaNutrition



ANNEE DE LA NUTRITION

**Bâtir une résilience en matière de
sécurité nutritionnelle et alimentaire
sur le continent africain :**

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale pour accélérer le
développement socioéconomique et du capital humain

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE EN AUGMENTANT LA RÉSILIENCE DES FILLES AFRICAINES PAR UNE NUTRITION ET UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Par la **Dr. Rita Bissoonauth**, Chef de Mission à l'Union Africaine/Centre International pour l'Éducation des Filles et des Femmes en Afrique (AU/CIEFFA) & **Mme Maria Mdachi**, Consultant AU/CIEFFA)

La pandémie de COVID-19 a déclenché un double impact sanitaire et socio-économique sur la population africaine de 1,354 milliard d'habitants. De nouvelles données indiquent que les filles et les femmes africaines ont été touchées de manière disproportionnée par cette situation. En ce qui concerne l'éducation, la crainte est qu'il y ait un "risque" de ne pas atteindre les normes minimales d'apprentissage et un contexte accru de "pauvreté d'apprentissage" pour tous les apprenants, en particulier pour les filles.

Les effets de la pandémie sur la santé et les restrictions qu'elle impose ont entraîné un ralentissement du développement humain et de la croissance économique, frappant à la fois les ménages et les gouvernements nationaux. Le COVID-19 a entraîné une perte de pouvoir d'achat pour les familles, tout en les privant du capital humain nécessaire pour déclencher la croissance et la prospérité. La tension entre l'offre et la demande de services et le pouvoir d'achat a conduit à des crises dans le développement et le bien-être des enfants, y compris l'éducation. L'inverse est également vrai : lorsque les économies sont en croissance, les ménages et les gouvernements sont en mesure de dépenser, avec un progrès relatif sur le bien-être des enfants.

Au pic de la pandémie en 2020, au moins 130 millions de filles ont été touchées par les fermetures d'écoles liées au COVID-19 à l'échelle du continent, ce

qui fait que 10 millions de filles risquent de ne jamais retourner à l'école. D'autres données montrent qu'environ 13 millions de filles supplémentaires pourraient être contraintes à des mariages d'enfants et à des grossesses précoces.

Les services essentiels offerts dans les écoles africaines comprennent la fourniture de repas, d'eau et d'installations sanitaires, l'éducation physique et la créativité (sports et arts) ainsi que le soutien psychosocial, pour n'en citer que quelques-uns. Dans le contexte de fragilité, de situations de conflit et de violence, de situations humanitaires et de pandémies émergentes également, ces services sont souvent négligés, laissant place à des bases de développement humain faibles. Si l'Afrique veut garder le cap vers des sociétés stables, équitables et inclusives, prospères et pacifiques, tous les apprenants, en particulier les filles, doivent rester à l'école, quel que soit le contexte.

Le coût de la non-éducation de nos filles et de nos jeunes femmes est élevé et s'étend sur plusieurs générations, de l'enfance à l'âge adulte, en termes de maladie, de morbidité et de sous-performance sur le lieu de travail. Les programmes d'alimentation scolaire constituent l'une des réponses aux statistiques alarmantes des faibles taux de scolarisation et d'achèvement des études, des taux d'abandon



élevés, en particulier pour les filles, de la malnutrition chronique qui a été exacerbée par la pandémie de COVID 19, des niveaux inacceptables de retard de croissance physique et de déficience cognitive.

Suite à une évaluation réalisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), il a été prouvé que la valeur des programmes de repas scolaires dépasse largement la nutrition des apprenants et a un impact positif et significatif sur la scolarisation, en particulier pour les filles et les populations déplacées, ainsi que sur l'amélioration de l'achèvement de la scolarité et la réduction des taux d'abandon. Il est donc crucial que le continent africain investisse dans le capital humain par le biais d'une nutrition de qualité pour lui permettre de générer de la croissance et d'être le moteur du développement de l'Afrique.

L'Union Africaine, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), a lancé le programme "Home Grown School Feeding", une initiative au service du continent, qui utilise des solutions alimentaires préexistantes dans les sociétés africaines. Ce programme soutient l'apprentissage en améliorant la santé et la nutrition des filles et des garçons d'âge scolaire et a démontré la forte corrélation entre l'éducation et la nutrition. Cet impact positif s'étend aux familles et aux communautés où le bol alimentaire et la ration à emporter soulagent la faim, générant parfois des revenus en stimulant les marchés locaux et l'agriculture. Ce type de programme alimentaire permet aux familles d'assurer l'éducation des filles en les maintenant dans le système et en leur permettant de réussir leur vie.

En outre, l'acquisition de connaissances à l'école est l'un des principaux moyens d'améliorer la santé. L'école, par sa culture, son organisation, sa gestion, son

Là où il existe des programmes de santé et de nutrition scolaires, les filles restent plus longtemps à l'école, leur nutrition s'améliore, le taux de mariage des enfants diminue et les grossesses chez les adolescentes baissent

À PROPOS DES AUTEURS

Dr Rita Bissoonauth
Chef de Mission à l'Union Africaine/ Centre International pour l'Éducation des Filles et des Femmes en Afrique (AU/CIEFFA) basée à Ouagadougou, au Burkina Faso. Elle est titulaire d'un doctorat en éducation de l'Université du Québec à Montréal, au Canada, et d'une maîtrise en biochimie de l'Université de Lyon, en France.

Ms Maria Mdachi
est une spécialiste de l'éducation et du genre, avec plus de 35 ans d'expérience dans le système éducatif africain. Elle travaille actuellement en tant que consultante auprès de l'UA/CIEFFA)

environnement physique et social, ses stratégies d'enseignement et d'apprentissage, y compris les évaluations, a un impact sur l'estime de soi, la réussite scolaire, le bien-être et la santé des filles et des garçons. La pandémie de COVID-19 a mis fin à cette décennie de croissance mondiale des programmes d'alimentation scolaire et a aiguë la détermination mondiale à restaurer en priorité l'accès à ces filets de sécurité vitaux.

Une action conjointe des pays et des partenaires du développement est nécessaire pour soutenir et renforcer à la fois l'apprentissage (élargissement de l'accès au numérique, soutien aux enseignants, stratégies de rattrapage pour les enfants vulnérables) et l'apprenant (nutrition, santé, soutien psychosocial, filet de sécurité sociale). Cela est particulièrement vrai pour les filles : lorsqu'il existe des programmes de santé et de nutrition à l'école, les filles restent plus longtemps à l'école, leur nutrition s'améliore, le taux de mariage des enfants diminue et les grossesses chez les adolescentes baissent. Nous devons nous assurer que le fait de mieux reconstruire inclut le soutien au bien-être des enfants vulnérables afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel individuel et contribuer à la création du capital humain national.

En tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine mandatée pour la promotion et le plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation en Afrique, l'Union africaine/Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA) a travaillé sans relâche dans cette entreprise, des fondations de l'apprentissage précoce à l'enseignement supérieur en Afrique. Sur la base des orientations stratégiques tirées de la Stratégie continentale de l'éducation en Afrique (CESA 16-25), et de la Stratégie pour l'égalité des sexes correspondante (GES4CESA), l'UA/CIEFFA a reconnu la santé et la nutrition comme l'une des stratégies clés pour retenir les filles dans les écoles dans des conditions de sécurité, y compris dans les situations d'urgence et les contextes fragiles, conflictuels et violents.

Conformément au thème de l'UA 2022, l'UA/CIEFFA a l'intention d'entreprendre des interventions auprès des décideurs politiques de haut niveau et d'autres parties prenantes clés afin d'obtenir un soutien et un engagement en faveur de la priorité accordée à la santé et à la nutrition engendrées pour l'autonomisation des filles et des femmes africaines.



Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire sur le continent africain :

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socioéconomique et du capital humain

“ Pour que l’agriculture soit durable, il faut que le cultivateur puisse faire des bénéfices

Sam Farr



#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

Lancement d'un tableau de bord continental fournissant des informations sur les systèmes semenciers d'Afrique

Le tableau de bord de l'indice d'accès aux semences en Afrique (TASAI), un nouvel outil numérique interactif qui permettra de mesurer, de suivre et de comparer les systèmes semenciers compétitifs, a été lancé lors du 22e congrès de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) qui s'est tenu à Djerba, en Tunisie (28 février - 3 mars 2022)

Le tableau de bord change la donne car il est considéré comme l'un des outils qui peuvent être utilisés pour fournir des informations clés aux décideurs politiques et autres décideurs sectoriels, en leur indiquant où et comment la qualité et la disponibilité des semences sont à la traîne et en soutenant la mise en œuvre d'actions fondées sur des preuves. Le tableau de bord nouvellement lancé intègre des données provenant de 17 États membres et fournit des informations sur 22 indicateurs clés qui sont essentiels au développement du secteur des semences au niveau national, notamment la recherche et le développement, la compétitivité de l'industrie, la politique et les réglementations en matière de semences, le soutien institutionnel et le service aux petits exploitants agricoles.

L'Union Africaine travaille avec TASAI Inc pour faciliter l'expansion du tableau de bord afin de couvrir l'ensemble des

55 États membres. Le tableau de bord viendra compléter les actions identifiées dans le 3e rapport d'examen biennal du programme continental de l'Agenda 2063, le Programme détaillé de développement agricole africain (PDDAA). Le 3e rapport biennal fait le point sur la mise en œuvre du Programme africain des semences et des biotechnologies, un cadre stratégique pour le développement du secteur des semences en Afrique. Le tableau de bord est également considéré comme opportun à un moment où le continent concentre ses efforts pour améliorer la sécurité



Le tableau de bord est accessible à l'adresse dashboard.tasai.org



Scanner pour en savoir plus sur le travail de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA)

alimentaire et nutritionnelle, conformément au thème annuel de l'UA 2022,

ANNÉE DE LA NUTRITION: Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : Renforcement des systèmes agro-alimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique.

Coordonné et développé par TASAI Inc, le tableau de bord de l'indice d'accès aux semences en Afrique (TASAI) a été réalisé grâce aux partenariats conjoints de la Commission de l'Union africaine, du BMGF, de l'USAID, de l'AGRA, de la BAD, de l'AATF, de la DG, du Kenya Markets Trust, de l'UKAid, d'Adam Smith International, de l'Université Cornell et d'EIAN RDC.



La Géopolitique Alimentaire de l'Union Africaine : Un instrument géostratégique pour protéger l'Afrique contre la vulnérabilité et la manipulation par les grandes puissances

By **Dr. Jean Amia**, Assistante protocole ; Cabinet du Président de la Commission de l'Union Africaine. Docteur en relations internationales, Bircham International University, AmiaJ@africa-union.org

Les identités, qu'elles soient européennes, américaines, latino-américaines, asiatiques, arabes ou africaines, s'expriment dans un élan unitaire dévoilé sous le terme de mondialisation qui, elle-même, est une révolution planétaire conduisant à un système économique mondial soutenu par la démocratisation et la multipolarisation des pouvoirs. Le monde est désormais un village global avec des enjeux communs et des rivalités de pouvoir de toutes sortes. L'Afrique n'est pas en reste dans cette rivalité de pouvoirs. L'aspiration 1 de l'Agenda 2063 (Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable) mentionne l'éradication de la pauvreté en Afrique en une génération, grâce à une prospérité partagée. Son objectif est de garantir un niveau de vie élevé, le bien-être pour tous sur le continent avec des citoyens bien éduqués et suffisamment qualifiés, soutenus par la science, la technologie et l'innovation. Il s'agit de produire des citoyens en bonne santé et bien nourris et de transformer les économies en créant des emplois grâce à une agriculture moderne pour une proactivité et une production accrues.

Selon les estimations des Nations unies, l'Afrique est un moteur de la démographie mondiale, avec 1 338 880 525 habitants au 15 juin 2020, soit 16,72% de la population mondiale, qui devrait doubler d'ici 2050 et représenter un quart des habitants de la planète.¹ L'UNICEF prévoit qu'en 2050, 40 % des enfants de moins de cinq ans dans le monde vivront sur le continent africain.² L'Afrique est également une source primaire de matières premières et stratégiques. Elle

possède 60 % des terres arables inutilisées de la planète,³ an enormous and varied energy potential: 8% of world oil reserves, 7% of gas reserves, 4% of coal reserves, 10% of hydroelectric potential, 17% of uranium, 15% of geothermal energy, 38% of wind energy, 300 days of sunshine per year on average (according to figures quoted at the Energy Trilemma Summit meeting in Addis Ababa in 2015,⁴ qui sont aujourd'hui plus élevés, compte tenu des nouvelles découvertes ici et là). Cela signifie que l'Afrique dispose des ressources nécessaires pour assurer son autonomisation et s'affirmer grâce à l'agriculture et à son sous-sol riche en minéraux, et mettre fin à sa forte dépendance vis-à-vis des autres, des diktats des donateurs et de ce qu'ils prétendent donner.

Analyse de la malnutrition en Afrique et dans le monde

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes souffrant de la faim a recommencé à augmenter progressivement depuis 2015 après plusieurs décennies de baisse continue. Les estimations actuelles montrent que près de 690 millions de personnes souffrent de la faim, soit 8,9% de la population mondiale.⁵ Selon les estimations de 2019, en raison de la pandémie de COVID-19, 135 millions de personnes supplémentaires souffriraient d'une insécurité alimentaire aiguë dans le monde depuis 2020, ce qui compromet les systèmes immunitaires, rend les organismes vulnérables aux infections, réduit l'efficacité des vaccins et entrave le rétablissement.⁷

La sécurité alimentaire en Afrique s'est détériorée depuis 2019. Le nombre de personnes sous-alimentées



¹ <https://www.worldometers.info/world-population/africa-population/>

² L'Afrique : le continent de demain? Published on 2 March 2016, available at <https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/l-afrique-le-continent-de-demain> consulted on 15 June 2020.

³ Thierry BARBAUT - Numérique, économie, Afrique et développement, published on 19 September 2013 in Info Afrique, Economie et Numérique, available at <https://www.info-afrique.com/grenier-afrique-monde/> consulted on 15 June 2020.

⁴ L'Afrique : le continent de demain? Published on 2 March 2016 and consulted on 23 June 2020, at: <https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/l-afrique-le-continent-de-demain>

⁵ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

⁶ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>

⁷ African Leaders for Nutrition (ALN) Initiative: Embedding nutrition within the Covid-19 Response and Recovery. Covid-19 Position paper , p.1.



en Afrique s'élève à 250,3 millions. Le système alimentaire et les modes de consommation alimentaire dans les pays africains à revenu faible et intermédiaire ne fournissent pas de nourriture à un coût qui rende les régimes alimentaires sains et abordables pour une majorité de la population.⁸ Si rien n'est fait pour résoudre de manière significative le problème de la nutrition, la réalisation de la faim zéro d'ici 2030 est peu probable et le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde pourrait dépasser 840 millions d'ici 2030

Nécessité de restructurer la réflexion stratégique et la fonction de renseignement en Afrique

Yves Lacoste considère la géopolitique comme: "*l'étude des rivalités de pouvoir sur un territoire*". Dans ce monde de multipolarisation des pouvoirs, tout est "géopolitique" ; des atlas aux guides de voyage, en passant par la "géopolitique" du football, de la cuisine, de la culture ou du cinéma. Les inégalités économiques mondiales alimentent les tensions géopolitiques. La géopolitique alimentaire de l'Union africaine doit adopter une approche beaucoup plus panafricaniste, capable d'apporter un élan supplémentaire pour protéger les peuples et les États africains contre la vulnérabilité et la manipulation vis-à-vis des grandes puissances. L'Amérique, l'Europe et l'Asie ont réussi à s'affirmer dans ce contexte mondial de différences de pouvoir et de rivalités et se sont imposées comme des puissances sur la scène internationale. L'Afrique peut et doit le faire. À cet effet, feu Jerry Rawlings, ancien président du Ghana, avait déclaré: "*La nourriture est une arme politique... La première défense de l'Afrique est l'autosuffisance alimentaire. Tant que nous n'aurons pas atteint un degré substantiel de liberté par rapport à la dépendance alimentaire, nous serons vulnérables à la manipulation par les nations les plus riches.*"⁹

La nourriture est une arme politique... La première défense de l'Afrique est l'autosuffisance alimentaire. Tant que nous n'aurons pas atteint un degré substantiel de liberté par rapport à la dépendance alimentaire, nous serons vulnérables à la manipulation par les nations les plus riches.

Jerry Rawlings
Ancien président du Ghana

⁸ Africa Regional Overview of Food Security and Nutrition 2020: Transforming food systems for affordable healthy diets. Consulted on 31 December 2021 at <https://repository.uneca.org/handle/10855/44790?show=full>

⁹Citation de l'ancien président ghanéen Jerry Rawlings, consulté le 25 juin 2020 à l'adresse: <https://yen.com.gh/58293-puissant-guillemets-jerryrawlings.html>

Lors de la 8e retraite annuelle de haut niveau de l'Union africaine sur le thème " L'ordre mondial émergent, le multilatéralisme et l'Afrique " en octobre 2017, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, a énoncé le rôle de l'Union africaine comme suit : ***Pour mener à bien notre action à l'Union africaine, à savoir aider le continent à se construire un avenir radieux dans un monde dominé par l'incertitude et la complexité, il est urgent d'échapper au piège de la routine et du court terme, ainsi qu'à la facilité des solutions toutes faites. Nous devons suivre la voie de la réflexion et de l'innovation, celle de l'élévation de la pensée et de la réhabilitation de la fonction d'intelligence.*** Il a conclu que l'un des fondements de la philosophie de l'Union africaine est que "les problèmes africains doivent trouver des solutions africaines".¹⁰

Ces mots de feu Jerry Rawlings et du président en exercice de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, ne sont pas seulement un appel à l'Afrique mais aussi une opportunité de s'inscrire résolument dans l'émergence, par des dynamiques innovantes capables de sortir l'Afrique de la dépendance alimentaire. La prise en compte par les chefs d'Etat et de gouvernement africains du potentiel de l'Afrique à assurer sa sécurité alimentaire justifie leurs décisions pertinentes et dynamiques en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Lors du Sommet de Kampala en 2010, et sur recommandation de la République du Malawi, la Conférence de l'UA a adopté le 30 octobre de chaque année comme Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. à travers cette décision, l'UA a clairement exprimé sa détermination à doter l'Afrique de la capacité d'assurer sa sécurité alimentaire..¹¹ En 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale, ces mêmes dirigeants africains se sont distingués dans une Déclaration sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et un développement durable, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Agenda 2063 Vision de l'Union africaine adopté en 2015. L'Initiative des leaders africains pour la nutrition (ALN), une plateforme d'engagement politique de haut niveau pour faire progresser la nutrition en Afrique, développée par l'Union africaine et la Banque africaine de développement, approuvée en 2018 par l'Assemblée de l'UA, est composée de chefs d'État et d'anciens chefs d'État, de ministres des finances

et d'autres éminents leaders et dignitaires africains. Le tableau de bord continental de responsabilisation en matière de nutrition, un mécanisme de plaidoyer majeur pour soutenir l'initiative ALN dans le but de mettre en évidence les progrès réalisés dans le domaine de la nutrition par chaque pays et l'ensemble du continent africain par rapport aux objectifs globaux et continentaux convenus, a enregistré des résultats satisfaisants.¹² Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA l'ont bien compris et c'est la raison pour laquelle le thème choisi pour 2022 est: ***"Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain : Accélérer le développement du capital humain, social et économique"***. La géopolitique alimentaire impulsée par les dirigeants africains s'impose comme un intérêt, un défi stratégique, une boussole pour l'avenir, un moteur de développement, la clé du destin de l'Afrique au milieu des rivalités de pouvoir sur la scène internationale. Les Etats membres doivent s'approprier la géopolitique alimentaire de l'Union africaine pour développer et atteindre l'autosuffisance alimentaire, et être en mesure de peser sur les équilibres internationaux. L'Union africaine est une réelle opportunité pour l'Afrique de gagner en puissance grâce à son Agenda 2063 car le destin d'un peuple, sa prospérité et sa sécurité sont de plus en plus déterminés au niveau régional.¹³ La vision commune et la volonté politique des dirigeants africains révélées dans les déclarations, résolutions et décisions prises au sein de l'UA sur la sécurité alimentaire en Afrique sont des instruments de géopolitique alimentaire, des solutions durables destinées à transformer les systèmes alimentaires et à assurer la sécurité alimentaire des populations africaines. Leur mise en œuvre nécessite une collaboration intersectorielle efficace avec le secteur privé pour s'accorder sur les choix politiques et économiques en matière de nutrition. Les progrès réalisés dans les différents secteurs ainsi que les initiatives innovantes entreprises au niveau institutionnel, national et continental pour promouvoir la nutrition ne peuvent être évalués qu'au regard des déclarations politiques, des programmes de développement agricole, des rapports et autres instruments juridiques sans réel impact positif sur les populations africaines. C'est pourquoi au-delà de l'inventaire que l'on peut faire des instruments et des différents mécanismes consacrés à la question de la nutrition en Afrique, il reste le problème de la malnutrition en Afrique et la recherche de solutions

¹⁰ EExtrait du discours de S.E. Moussa Faki Mahamat, 8 ansième Retraite annuelle de l'Union africaine 2017, consultée le 25 juin 2020 à l'adresse: <https://tchadinfos.com/afrique/ua-trouver-des-Solutions-africain-es-aux-problèmes-africains/>

¹¹ Décision relative à la célébration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Doc. Assemblée/AU/17(XV) Add.8, adoptée par la quinzième Session ordinaire de l'Assemblée à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

¹² Le Score de la responsabilité en matière de nutrition continentale: <https://en.readkong.com/page/continental-tableau-de-bord-pour-responsabilité-dans-4083312>

¹³ Stratégie africaine : quelles voies ? By Jean-Jacques KONADJE, available at <https://www.diploweb.com/Strategie-africaine-queelles-voies.html>

correctives. Au-delà des instruments, quelles solutions peuvent garantir l'éradication de la malnutrition sur le continent ?

Besoin impératif d'un nouvel élan pour bousculer ou détruire complètement les ordres établis

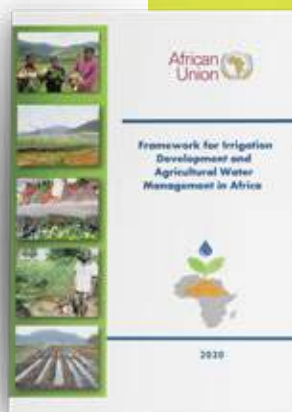
Alors que le reste du monde identifie de plus en plus l'Afrique comme le lieu le plus prometteur pour produire le supplément de nourriture nécessaire à l'alimentation de la population mondiale croissante, les enfants africains font les frais de la faim et de la malnutrition. Cette situation constitue un défi et appelle un renforcement des processus de développement en cours afin de préserver l'avenir de l'Afrique. Une "approche multisectorielle" avec des "plateformes multipartites" doit être incluse dans les politiques et stratégies de nutrition à travers l'Afrique.¹⁴ Avec plus d'un quart des États membres des Nations unies, l'Afrique a son mot à dire sur la scène internationale. Mais d'abord, elle doit cesser d'avoir faim. La nourriture est un droit humain fondamental. Chaque être humain naît libre et égal en dignité et en droits. La nourriture n'est pas un privilège, ni une charité. C'est un droit qui n'est pas soumis aux capacités, aux aptitudes, aux opinions ou aux valeurs de l'individu. Le droit à l'alimentation implique la possibilité pour les individus de se nourrir d'une manière digne, et de pouvoir nourrir leur famille, et non pas "d'être nourri". "Être nourri" par "d'autres" témoigne de l'état de vulnérabilité face "au leur". Mendier ou fouiller pour trouver de la nourriture est certainement indigne. La nourriture est une arme stratégique de guerre. C'est pourquoi, le désir commun des États africains au sein de l'Union africaine d'éradiquer la faim en Afrique doit être conforme à leurs désirs individuels d'éradiquer la faim dans leurs États respectifs dans un environnement universel où la malnutrition est une source de vulnérabilité et de manipulation des pays pauvres par les pays riches. Nos dirigeants doivent veiller à la mise en œuvre de la géopolitique alimentaire de l'UA dans leurs pays respectifs. L'inaction ou la démobilitation n'ont pas leur place dans le contexte actuel où les plus forts mènent la barque. Leurs efforts doivent être conjugués pour produire le surcroît de détermination et d'engagement nécessaire pour insuffler un nouvel élan capable de détruire complètement les ordres établis. L'Agenda 2063 l'exige ; les peuples africains le réclament. Le président de la Commission de l'UA, S.E. Moussa Faki Mahamat, se fait le porte-parole des sans-voix en faisant écho



à la voix des peuples africains comme suit : "Le souhait ardent des peuples d'Afrique, en particulier des jeunes, est que le leadership et la gouvernance investissent davantage d'efforts pour faire en sorte que l'Afrique donne et se serve du meilleur".¹⁵

Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition**

La nourriture n'est pas un privilège, ni une charité. C'est un droit qui n'est pas soumis aux capacités, aux aptitudes, aux opinions ou aux valeurs de l'individu. Le droit à l'alimentation implique la possibilité pour les individus de se nourrir d'une manière digne, et de pouvoir nourrir leur famille, et non "d'être nourri"



Scanner pour télécharger le Cadre pour le Développement de l'Irrigation et la Gestion de l'Eau Agricole en Afrique

¹⁴ Stratégie régionale de nutrition pour l'Afrique 2015-2025, p.1,2.

¹⁵ Extrait du discours du président de la CUA, Moussa Faki Mahamat, le 25 mai 2020 à Addis-Abeba.



échelle." C'est un élément crucial pour les régimes alimentaires équilibrés dont nous avons tant besoin. En tant que tel, même l'UA reconnaît que l'élevage est un élément essentiel pour surmonter le fardeau de la malnutrition.

Outre sa contribution potentielle à la nutrition humaine, le bétail

est un atout important en Afrique subsaharienne (ASS), et il a été

Renforcer la résilience de la nutrition humaine par le développement du capital humain dans l'élevage sur le continent Africain

Par le **Prof. Mizeck Chagunda**, Président, Élevage dans les régions tropicales et subtropicales et Directeur général, Institut de l'agriculture Sciences sous les tropiques (Institut Hans-Ruthenberg), Université de Hohenheim, GarbenStr. 17, 70593 Stuttgart, Allemagne, mizeck.chagunda@uni-hohenheim.de

Le bétail joue un rôle énorme dans la nutrition humaine. Ce rôle est d'autant plus important que certains des micronutriments et vitamines essentiels au développement cognitif, au développement du système nerveux, à l'immunité et à l'hématopoïèse sont principalement issus de l'alimentation animale. Il s'agit par exemple de la riboflavine, de la vitamine B12, du calcium, du zinc, du fer et de la vitamine A. Les carences en ces nutriments dans le corps humain ont plusieurs conséquences graves. Selon la Stratégie régionale africaine de nutrition (SRAN) 2015-2025, "le niveau élevé et persistant de la malnutrition en Afrique est un sujet de grave préoccupation qui va bien au-delà de son impact déjà bien reconnu sur la santé publique". Citant les "Recommandations clés pour l'amélioration de la nutrition à travers les programmes agricoles" de la FAO, la stratégie régionale africaine de nutrition 2015-2025 de l'Union africaine, la recommandation numéro 7 indique "Faciliter la diversification de la production, et augmenter la production de cultures riches en nutriments et de l'élevage à petite

Pour la plupart des espèces animales en Afrique, il existe un écart important entre le rendement potentiel et le rendement réel. Cet écart de rendement a persisté pendant longtemps, faisant de l'Afrique un importateur net de produits d'élevage.

démontré qu'il contribue de manière significative au développement rural en fournissant de la nourriture, de l'argent, du fumier et des moyens de subsistance généraux aux ménages ruraux et périurbains. L'Afrique possède la plus grande population de bétail au monde. Il y a même des pays en Afrique qui ont beaucoup plus de bétail par habitant que partout ailleurs dans le monde. Cependant, différentes études scientifiques ont démontré que pour la plupart des espèces de bétail en Afrique, il existe un écart important

entre le rendement potentiel et le rendement réel. Cet écart de rendement persiste depuis longtemps, faisant de l'Afrique un importateur net de produits animaux. Cette situation a conduit les agriculteurs à ne pas tirer un profit optimal de leurs efforts, et la société à ne pas obtenir la nutrition requise du bétail disponible.

Malgré ces lacunes, le développement de l'élevage en Afrique reste l'un des principaux moteurs de la transformation socio-économique et de la résilience des communautés agricoles. En outre, le développement de l'élevage est important pour le continent afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de relever les autres défis mondiaux de notre époque. Outre la faible productivité, il est bien connu que l'efficacité sous-optimale de la production agricole a entraîné une perte de biodiversité, une pollution de l'eau et un impact environnemental. Une partie de cet impact négatif peut être directement attribuée aux inefficacités de la chaîne de valeur de la production animale. Comme la plupart des régions en développement, l'ASS est confrontée au défi d'augmenter rapidement la productivité agricole pour aider à nourrir sa population humaine croissante sans épuiser la base de ressources naturelles. Des systèmes de production efficaces ont un rôle vital à jouer pour renforcer la contribution de l'élevage aux moyens de subsistance durables de manière optimale.

Dans la plupart des régions productrices de bétail du monde, il a été démontré que la sélection animale visant à accroître la productivité permettait d'améliorer le taux de croissance, le rendement laitier et la production d'œufs, et donc de fournir une alimentation de qualité aux humains. La plupart de ces succès ont eu lieu au cours des 50 ou 60 dernières années. Bien qu'ils possèdent une importante population de bétail, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas enregistré de tels succès. L'amélioration génétique du bétail par la sélection animale dépend de l'accès à la variation génétique et de méthodes efficaces pour exploiter cette variation. L'absence d'une masse critique de capital humain a été l'un des principaux facteurs qui ont empêché l'exploitation de cette variation. En conséquence, nous avons très peu d'amélioration génétique animale bien définie en Afrique. Les programmes de reproduction systématiques, les systèmes d'accouplement de développement clairement conçus, les initiatives cohérentes d'enregistrement des animaux, les entreprises robustes d'évaluation génétique et de sélection des animaux, le développement professionnel et les interventions de plaidoyer font manifestement défaut. Des études récentes sur les bovins laitiers ont également montré que les gains génétiques seraient plus importants avec un programme panafricain d'amélioration génétique qu'avec les efforts individuels

des pays. On obtiendrait davantage avec des approches à facettes multiples tout en se concentrant sur un objectif commun. C'est là qu'une capacité humaine solide en matière de sélection animale est non seulement nécessaire, mais aussi une condition préalable à la résilience de l'alimentation humaine par la production animale sur le continent africain.

Le Réseau africain d'élevage (AABNet) est une initiative panafricaine qui a été établie en 2020 pour créer une opportunité de travailler en étroite collaboration dans la conduite des "Innovations pour soutenir les systèmes d'élevage productifs, efficaces et résilients en Afrique". Avec la vision de conduire le développement et la diffusion de la génétique du bétail amélioré et des solutions d'amélioration génétique plus large en Afrique, AABNet doit créer une interface appropriée pour un engagement fort et à long terme entre les universités, l'industrie, les organisations d'agriculteurs, le secteur public et d'autres agents de développement. AABNet se concentrera sur le développement des capacités et le transfert de connaissances en matière de sélection animale, et sur la création d'innovations pour soutenir l'amélioration génétique du bétail en Afrique. La réalisation des objectifs stratégiques de l'AABNet devrait être atteinte par le biais de:

1. Évaluation génétique multi-pays pour soutenir les décisions et informer sur les mérites génétiques des germoplasmes de bétail.
2. Développement professionnel lié à l'incubation des talents et des technologies
3. Plaidoyer et sensibilisation, développement commercial lié à l'amélioration génétique du bétail
4. Partenariats innovants pour soutenir des collaborations équitables entre le monde universitaire, le secteur public et les gouvernements, le secteur privé et les organisations d'éleveurs.

Sur le plan opérationnel, l'AABNet créera des interfaces durables pour un engagement fort et à long terme entre les universités, l'industrie, les organisations d'agriculteurs (y compris les associations de race), le secteur public et les agences philanthropiques et de développement pour conduire le développement et la diffusion de la génétique améliorée du bétail et des solutions d'amélioration génétique plus larges en Afrique. AABNet est enregistré auprès du Registre des Sociétés au Kenya en vertu de la section 11(2) de la Loi sur les Sociétés et a une constitution complète. Actuellement, AABNet est logé et hébergé par l'Université Egerton au Kenya en vertu d'un accord d'hébergement.

Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition**

Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain grâce à la valeur ajoutée

Par **Wilkista Khakasa Wefwila**, Stagiaire en recherche scientifique sur l'alimentation de l'organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya, khakasa68@gmail.com

L'un des principaux objectifs de développement durable des Nations Unies, les ODD, est d'atteindre la faim zéro d'ici 2030; mais selon l'Organisation mondiale de la santé, 45% des décès chez les enfants de moins de 5 ans sont liés à la malnutrition, et l'insécurité alimentaire est une cause majeure de malnutrition dans les pays à faible revenu, dont la plupart se trouvent en Afrique. L'insécurité alimentaire peut être causée par la sécheresse, les conflits et les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de valeur agricole.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 30 %, soit environ 1,3 milliard de tonnes de tous les aliments produits annuellement pour la consommation humaine, sont perdus. Les pertes alimentaires sont un problème majeur dans les pays en développement comme dans les pays développés. Les aliments nutritifs périssables sont les plus perdus ou gaspillés.

Un niveau élevé de perte de nourriture peut être le résultat de:

- une mauvaise gestion et manipulation des aliments
- le manque d'infrastructures
- pratiques inappropriées avant, pendant et après la récolte

- manque d'installations de refroidissement et de stockage adéquates
- manque de technologies de transformation des aliments
- matériaux d'emballage de mauvaise qualité
- accès limité au marché

La réduction des pertes alimentaires peut améliorer considérablement la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition, ce qui est plus facile à réaliser que l'augmentation de la production.

Les régions du nord-est du Kenya sont confrontées à l'insécurité alimentaire, qui se manifeste par des cas récurrents de malnutrition. Il est donc nécessaire de transformer et de conserver les aliments au niveau des ménages pour garantir la disponibilité des aliments en toutes saisons et assurer ainsi la sécurité alimentaire. Une formation intensive a été organisée sur la valorisation de différents aliments, par exemple les patates douces à chair orange dans les comtés de Turkana et de Samburu, qui connaissent des taux élevés de malnutrition. L'ajout de valeur est donc une approche majeure pour assurer la sécurité alimentaire et éviter la malnutrition.

La valeur ajoutée fait référence aux activités et aux processus visant à maintenir ou à améliorer les caractéristiques quantitatives et qualitatives d'un produit agricole, et peut se produire à toutes les étapes de la chaîne de valeur agricole, de la production à la récolte, à la transformation et à



la commercialisation.

L'importance de la valeur ajoutée est la suivante

- Elle permet d'obtenir des rendements plus élevés des produits agricoles
- Elle améliore l'acceptation d'un produit par les consommateurs
- Elle améliore la durée de conservation des produits et réduit les pertes après récolte
- Elle améliore la valeur nutritionnelle d'un produit
- Elle réduit le volume pour faciliter la manipulation et le transport



- Elle peut créer des emplois si elle est pratiquée de manière commerciale

La patate douce à chair orange est l'un des produits les plus périssables pour lequel on préconise d'assurer la sécurité alimentaire par l'ajout de valeur. Elle est résistante à la sécheresse, avec des périodes de maturité courtes et une capacité de rendement élevée, sans nécessairement utiliser d'engrais artificiels, mais plutôt du fumier de ferme. Plus important encore, la pomme de terre a une valeur nutritionnelle élevée. En ajoutant de la valeur par le biais d'une transformation et d'un stockage adéquats et en développant de nouveaux produits, elle peut être utilisée non seulement pour lutter contre la malnutrition mais aussi pour assurer la sécurité alimentaire. Les patates douces peuvent être utilisées dans le développement de différents nouveaux produits, ce qui augmente l'acceptation des consommateurs et réduit les pertes post-récolte. Les nouveaux produits peuvent être vendus pour générer des revenus, ce qui peut à son tour assurer l'accélération du capital humain et du développement social et économique.

Les patates douces à chair orange peuvent être utilisées sous différentes formes, qu'elles soient consommées crues ou bouillies. En outre, les patates douces bouillies en excès peuvent être écrasées et mélangées à de la farine de blé pour produire des mandazis et des chapatis très doux et nutritifs.

Les patates douces peuvent également être épluchées et découpées en petits morceaux, puis séchées pendant deux à trois jours selon le temps, stockées dans un sac hématique pour durer jusqu'à un an et moulues en fonction de la demande. Il peut également être vendu pour générer des revenus, à l'état brut ou sous forme de farine. Plusieurs usines ont créé des emplois en ajoutant de la valeur aux patates douces à chair orange par la production de produits de boulangerie, par exemple des pains et des scones de patates douces à chair orange dans les comtés de Migori et de Bomet au Kenya. Elles vendent également de la farine de patates douces à chair orange.

Une autre forme de produit à valeur ajoutée est la nixtamalisation du maïs qui permet de réduire de 60 à 70 % la présence de mycotoxines telles que l'aflatoxine, ce qui réduit les pertes alimentaires. Les aflatoxines sont des composés toxiques et hépatocarcinogènes produits par la plupart des souches d'*Aspergillus parasiticus* et d'*Aspergillus flavus*. L'AFB1 est le

carcinogène hépatique naturel le plus puissant. La nixtamalisation est un procédé par lequel les amandes séchées sont cuites et trempées dans une solution alcaline, généralement de l'eau et de la chaux de qualité alimentaire, afin d'éliminer le péricarpe qui abrite l'*Aspergillus Flavus* qui produit l'aflatoxine. L'aflatoxine est une substance cancérigène et toxique qui peut tuer si elle est consommée en grande quantité.

La nixtamalisation, qui est une forme de valeur ajoutée, est importante dans la mesure où elle prolonge la durée de conservation du maïs. Selon le Dr Stephen Mugo, représentant régional du Centre international d'amélioration du maïs et du blé pour l'Afrique, 90 % des ménages kenyans cultivent du maïs, et la nixtamalisation sera cruciale pour réduire les pertes post-récolte, réduire les mycotoxines et les aflatoxines, et augmenter les revenus et la valeur nutritionnelle des produits fabriqués à partir de maïs nixtamalisé.

La valeur ajoutée est l'une des meilleures approches pour assurer la sécurité alimentaire et le traitement de la malnutrition, qui à son tour assure la résilience nutritionnelle et le développement économique et social.

La valeur ajoutée peut être appliquée à d'autres produits comme les haricots, le sorgho, le soja et bien d'autres céréales, légumes et fruits afin de réduire les pertes alimentaires et d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages et des communautés. Par conséquent, les pays africains devraient investir davantage dans la valeur ajoutée.

Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition**



Scanner pour télécharger le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles



Appel à l'action pour la justice nutritionnelle en Afrique

Par **Joyce Fortuna Touoyem Ngouegheu**, 2ème Prix Panafricain du Concours jeune d'écriture africaine 2021, sur le thème *My Africa My Future*, organisé par ECOSOCC fortunatouoyem@gmail.com



Scanner pour télécharger le Plan de relance vert de l'Union Africaine 2021 - 2027

L'insécurité alimentaire chronique est un défi auquel sont toujours confrontées certaines parties de l'Afrique. Comme le suggère l'épigraphe empruntée à Aimé Césaire, « renforcer la résilience sur la nutrition sur le continent africain » est devenu « ... le plus grand projet de la pensée et de l'expérience africaines dans la modernité, de même que sa réalisation ultime ». Cependant, nous devons agir pour la justice nutritionnelle continentale.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 50 % de la mortalité pathologique mondiale est liée à des maladies d'origine alimentaire. Comment sortir de cette situation de mondialisation ? Quel modèle de développement convient à l'Afrique ? Dans le secteur alimentaire, vers quel modèle de résilience nutritionnelle devrions-nous aller pour un développement culturellement durable ?

Pour contribuer à cette transformation sociale, cet article vise à encourager les parties prenantes et les principaux décideurs du continent à initier d'urgence une mise en commun interafricaine adéquate des ressources et des pratiques africaines traditionnelles et à s'appuyer sur une unité culturelle actualisée et des plans d'émergence complets, afin de jeter les bases de la résilience alimentaire pour une société juste et inclusive.



Plaidoyer pour une industrialisation basée sur les traditions

Pour atteindre les objectifs de développement de l'industrialisation basée sur les pratiques traditionnelles, l'intérêt des citoyens et des parties prenantes est nécessaire, tout comme la mise en œuvre de l'État africain par la signature d'un pacte africain de développement pour l'émergence basé sur les traditions.

Ces efforts s'articuleraient autour de quatre piliers :

- Préservation intergénérationnelle de l'environnement (inutilisabilité de l'environnement);
- L'efficacité économique (développement économique inclusif);



- l'équité sociale (développement social inclusif);
- la gouvernance (paix et sécurité).

Dans l'immédiat, cela implique de lancer des inventaires et de lancer des politiques d'incitation et des pratiques expérimentales dans les différents secteurs et branches clés traditionnelles avec une rentabilité immédiate. Concrètement, il s'agit de l'agro-alimentaire, de l'agro-phyto-pharmaceutique, de l'agro-phyto-cosmétique et de bien d'autres traditions.

Renforcer la résilience nutritionnelle durable

Pour y parvenir, il serait judicieux de mettre d'abord en place des programmes pilotes pour identifier les praticiens et expérimenter sur

A PROPOS DE L'AUTEUR

Mlle Touoyem Ngougheu Joyce Fortuna est un citoyen camerounais qui est passionné par les sciences les beaux-arts et les sciences humaines. Elle a été lauréate du 2ème Prix panafricain du Concours d'écriture pour jeunes Africains 2021, sur le thème Mon Afrique, mon avenir, organisé par l'ECOSOCC. Elle est l'auteur d'un article scientifique sur les conflits et la violence qui est publié dans la collection d'essais de la revue YAWC21 de l'Union africaine.

les paramètres de l'activité industrielle des produits de consommation, en particulier alimentaires, voire nutraceutiques et médicaments : la composition, la conservation, la toxicité, le dosage, l'emballage, la date de péremption, etc. Il en résulterait des protocoles et des prototypes à normaliser pour la production de masse et la distribution au niveau continental, y compris pour l'exportation. De cette façon, une résilience durable serait construite autour du segment le plus vulnérable aux chocs exogènes et, ce faisant, jetterait les bases qui permettraient à l'Afrique de gagner la compétition pour devenir un majou un centre manufacturier mondial au 21ème siècle.

Vers une « Année de la nutrition » en Afrique : le défi des communautés agricoles résilientes

La connaissance et la maîtrise du patrimoine alimentaire peuvent permettre de « renforcer la résilience nutritionnelle sur le continent africain » en « accélérant le capital humain » et par le « développement social et économique ». C'est donc à juste titre que l'Union africaine a initié un ensemble de réformes visant à promouvoir non seulement la santé, mais aussi et surtout une alimentation suffisante et nutritive pour les populations. C'est pourquoi les chefs d'État et de gouvernement africains ont désigné l'année 2022 comme « l'année de la nutrition ».

Pour atteindre cet objectif, le Cameroun et de nombreux autres pays africains ont mis en œuvre une série de réformes marquant leur attachement au programme innovant de l'Union africaine. Grâce aux différents partenariats entre l'État et des institutions internationales telles que le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et bien d'autres, l'État a renforcé son champ d'action dans le domaine de la nutrition.

Le Cameroun et la stratégie des filets de sécurité durables

Les nouvelles réformes suivantes ont été notées au Cameroun :

- Fourniture d'aliments suffisants et nutritifs aux régions touchées par des crises et des catastrophes (en particulier dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun);
- Augmenter le revenu des petits exploitants agricoles présents dans les districts prioritaires de certaines régions afin d'améliorer leur

autosuffisance et leurs moyens de subsistance ;

- Développement de politiques et de programmes agricoles nationaux inspirés du document « Vision 2035 » visant à réduire le sous-emploi, à réduire la pauvreté et, surtout, à doubler la production agricole;
- Adoption d'une approche multisectorielle (2015-2035) pour coordonner la prévention de la malnutrition. Il prévoit la mise en place de stratégies complémentaires visant à réduire les maladies non transmissibles, à accroître la production et la consommation d'aliments sûrs et nutritifs et à intégrer les objectifs alimentaires et nutritionnels dans les programmes agricoles avec le soutien de la stratégie 2016-2027 du secteur de la santé pour la prévention de la malnutrition et la fourniture d'une éducation nutritionnelle ;
- Mise en place d'une alimentation scolaire fondée sur une approche commerciale intersectorielle qui crée des liens entre les écoles et les producteurs sous la direction du Ministère de l'éducation de base, qui bénéficie lui-même du soutien du ministère de l'agriculture et du ministère de la santé ;
- Établissement d'un plan national d'investissement agricole visant à créer un environnement propice à l'augmentation de la production agricole à l'exportation et à répondre aux besoins nationaux. Cet objectif devrait être atteint grâce à un meilleur accès aux marchés afin d'améliorer le niveau de vie des producteurs ruraux et de promouvoir des investissements accrus dans les ressources en terres et en eau ;
- Renforcer la résilience en temps de crise en fournissant des ressources pour répondre aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons grâce au soutien du PAM ;
- Mise en place d'un système de bons scolaires qui facilite l'inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur afin de créer des communautés agricoles résilientes où les ressources naturelles sont gérées de manière durable et équitable, augmentant ainsi la productivité ;
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en place de filets de sécurité durables afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Malgré ses abondantes ressources naturelles, sa diversité écologique et alimentaire ainsi que tous les efforts déployés jusqu'à présent pour promouvoir la nutrition, certaines parties de l'Afrique souffrent encore d'une très grave insécurité alimentaire. L'enjeu est de taille. A l'heure où le goût est banalisé, il faut éviter la disparition des produits de nos terres, vestiges du passé. Un inventaire fiable et exhaustif des produits locaux devrait préserver la mémoire de chaque région d'Afrique et sauver l'Afrique des périls nutritionnels. Tel est actuellement le plus grand défi, qui est avant tout matière à réflexion.

Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition**

LA NUTRITION POURRAIT-ELLE ÊTRE LE CATALYSEUR DONT L'AFRIQUE A BESOIN POUR OPTIMISER LE COMMERCE AXÉ SUR LE 'MADE IN AFRICA' À L'ÈRE DE LA ZLECAF ?

Par **Yavi Madura**, Directeur
exécutif – PABWA,
yavi@pabwa.africa;
yavi.madurai@blackboxtheory.co.za

IL est établi depuis
longtemps que les
solutions de l'Afrique aux
défis de l'Afrique peuvent
également résoudre les plus grands
problèmes du monde.

La faim et la pénurie alimentaire sont pires en Afrique que partout ailleurs dans le monde en raison de multiples facteurs, notamment la dégradation des terres et des cultures, les crises périodiques et les chocs liés aux conditions météorologiques, la pauvreté, l'accès limité aux denrées alimentaires de base et aux services essentiels, et la croissance démographique. Cela s'ajoute aux guerres et aux conflits qui ravagent certaines parties du continent, qui ont également un impact sur les crises de famine.

Ceci, en conséquence, donne une perspective de l'intensité et de la complexité des défis auxquels l'Afrique est confrontée. Mais il donne également une perspective sur les solutions qui pourraient potentiellement résoudre les problèmes mondiaux de faim, de famine, de sécurité alimentaire et de pénurie dans d'autres régions. Il pourrait également aller plus loin en optimisant le commerce à l'ère de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Les solutions à la faim et à la famine devront examiner la nutrition et la





manière dont nos ressources naturelles sur le continent peuvent combler ces lacunes en mettant en œuvre la Stratégie régionale africaine de nutrition, 2015-2025. Dans cette recherche, la valeur de la nutrition, et en particulier des matières premières d'origine africaine qui la composent, pourrait vraiment changer la donne pour le continent en termes d'optimisation de la nutrition. Le programme de libéralisation du commerce de la ZLECAf ouvre des possibilités et un potentiel non seulement pour les marchés mondiaux, mais aussi pour accroître le commerce intra-africain, qui est l'essence même de la ZLECAf.

La ZLECAf pourrait offrir à l'Afrique l'occasion d'utiliser les défis auxquels nous sommes confrontés, comme un tournant, non seulement pour résoudre notre défi de la faim et de la famine, mais aussi pour rechercher des solutions perturbatrices qui se prêtent à cette ère de la ZLECAf.

La ZLECAf est un point d'entrée pour l'investissement en Afrique, pour optimiser la fabrication et surtout les chaînes de valeur complètes. L'investissement dans l'infrastructure technologique dans le programme de la ZLECAf signifie que la nutrition pourrait être à l'avant-garde des solutions de cet investissement. En fait, la recherche nous dit qu'il pourrait s'agir d'un acteur clé de l'investissement– qui ne voudrait pas investir dans une technologie qui pourrait potentiellement changer la façon dont les êtres humains pensent à leur nutrition à travers le monde, et pas seulement dans les pays frappés par la pauvreté. Avec la riche gamme de matières premières et de ressources naturelles en Afrique, l'ajout d'investissements du point de vue de l'optimisation du commerce pourrait être ce que l'Afrique ne savait pas que nous attendions, pour changer la donne de l'agenda économique et commercial de l'Afrique.

L'objectif 2 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies est de « mettre fin à la faim, assurer la sécurité et améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », la cible 2.2 étant de « mettre fin à toutes les formes de malnutrition ». L'Afrique étant à l'avant-garde de ce problème mondial, nous avons la possibilité, au sein de la ZLECAf, d'attirer des investissements non seulement pour résoudre les problèmes africains par les Africains, mais aussi pour créer des produits et des services qui pourraient potentiellement changer la façon dont le monde pense à la nutrition, renforcer l'immunité et la façon dont nous achetons et mangeons de la nourriture pour la prévention des maladies. Surtout dans un monde post Covid19.

Nous savons que l'Afrique a assez de terres pour nourrir le monde, mais en nous concentrant sur la nutrition en tant que catalyseur de l'innovation, nous

n'avons pas seulement à nourrir le monde, mais à utiliser des méthodes médicinales et traditionnelles africaines pour diriger le monde en matière de nutrition et de prévention de la maladie. Il est peut-être temps de ne pas avoir peur de reconnaître la valeur de la médecine africaine et des méthodes traditionnelles dans la lutte contre la maladie.

Un exemple simple de ceci est le moringa africain. Le Moringa est connu pour être indigène en Asie du Sud mais endémique à certaines parties de l'Afrique. L'arbre de moringa a « été décrit comme l'arbre le plus nutritif jamais découvert ». La recherche secondaire et tertiaire à travers le monde tente d'établir si le moringa « contient des quantités plus élevées de nutriments que la plupart des sources conventionnelles – par exemple, 10 fois la vitamine A des carottes, 12 fois la vitamine C des oranges, 17 fois plus de calcium que le lait, 15 fois plus de potassium que les bananes, 25 fois plus de fer que les épinards et 9 fois plus de protéines que le yogourt ».

Le Moringa a été connu pour être inclus dans les compléments alimentaires pour aider à la nutrition. Avoir les terres disponibles pour nourrir le monde signifie que le continent africain a le potentiel de créer un besoin nutritif pour que le moringa soit inclus dans la nourriture et les médicaments dans la lutte contre les maladies immuno- déficientes et même pour optimiser un mode de vie sain, dans la prévention des maladies. La chaîne de valeur complète de la fabrication de pilules, de shakes, de poudres, de gels, de crèmes, de lotions et de suppléments liquides pourrait être possible grâce à des investissements dans le commerce et la fabrication d'infrastructures– le Moringa africain pourrait rivaliser avec « l'obsession » mondiale pour le collagène, le glutathion et d'autres produits nutritifs et de mode de vie sain qui font partie des industries à milliards de dollars.

Le moringa africain n'est qu'un des nombreux exemples d'utilisation de la nutrition comme catalyseur de l'optimisation du commerce. La nutrition pourrait être un identifiant de positionnement de marque de la même manière que le monde en est venu à penser à la qualité et à l'excellence dans les « voitures allemandes », les « chaussures et pâtes italiennes », ou « Français champagne », etc. Le « Protocole commercial africain ou le "Made in Africa" » de la ZLECAf, crée une plateforme pour optimiser ce qui est fièrement fabriqué en Afrique. L'Afrique a de nombreuses possibilités d'utiliser ce que nous avons sur le continent pour créer "l'Afrique que nous voulons" et, pour ce qui est de transformer les problèmes en profits, la nutrition pourrait changer la donne, être notre élément déclencheur, en cette ère de l'ZLECAf.

*Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition***



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

La vie ne peut être sans
nourriture ; Lorsque nous
détruisons les terres qui donnent
la nourriture, nous détruisons les
aliments qui donnent la vie !

Ernest Agyemang
Yeboah

#AnnéeDeLaNutrition



La nécessité d'approches sexospécifiques pour réaliser la stratégie régionale africaine de nutrition 2015-2025

Les arguments en faveur de la République démocratique du Congo

Par **Joseph Mimbale Molanga**, Université de Kinshasa, RDC, <https://orcid.org/0000-0001-6060-3418> & **Asmaa Darag**, Université du Caire, Égypte, asmaamazab@outlook.com

Ce document vise à expliquer pourquoi, sur la base des objectifs d'impact 2015-2025 de la Stratégie régionale africaine de nutrition (ARNS) et des changements structurels induits par le Covid-19, il est nécessaire de travailler à un changement de paradigme et à un renversement des perspectives avec un impact sur la résilience nutritionnelle en RDC. Il commence par définir le cadre théorique de la recherche. Il utilise ensuite le binôme « population-ressource » comme cadre d'analyse de l'insécurité alimentaire en RDC, tout en notant les limites de son cadre analytique. À partir de ces limites, il propose l'approche genre comme point d'ancrage pour un nouveau paradigmatique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en RDC. Enfin, ce document considère l'insécurité alimentaire exacerbée par les changements structurels induits par le Covid-19 comme un problème auquel sont confrontés plusieurs pays africains, notamment la RDC, et nécessite véritablement une reformulation du paradigme pour y faire face - en mettant clairement l'accent sur l'autonomisation, le renforcement des capacités et le soutien aux femmes dans l'agriculture et l'agriculture- afin d'atteindre les objectifs d'impact ARNS 2015-2025

L'objectif ultime de l'ODD 2 est que d'ici 2030, l'humanité soit en mesure d'éliminer la faim, d'atteindre la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir une agriculture durable. Ces objectifs font également partie des priorités régionales de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cela peut être vu dans diverses décisions, résolutions et documents politiques de l'UA, y compris: la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique (Union africaine, 2003), la décision sur la Stratégie régionale africaine révisée de nutrition (RARNS) 2005-2015 (Union africaine, 2006), la décision sur la commémoration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Union africaine, 2010), la déclaration sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et le développement durable en Afrique (Afrique (Afrique) Union, 2014), Stratégie régionale africaine de nutrition 2015- 2025 (Union africaine, 2015), décision sur l'Initiative des dirigeants africains en matière de nutrition (ALN) (Union africaine, 2018), etc. De même,

l'aspiration 1 de l'Agenda 2063 envisage « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ». Pour réaliser cette ambition, l'un des principaux objectifs de l'UA est de veiller à ce que ses citoyens soient en bonne santé et bien nourris.

Dans le même ordre d'idées, la Stratégie régionale africaine de nutrition 2015-2025 fixe des objectifs visant à réduire de 40 % le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ; à réduire de 50 % l'anémie chez les femmes en âge de procréer ; à réduire l'insuffisance pondérale à la naissance de 30 % ; à stabiliser le surpoids chez les enfants de moins de 5 ans; à augmenter de 50 % l'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois de vie; et à réduire de 50 % l'alitement infantile; réduire et maintenir l'émaciation infantile en dessous de 5 %. Cependant, l'évaluation des dirigeants africains pour la nutrition (ALN, 2019) révèle que sur les 150,8 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde, 58,7 millions se trouvent en Afrique et que seuls sept États à travers le continent ont des taux de retard de croissance inférieurs à 19% – quinze ont une prévalence de l'émaciation infantile inférieure à 5%, Trente-huit ont des taux de prévalence de l'anémie féminine supérieurs à 30%, dix-huit ont au moins 50% de nourrissons exclusivement allaités, vingt ont des taux de prévalence de la supplémentation en vitamine A de plus de 70%. Ces faits sont valables pour la République démocratique du Congo (RDC).

En avril 2021, la FAO et le PAM ont lancé un avertissement au gouvernement de la RDC sur le niveau inquiétant d'insécurité alimentaire dans le pays – 27,3 millions de personnes seraient des malades alimentaires chroniques, soit une personne sur trois (Nations Unies, 2021; We-CSC, 2021) faisant de la RDC, malgré ses immenses ressources naturelles, un pays qui a un besoin urgent d'aide. Cette situation expose la complexité du système d'approvisionnement alimentaire dans le pays – un système d'approvisionnement qui serait également la source d'un risque d'impact négatif sur la production alimentaire et les moyens de subsistance, en particulier pour les populations rurales, en particulier sous le stress des extrêmes climatiques.

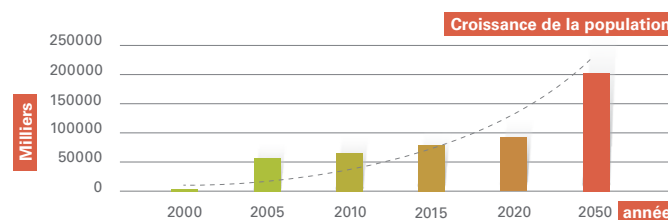
Le cadre théorique de cet article part de la thèse d'un déséquilibre dans le binôme « population, ressource » qui peut expliquer le problème de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sur le continent africain. Il s'agit en effet d'une thèse développée par Thomas Robert Malthus (1852) sur la croissance de la population en prédisant que la population

augmenterait dans une séquence géométrique tandis que les ressources naturelles augmenteraient dans une séquence arithmétique. Le résultat est un écart croissant entre la population et les ressources – et de cette pression démographique sur les ressources, les famines, les guerres, la misère et, finalement, une mortalité sans précédent suivraient. La situation en Afrique en général et en RDC pourrait suggérer une résurgence de la pensée malthusienne face à une croissance démographique dramatique et tout cela – dans un contexte de non-certification marqué par le changement climatique et la crise du Covid-19.

En contrepied de la thèse malthusienne, la recherche examine de nombreux éléments de la littérature qui mettent en évidence deux stratégies de résilience nutritionnelle à l'ère du Covid-19, à savoir: l'atténuation et l'adaptation (voir Emaziye et Ovharhe, 2021; Erinle, 2021; Omer et Hassen, 2020; Shahzad et coll., 2021; Venning, 2021). Dans le même ordre d'idées, elle conceptualise l'importance du « genre » dans « l'agriculture intelligente face au climat » (Babugara, 2021 ; Mehar, 2020), qui est axé sur le renforcement des capacités à tous les niveaux afin de minimiser le risque d'impacts négatifs des crises. L'objectif est d'encourager la réalisation simultanée de plusieurs des objectifs d'impact de l'ARNS 2015-2025 – y compris la révision des exigences rigides du marché et la réévaluation des coûts d'opportunité des infrastructures de commercialisation et de transport – qui permettront l'adoption de pratiques qui augmentent la productivité des terres disponibles, renforcent la résilience, limitent les risques et réduisent les effets négatifs du Covid-19 et des émissions de gaz à effet de serre.

Population-ressource » et insécurité alimentaire en RDC

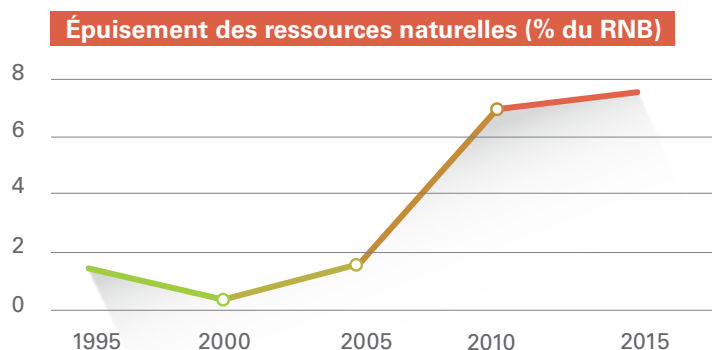
La population de la RDC est estimée à 84 millions d'habitants (UNICEF, 2019), la troisième plus grande d'Afrique subsaharienne et la dixième au monde en termes de croissance démographique (PAM, 2020). La population devrait plus que doubler au cours des 30 prochaines années (voir la figure 1).



Graphique 1. Croissance démographique de la RDC

© Auteurs 2021, inspirés par la base de données de la Division de la population des Nations Unies (2019)

La thèse malthusienne suggère, dans le cas de la RDC, que la croissance démographique devra être maîtrisée afin d’agir efficacement contre l’insécurité alimentaire et la malnutrition. Elle pose aussi la question de l’impact de cette croissance démographique sur l’activité économique. Mais en tout état de cause, au vu de la situation particulière du pays, il est possible d’opposer trois arguments fondamentaux à la thèse



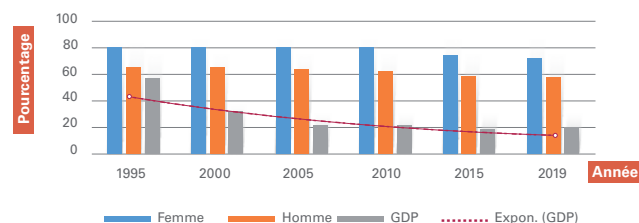
Graphique 2. Pression sur les ressources naturelles - RDC
 © Auteurs 2021, inspirés par la base de données de la Banque (2021a)

du déséquilibre du binôme « population-ressource ». Tout d’abord, les ressources ne sont pas strictement limitées et leur disponibilité dépend de techniques d’exploitation qui peuvent toujours améliorer le rendement que l’on peut obtenir à partir du matériau. Deuxièmement, la croissance démographique en RDC n’est pas nécessairement la cause de l’insécurité alimentaire due à l’épuisement des ressources. Enfin, la croissance démographique est aussi une opportunité (dividende démographique) – une population plus jeune, plus dynamique... constitue sans aucun doute un renforcement de la population active par rapport à la population dépendante telle que les personnes âgées et les enfants. D’où l’intérêt de mettre les choses en perspective et de s’adapter à la complexité de la réalité sociale, notamment à travers une approche sexospécifique du renforcement de la résilience alimentaire.

Approche sexospécifique et résilience alimentaire

De nombreuses activités agricoles sont gérées par des systèmes agricoles à petite échelle en RDC – les femmes étant employées dans 70% de l’activité agricole (Banque mondiale, 2021b). Le secteur agricole contribue à hauteur de 20% au PIB de la RDC. Cependant, les analyses montrent que la production agricole du pays est insuffisante pour couvrir la plupart des besoins alimentaires de la population. Les

principales raisons en sont la faiblesse du système d’approvisionnement alimentaire, l’inefficacité des politiques agricoles (voir Mavinga, 2021) et le faible investissement dans le secteur agricole [voir figure 3 – Cette figure montre clairement la baisse progressive de la contribution du secteur agricole à la formation du PIB].



Graphique 3. Employabilité des femmes dans l’agriculture et impact sur le PIB de la RDC

© Auteurs 2021, inspirés par la base de données de la Banque mondiale (2021a)

de plaider en faveur d’un changement de paradigme et d’un renversement des perspectives avec une approche sexospécifique afin de parvenir à une agriculture intelligente face au climat qui puisse contribuer efficacement à la réalisation des objectifs d’impact ARNS 2015-2025.

Au niveau politique, prenons l’exemple des résultats de l’harmonisation du Programme de productivité agricole de l’Afrique de l’Ouest (Banque mondiale, 2016), qui suggèrent que l’augmentation des dépenses d’investissement avec un meilleur ciblage des femmes agro-transformateurs, complétée par des politiques supplémentaires telles que l’accès à la microfinance, le développement des infrastructures publiques et les programmes de développement des compétences sont essentiels pour renforcer la résilience alimentaire des populations rurales. De plus, en termes d’accès aux ressources stratégiques, ce qui ressort est la mise en œuvre de quatre stratégies de gestion des risques:

- Le renforcement des capacités des femmes et l’adoption de technologies vertes dans la production et la transformation des aliments ;
- L’application du microcrédit (prise de risque planifiée pour lier les facteurs de production) ;
- Consolidation et diversification des petites et moyennes entreprises rurales ;
- Élargir les partenariats avec les associations d’agriculteurs et les groupes de défense des droits des femmes afin de renforcer l’accès aux facteurs

Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire sur le continent africain :

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socioéconomique et du capital humain

Si nous voulons de la nourriture pour nous nourrir, nous devons soutenir l'agriculteur

Lailah Gifty Akita

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

critiques du marché, tels que les ressources productives et les composantes de production.

Il ressort de ce qui précède que la nécessité d'un changement de paradigme, le besoin d'efficacité et la perspective d'une mise à l'échelle constituent un ensemble de capacités qui peuvent permettre aux femmes d'exercer des fonctions de base dans le secteur et contribuer de manière significative non seulement à la lutte contre l'insécurité alimentaire en RDC, mais aussi à aider le pays dans sa poursuite des objectifs d'impact ARNS 2015-2025.

Étant donné que l'insécurité alimentaire, les changements structurels induits par le Covid-19, les contraintes de ressources et les déficiences structurelles sont des problèmes auxquels sont confrontés la plupart des pays africains, en particulier la RDC, qui reformulent le paradigme de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Par-dessus tout, il met clairement l'accent sur l'autonomisation, le renforcement des capacités et le soutien aux femmes dans l'agriculture et l'agro-industrie – une étape importante vers la résilience nutritionnelle et la réalisation des objectifs d'impact ARNS 2015-2025.

Suivez la conversation sur
#AnnéeDeLaNutrition



Rajeunir le système agricole pour renforcer la sécurité alimentaire et relever le défi du développement durable en Afrique

Par **Demba Aïssata Samoura**, doctorant, Université d'Ibadan, Ibadan, Nigeria, dasamoura@gmail.com

Une population jeune et en plein essor, associée à une urbanisation rampante, sont des tendances majeures qui façonnent le destin de l'agriculture africaine et à partir desquelles de profonds changements sont nécessaires pour améliorer le profil alimentaire et nutritionnel de l'Afrique (Sakho-Jimbira, 2019). Le secteur agricole, qui est le principal levier de la sécurité alimentaire en Afrique, est une priorité absolue de l'Union africaine (UA, 2010, 2014). Malgré les nombreux efforts déployés par les chefs d'État et de gouvernement, l'Afrique peine à trouver un résultat positif à son développement économique et social, en particulier l'éradication de la faim et de la pauvreté auxquelles sont confrontés des millions d'Africains, notamment ceux qui vivent dans les zones rurales et qui sont fortement dépendants des ressources

naturelles (FAO, 2018). Cette situation continue d'entraver son émancipation socio-économique ainsi que son importance dans la chaîne d'approvisionnement internationale. En conséquence, il est nécessaire de faire un brainstorming profond pour enfin établir de nouvelles bases de développement où les jeunes qui représentent 75% de la population active africaine pourraient jouer un rôle de premier plan dans l'évolution du continent vers un avenir meilleur et plus durable. Ils sont désormais censés prendre en charge le destin du continent vers ses projets de développement ambitieux tels que ceux liés à l'éradication de la faim, de la pauvreté et de l'immigration clandestine, ainsi qu'à l'instauration de la paix en Afrique, garantie d'un développement durable.

L'Union africaine est résolument engagée en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique, comme en témoigne la Stratégie régionale africaine de nutrition 2015-2025 (UA, 2015). Cet engagement stratégique à relever les défis nutritionnels

sur le continent africain est un progrès notable, mais il ne peut réussir sans une intégration et une opérationnalisation efficaces des jeunes qui, aujourd'hui, regorgent de talents pour favoriser le développement socio-économique de l'Afrique. Cela implique que les jeunes doivent occuper une place centrale dans la construction du continent africain et servir d'instruments pour façonner son destin. Cependant, en Afrique, les jeunes sont traditionnellement marginalisés et exclus des secteurs clés du développement et des processus décisionnels, en particulier ceux liés aux principaux défis auxquels sont confrontés la plupart des pays africains. L'agriculture, qui est un secteur clé et une source de vie pour une grande majorité de la population africaine, est un exemple où peu de jeunes sont impliqués, et qui est souvent considérée comme une activité pour les analphabètes, de dernier recours et avec peu de possibilités d'emploi à saisir par rapport à d'autres secteurs tels que l'exploitation minière, la finance ou la santé, pour n'en nommer que quelques-uns. Cela exige que l'agriculture soit rendue attrayante aux yeux des jeunes, en particulier ceux qui sont qualifiés pour la stimuler vers l'autosuffisance alimentaire et la résilience.

Jeunesse, insuffisance d'agriculture durable et autosuffisante sur le sol africain ?

L'Afrique a une population jeune qui, malheureusement, est plutôt sous-utilisée ou engagée à faire face à ses principaux défis de développement. Environ 70% de la population africaine a moins de 30 ans (soit 226 millions d'Africains âgés de 15 à 24 ans), ce qui explique pourquoi l'Afrique est considérée comme le continent avec la population la plus jeune du monde, dans un contexte de manque flagrant d'accès à l'emploi (Sakho-Jimbira & Hathie, 2020). L'explosion de l'Afrique avec un accès limité à l'emploi et à la prise de décision est très inquiétante et constitue en même temps un obstacle au progrès africain. L'UA a évidemment fait de nombreux efforts pour l'épanouissement des jeunes en tant que pilier du développement du capital humain, mais aussi pour la transformation sociale et économique de l'Afrique. Malheureusement, la voix et l'action des jeunes sont absentes des stimuli dans de nombreux projets de la société africaine et nettement dans le secteur agricole. L'Union africaine encourage les incitations à mobiliser des ressources techniques et financières pour l'exécution des plans nationaux d'urgence nutritionnelle, mais de telles incitations ne peuvent résoudre les maux nutritionnels africains



sans un changement des traditions dans le système de production agricole africain qui est largement incompatible avec ses objectifs nutritionnels ambitieux et avec une explosion démographique continue. En outre, la déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance en Afrique tient compte de la participation de toutes catégories, y compris les femmes, les jeunes et d'autres couches sociales défavorisées, aux opportunités de croissance et de transformation. Toutefois, l'inadéquation des instruments ou l'écart entre les théories et les pratiques des États membres constitue un facteur inhibant un bon nombre d'initiatives de développement sur le sol africain. Par conséquent, l'Union africaine doit adopter des décisions contraignantes et des outils de contrôle sur l'opérationnalisation des secteurs clés du développement en Afrique. Il est évident que les jeunes, conscients des défis actuels, pourraient, dans un avenir proche, jouer ce rôle, à condition qu'ils soient aux commandes ou qu'ils soient acteurs du progrès africain dans des secteurs clés du développement africain.

Aujourd'hui, valoriser et exploiter l'énorme potentiel de la jeunesse africaine est une priorité de développement durable inconditionnelle. En Afrique, les jeunes constituent la majorité des chômeurs et à l'ère numérique, la création d'emplois dans le secteur agricole nécessite l'intégration de jeunes qui ont ce qu'il faut pour adopter les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication. Le potentiel agricole de l'Afrique est énorme et donne au continent la possibilité de nourrir le reste du monde. En tant que tel, l'évolution vers de nouvelles approches de la production agricole ne devrait pas mettre de côté les jeunes dotés de compétences numériques qui, aujourd'hui, devraient occuper une position clé dans la chaîne agroalimentaire. En conséquence, exploiter le potentiel de la jeunesse africaine est le seul espoir pour l'agriculture africaine de prospérer si l'Afrique

veut rattraper son retard en termes de productivité agricole. En outre, les jeunes ne peuvent pas jouer pleinement ce rôle sans un investissement substantiel de la part des décideurs africains dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans l'agriculture.

Il est évident que le passage du système agricole traditionnel à l'agriculture intelligente avec l'ambition d'augmenter la productivité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, y compris l'adaptation au changement climatique, est plus à mettre au crédit de la jeunesse moderne que de celle de la génération plus âgée sans maîtrise des nouvelles technologies. Les jeunes ont beaucoup de talents, d'idées et d'énergie. Le dynamisme et les capacités d'innovation des jeunes sont susceptibles de façonner le système agricole africain pour pouvoir nourrir une population croissante et fortement urbanisée. Par conséquent, leur intégration dans le secteur agricole stimulera la croissance économique du continent en réduisant le chômage, la pauvreté et la faim, ce qui contribuera à son tour au maintien de la paix sociale et de la stabilité politique.

Conditions pour attirer les jeunes dans le secteur agricole en Afrique

Les intrants agricoles, des engrais à la technologie en passant par les herbicides, sont d'une importance capitale dans la chaîne agricole. Cependant, le manque de ressources humaines qualifiées et adaptées à la bonne utilisation de ces actifs semble être un revers important dans le progrès du secteur agricole africain. Des millions d'agriculteurs africains pratiquent une agriculture de subsistance, avec un accès limité aux agents de vulgarisation agricole, qui, à leur tour, manquent de ressources financières et matérielles pour faciliter leurs activités de vie. De même, la formation aux techniques agricoles dispensée au personnel capable de fournir aux agriculteurs des conseils et des cours de formation semble insuffisante. Cette situation, dans un contexte de changement climatique, conduit et continuera de conduire à une perte de rendement agricole et à l'insécurité alimentaire, et contribue à la migration des jeunes vers les centres urbains du continent ou des migrants économiques en dehors du continent.

La formation et la mobilisation du capital humain dans les pratiques de développement agricole doivent s'inscrire dans une nouvelle vision des sociétés africaines, en particulier de leurs jeunes

respectifs. Cela nécessite de l'innovation dans le secteur de l'éducation pour en faire un objectif stratégique loin du discours théorique à connotation politique. Jeter les bases d'un système agricole innovant qui garantisse la sécurité alimentaire et la résilience du secteur agricole nécessite la création d'opportunités attrayantes dans le secteur agricole en tant qu'ouverture dorée aux jeunes Africains. Cela devrait commencer par l'ouverture d'institutions offrant une formation dans le système agricole et l'orientation massive des jeunes Africains vers de telles institutions pour une formation spécialisée. Les institutions devraient offrir aux jeunes l'avantage d'utiliser et de maîtriser les technologies modernes en fonction des besoins du système agricole contemporain capable de les attirer et de les retenir dans le monde de la production agricole. L'adoption de la technologie avec des investissements substantiels, y compris l'octroi de meilleures conditions de travail, rendra le secteur agricole attrayant aux yeux des jeunes. Par conséquent, le chômage, l'immigration illégale et la manipulation politique, principalement des jeunes hommes et femmes, seront arrêtés ou limités. Dans le système agricole, les jeunes devront saisir l'opportunité de s'affirmer, de faire entendre leur voix en améliorant considérablement la productivité agricole et la sécurité alimentaire. En outre, ils serviront de référence pour le développement agricole grâce aux progrès qu'ils réaliseront. Le changement et la variabilité climatique exigent une agriculture intelligente face au climat avec l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques qui sont la prérogative des jeunes qui serviront de force motrice aux générations plus âgées dans la chaîne de production agricole.

La vision de l'Agenda 2063 de l'Afrique, œuvre pour « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » est sans aucun doute une ambition énorme pour le progrès socio-économique multidimensionnel partout en Afrique, mais l'implication de la jeunesse serait un facteur déterminant dans un monde en mutation nécessitant plus de qualité et de dynamisme. Cela implique des investissements contraignants dans les jeunes par le biais de l'éducation, de la formation technique et professionnelle dans les systèmes agricoles. De cette façon, ils pourraient être les garants du développement de l'Afrique lorsqu'ils sont éduqués, qualifiés et impliqués dans la prise de décision.

*Suivez la conversation sur **#AnnéeDeLaNutrition***

**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

Ta nourriture est
censée être ton
médicament et ton
médicament est
censé être ta
nourriture

Proverbe africain

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

Easy Breezy !

Retrouvez notre nouveau système de recrutement en ligne sur



Le système de recrutement fondé sur le mérite de l'Union Africaine, une nouvelle expérience et une porte d'entrée pour la transparence.

En 2021, l'Union africaine (UA) a lancé son nouveau portail de recrutement <https://careers.au.int> conçu pour attirer et retenir les meilleurs talents africains sur le continent et de la diaspora africaine et les encourager à rejoindre l'organisation et à contribuer à la construction de « L'Afrique que nous voulons » comme envisagé dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, en offrant à tous les citoyens de l'UA la possibilité de poursuivre une carrière dans un environnement de travail enrichissant et stimulant avec un grand apprentissage et possibilités de développement.

Le nouveau système de recrutement fondé sur le mérite (MBRS) permet aux candidats de bénéficier d'une expérience de candidature sans faille et constitue l'une des initiatives entreprises dans le cadre des réformes institutionnelles en cours de l'Union africaine, dont l'un des objectifs est de renforcer l'efficacité et l'efficience opérationnelles dans l'exécution du mandat de l'Union.

Le MBRS, est conçu pour être l'une des références de recrutement non seulement en Afrique, mais au sein des organisations internationales, régionales et mondiales. Le système MBRS a été développé pour améliorer la



Scannez pour voir les postes vacants et commencez votre voyage pour rejoindre les rangs de ceux qui conduisent le changement au niveau continental et définissent la position de l'Afrique dans le monde.

transparence et la précision et utilise la technologie soutenue par SAP SuccessFactor®. Le MBRS est conçu pour favoriser le mérite et pour ancrer l'équité et la transparence tout au long du processus de recrutement. Avec ce système, les candidats sont informés à chaque étape de l'avancement de leur candidature. Il est conçu pour être interactif et réactif afin de permettre aux utilisateurs de vivre une expérience de recrutement unique.

Visitez careers.au.int

Dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les gouvernements africains ont décidé d'allouer au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural, et d'atteindre des taux de croissance agricole d'au moins 6 % par an.


ANNEE DE LA
NUTRITION



Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire sur le continent africain :

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socioéconomique et du capital humain

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

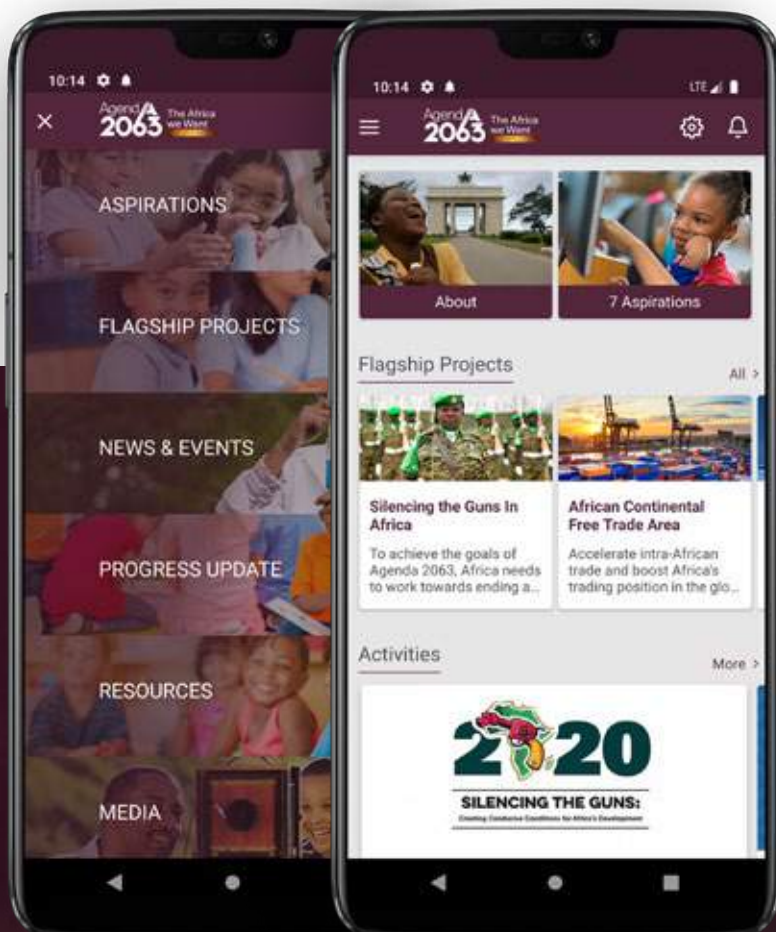
Téléchargez l'Application Mobile de l'Agenda 2063



RECHERCHEZ 'Agenda 2063'



Scanner pour télécharger



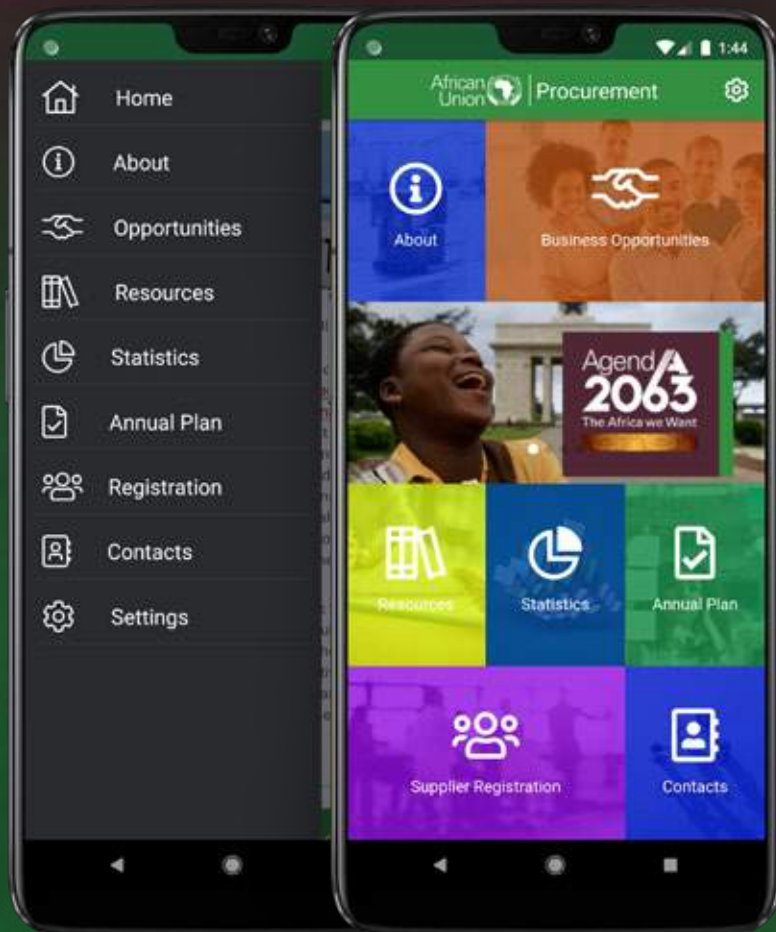
Téléchargez l'Application Mobile des Marchés Publics de l'Union Africaine



RECHERCHEZ 'African Union Procurement'



Scanner pour télécharger



Union
Africaine



20
ANS

ANNEE DE LA
NUTRITION

2022



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

**Le 1er Mars est
la Journée
Africaine de
l'Alimentation
Scolaire**

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

“
**La malnutrition peut être aussi
courante dans la pauvreté que dans la
richesse, l’une par manque de
nourriture, l’autre par manque de
connaissance de la nourriture**

T.K. Naliaka



#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

Union
Africaine



20
ANS

ANNEE DE LA
NUTRITION

2022



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

Si l'Afrique n'utilise pas les technologies modernes, la production de nos agriculteurs restera faible et nous resterons dépendants des autres pour nous nourrir.

Dr. Akinwumi Adesina

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    



Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire sur le continent africain :

renforcer les systèmes agro-alimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socioéconomique et du capital humain

Le commerce des produits agricoles au sein de la ZLECAf ouvrira les marchés, augmentera les revenus, réduira les pertes après récolte, garantira la sécurité alimentaire et augmentera la variété et la disponibilité d'aliments riches en nutriments.

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

**Le 30 octobre est la
Journée africaine de
la sécurité alimentaire
et de la nutrition**

**ANNEE DE LA
NUTRITION**

2022



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain



#AnnéeDeLaNutrition

au.int    



**Bâtir une résilience en matière
de sécurité nutritionnelle et
alimentaire sur le continent
africain :**

renforcer les systèmes
agro-alimentaires et les systèmes
de santé et de protection sociale
pour accélérer le développement
socioéconomique et du
capital humain

**L'AFRIQUE POSSÈDE 60 % DES
TERRES ARABLES DU MONDE**

À fournir.....

**L'Afrique dépense plus de 40
milliards de dollars par an en
importations alimentaires... Elle
crée plus d'emplois et
d'entreprises à l'extérieur qu'à
l'intérieur du continent.**

**Nous devons investir dans
l'agriculture en Afrique pour
assurer la croissance
économique des Africains.**

#AnnéeDeLaNutrition

au.int    

Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale



Siège de l'Union Africaine
B.P. 3243, Roosevelt Street W21K19,
Addis Abeba, Ethiopia
Tel: +251 (0) 11 551 77 00
www.au.int

twitter.com/_AfricanUnion
facebook.com/AfricanUnionCommission
youtube.com/AUCommission
instagram.com/africanunion_official